

DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES

# RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2020



FÉDÉRATION DES ÉLUS

**epl**

DES ENTREPRISES  
PUBLIQUES LOCALES



# Édito

*Nous sortons d'une année singulière à plus d'un titre, marquée par la crise sanitaire.*

*Dans un tel contexte, la Fédération des Élus des Entreprises publiques locales a su s'adapter pour atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés. Ainsi, en cette année de transition, le plan stratégique Epl Territoires 2020 a été finalisé ; l'accompagnement des Sem immobilières pour s'approprier au mieux les obligations de rationalisation issues de la loi Élan a été mené à bien. Les préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale ainsi que la finalisation des propositions de nature législative sont aussi à mettre au crédit de l'action menée par la Fédération tout au long de l'année.*

*Sur l'ensemble de ces sujets, la FedEpl a su répondre présent, en démontrant une nouvelle fois sa capacité d'adaptation et d'évolution, tout en répondant aux attentes nouvelles de l'ensemble de ses adhérents résultant de la crise du Covid-19.*

*La Fédération des Élus des Entreprises publiques locales a pu mesurer à quel point les Epl ont su répondre aux défis posés par ce contexte difficile. Tout au long de l'année 2020, la FedEpl les a accompagnées du mieux qu'elle pouvait, grâce à la mobilisation de son conseil d'administration et de l'ensemble de ses salariés.*

*Ce rapport d'activité en est l'illustration. Des contacts permanents avec les cabinets ministériels, les fédérations d'élus, les experts partenaires, notre réseau européen, aux webinaires organisés dans l'urgence pour répondre aux attentes de nos adhérents, pour leur tracer une voie vers des solutions concrètes, la FedEpl a su montrer, s'il en était besoin, sa capacité à promouvoir le modèle de l'économie mixte locale contre vents et marées.*

*Les Epl vont devoir et sauront continuer à agir vite et efficacement pour répondre aux attentes des territoires, de leurs élus et de leurs populations. Elles sont, à cette fin, plus que jamais partie prenante des divers plans impulsés par l'État. Elles ont l'agilité et les savoir-faire pour dénouer les situations les plus complexes en matière d'aménagement et de revitalisation des territoires, de logement social, d'énergies renouvelables, de relance de l'offre touristique, etc. Elles sont aux avant-postes en matière de mobilité, de services à la personne, de gestion des territoires montagnards... Face à la diversité territoriale, la gamme Epl, à travers les Sem, les Spl ou encore les SemOp, peut offrir des réponses les plus ajustées.*

*Je ne pourrais conclure cet éditorial sans saluer le travail mené par mon prédécesseur, Jean-Marie Sermier, qui m'a passé le flambeau présidentiel au Congrès d'Angers du mois d'octobre à l'issue de trois années singulièrement denses.*

*Lors du Congrès d'Angers, j'ai précisé les trois priorités qui marqueront mon mandat de trois ans. Elles sont plus que jamais d'actualité : l'appropriation massive et pérenne par les Epl et les collectivités locales des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la prise en compte dans le Projet de loi 4D (différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification) des préconisations législatives du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la construction et la mise en œuvre du prochain plan stratégique du mouvement des Epl. Autant de chantiers qui mobiliseront les adhérents, à l'heure où il est plus qu'urgent de relancer l'économie de notre pays.*

**Patrick Jarry**

Président de la Fédération des Élus  
des Entreprises publiques locales,  
maire de Nanterre

# Sommaire

<b>Les missions</b> .....	<b>6</b>
<b>Les indicateurs</b> .....	<b>7</b>
<b>Les évènements marquants de l'année 2020</b> .....	<b>8</b>
Janvier .....	8
Février .....	10
Mars .....	11
Avril .....	13
Mai .....	18
Juin .....	20
Juillet .....	26
Août .....	29
Septembre .....	30
Octobre .....	34
Novembre .....	40
Décembre .....	44
<b>Le rôle politique</b> .....	<b>50</b>
<b>➤ L'action politique</b> .....	<b>52</b>
Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'Epl .....	53
Poursuivre un dialogue permanent avec le gouvernement et le Parlement ....	55
Dans la continuité d'Élan, consolider le positionnement porteur des Sem immobilières dans le cadre de la reconfiguration des acteurs du logement social .....	58
Porter la voix de l'économie mixte locale au plan européen.....	59
Optimiser l'impact de l'action politique de la FedEpl, aboutissement naturel de la veille stratégique et de l'action politique .....	60

## ■ L'action territoriale ..... 62

L'accueil des nouveaux élus présidents et administrateurs d'Epl,  
la priorité de l'année 2020 en matière d'action territoriale ..... 63

## ■ L'accompagnement des adhérents ..... 65

L'accueil des nouveaux adhérents, la Fédération vous accueille..... 66

Appropriation de la gamme Epl = faire ses gammes  
par des séminaires annuels des dirigeants permettant de bâtir  
et de s'approprier collectivement une doctrine..... 67

Renouvellement ou obtention de nouvelles DSP :  
la Fédération aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir..... 67

L'appui au management et au redéploiement stratégique  
des entreprises : des enjeux communs à toutes les Epl..... 68

Retours d'expériences et partage d'expertise intermétiers :  
pour consolider les positions des Epl et gagner des parts de marchés..... 69

Fidélisation et connaissance des adhérents :  
améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre ..... 70

## Annexes ..... 71

La Fédération des Epl face à la crise du Covid-19 ..... 72

Epl Territoires 2020..... 77

Les adhésions ..... 79

Les radiations..... 80

Organismes dont la Fédération est membre..... 81

Organigramme..... 82

# Les missions

Depuis sa création en 1956, la Fédération des Entreprises publiques locales (Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 332 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Elle est gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques.

Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par le Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (CEEP).

## ■ L'action politique

Permettre à toutes les Epl d'intervenir et de se développer dans les conditions les plus favorables.

Forte d'un réseau de 11 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl, la Fédération des Epl :

- pilote une action de veille prospective et stratégique afin d'anticiper et de construire l'avenir du mouvement Epl ;
- conduit une action politique pour obtenir pour ses adhérents le cadre législatif et réglementaire le plus favorable possible, tant au plan national qu'europpéen. Elle dialogue à cette fin en permanence avec les ministères, les administrations, les parlementaires, etc.

## ■ L'action territoriale

Promouvoir le modèle Epl auprès des collectivités locales et les accompagner dans le pilotage de leurs opérateurs et leurs choix de modes de gestion.

La FedEpl œuvre à renforcer la connaissance des différents outils de la gamme Epl à l'intention des décideurs locaux. Elle est aux côtés des collectivités intéressées par les Epl pour renforcer le pilotage de leurs opérateurs et les accompagner dans leurs réflexions. Ce dialogue avec les collectivités locales s'organise avec le soutien des treize fédérations régionales.

La Fédération est également présente au sein de multiples instances et organismes nationaux et européens dans lesquels elle relaie les préoccupations et initiatives des Epl.

## ■ L'accompagnement des adhérents

Accompagner ses adhérents afin de préparer l'avenir et de renforcer la performance des Epl dans l'ensemble de leurs activités.

À l'écoute de ses adhérents, la FedEpl déploie les ressources et actions adaptées à leur évolution pour les aider à gagner des parts de marché. Spécialiste de l'économie mixte, la Fédération offre à ses adhérents une palette d'expertises et de temps forts destinée à consolider leur professionnalisme et à s'approprier le contexte comme les conditions de leur développement : accompagnement juridique, journées d'actualité, formations, analyses financières, préparation des DSP (délégations de service public), création d'Epl, identification de nouveaux modèles, guides pratiques, appui au management.

Cette animation réseau, au plus près des besoins et des aspirations des Epl, leur permet de mutualiser leurs expériences et leurs savoir-faire.

# Les indicateurs

## ■ Du mouvement



### 1 332 Entreprises publiques locales

Dont 887 Sociétés d'économie mixte (Sem), 417 Sociétés publiques locales (Spl) et 28 Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) au 1<sup>er</sup> juin 2020.



### 14,99 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019 et une perte d'activité estimée à 11 % en 2020

60 Epl ont été créées en un an, dont 20 dans le domaine de l'environnement et des réseaux, tandis que 156 projets de création sont identifiés à ce jour. Le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs domine en termes de nombre d'Epl, mais celui de l'habitat et de l'immobilier produit le chiffre d'affaires le plus élevé.



### 62 097 emplois dans les Sem, les Spl et les SemOp

63 000 salariés travaillent à travers les Epl au service de l'intérêt général dans des secteurs aussi variés que l'aménagement, la construction, le tourisme, la culture, les transports, l'énergie et l'environnement. 23 % des dirigeants d'Epl ont l'intention d'augmenter leurs effectifs à court terme.



### 25,7 milliards d'euros de valeur ajoutée directe et induite

Les dépenses de fonctionnement des Epl – achats courants de biens et services, salaires versés – alimentent la consommation locale, tandis que leurs dépenses d'investissement – acquisition d'équipements – nourrissent l'appareil local de production. Aux 7 milliards d'euros de valeur ajoutée produite directement par les Epl s'ajoutent 18,7 milliards d'euros de valeur ajoutée induite.

Source FedEpl

## ■ De la Fédération



### 770 adhérents

Au 31 décembre 2020, la Fédération compte 770 Epl adhérentes dont 471 Sem, 247 Spl, 19 Spla et 13 SemOp.



### 4 032 K€ de cotisations

Le montant de la cotisation s'élève à 4 032 450 € de cotisations et représente 58 % des ressources de la Fédération.

Outre les cotisations, les autres ressources proviennent pour 20,1 % de la contribution de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) à l'action de la FedEpl en faveur des Sem immobilières, et pour 20 % des ressources commerciales : Congrès et Salon des Epl, journées d'information, partenariats, etc.

Avec un effectif de 37,2 équivalents temps-plein (ETP), les charges de personnel représentent 50,5 % des dépenses d'exploitation et 84 % du montant total des cotisations.

Source DRI

# Les événements marquants de l'année 2020

De la crise du Covid-19 à l'élection du nouveau président de la FedEpl, Patrick Jarry, en passant par la tenue du Congrès et la mobilisation intense de la fédération pour accompagner les Epl, retour sur les faits saillants d'une année qui restera dans l'histoire.

## Janvier

16 janvier

**Daniel Raoul nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur**

**Père de la loi fondatrice des Sociétés publiques locales (Spl), Daniel Raoul est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.** Ancien sénateur de Maine-et-Loire, ancien président de la commission des Affaires économiques du Sénat, Daniel Raoul est l'auteur de la proposition de loi sénatoriale de 2010 qui donna naissance aux Spl en France ; on en compte aujourd'hui 417 et leur progression est constante. Il s'est également fortement impliqué lors des débats sur la création du statut de la SemOp. **Il a enfin pris la plume, via une tribune, en soutenant la proposition de loi Marseille qui a permis de sécuriser l'actionnariat des Epl.** Bref, un élu auquel le mouvement de l'économie mixte locale doit beaucoup.



21 janvier

**Vœux officiels de Jean-Marie Sermier**

C'est devant de nombreux parlementaires, des représentants de l'État, d'associations d'élus et de fédérations métiers que Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), député du Jura, a prononcé les traditionnels vœux pour l'année 2020.

**Dans son intervention, Jean-Marie Sermier a rappelé que les 1 310 Sem d'alors (on en compte aujourd'hui 1 332), Spl et SemOp de France avaient été confrontées à une certaine « tension » dans les premiers mois de l'année 2019** due à la décision du Conseil d'État fragilisant l'existence de la grande majorité des Epl ayant plusieurs niveaux de collectivités locales à leur capital ; l'enquête de la Cour des comptes sur les Sem s'interrogeant sur la pérennité du modèle ; la mise en œuvre de la loi Élan et l'obligation pour les Epl ayant une activité de bailleur social de passer à la vitesse supérieure en matière de regroupement. La fin de l'année 2019 a permis de lever les doutes, « dans

une atmosphère plus apaisée et porteuse d'opportunités comme de sécurité pour l'avenir ». La loi Marseille, adoptée à l'unanimité des deux chambres, a en effet réaffirmé la possibilité pour les Epl d'associer à leur capital plusieurs niveaux de collectivités locales. **Le Livre blanc sur l'économie mixte locale, présenté au Congrès de Strasbourg de la FedEpl, a affirmé l'adéquation de la réponse Epl aux besoins des territoires** et repris « des propositions pour la plupart lucides et constructives » formulées par la Cour des comptes.



**La première Société de coordination nationale « Hactée »**

Autre événement majeur sur lequel le président Jean-Marie Sermier a insisté : **« La reconfiguration du tissu des bailleurs sociaux est marquée par le regroupement d'un nombre significatif de Sem immobilières et par la constitution le 18 décembre de la première Société de coordination nationale. HACT France (Habitat Aménagement et Coopération des Territoires).**

Elle rassemble une vingtaine de Sem immobilières à l'initiative d'élus désireux de concilier l'objectif de mutualisation de la loi et le maintien d'un tissu de Sem conciliant sous leur maîtrise enracinement territorial, management d'entreprise et réponse globale. »

### **Les Epl très actives dans les démarches RSE**

Dans le cadre des travaux préparatoires au Livre blanc sur l'économie mixte locale, la FedEpl a souhaité cerner l'engagement des Sem, des Spl et des SemOp dans la démarche de RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Il ressort de cette étude que nombre d'entre elles ont amorcé un changement dans leurs pratiques au cours de ces dernières années. **Les Epl se sont engagées à une large majorité dans les différents aspects de la responsabilité sociale et environnementale**, qu'il s'agisse de ses volets sociaux, sociétaux, environnementaux ou de gouvernance. Le taux d'engagement des Epl dans la démarche de responsabilité sociale et environnementale s'élève à 92 %. **Près de quatre Sem, Spl et SemOp sur cinq ont engagé quatre actions ou plus dans cette perspective (79 %)**. Sans surprise, le dimensionnement de la société apparaît comme un critère prépondérant pour la mise en place d'une telle politique. Les Epl de 50 salariés et plus semblent en effet davantage en capacité de devenir motrices en matière de développement durable. Elles ont lancé dix initiatives liées à la RSE en moyenne contre six pour les autres Epl.



### **Une année 2020 dédiée à la mise en œuvre du Livre blanc et à l'accueil des nouveaux élus**

**Le premier conseil d'administration de la FedEpl a lieu le 21 janvier. Après avoir pris connaissance du bilan d'activité de l'année 2019, le conseil d'administration arrête la feuille de route de la FedEpl pour 2020.** Trois priorités se dégagent : l'achèvement du plan stratégique Epl Territoires 2020 qui impulse l'action depuis 2012, en particulier sur le renforcement de l'accompagnement des adhérents au moment de leur candidature à un appel d'offre ; la mise en place de l'analyse comparative de la situation économique et financière de chaque Epl ; le développement d'un réseau d'échange sur le management entre dirigeants. Des priorités qui se déclinent concrètement comme suit : l'accueil des nombreux nouveaux présidents et administrateurs d'Epl après les élections municipales de mars 2020, avec comme produit phare l'offre de formation « Epl Gouvernance », et la mise en œuvre des préconisations figurant dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale, notamment de maîtrise politique, de gouvernance des filiales, de transparence des rémunérations et d'égalité de traitement.

Pour les mesures de nature législative, **le conseil d'administration de la Fédération décide de saisir l'opportunité que présente la proposition du gouvernement de concevoir en étroite concertation avec les associations d'élus le Projet de loi 3D** (décentralisation, différenciation et déconcentration). Le conseil d'administration valide Cannes comme destination d'accueil du Congrès national des Epl en 2023, dresse le bilan du dernier Congrès qui s'est tenu à Strasbourg, et approuve trois demandes d'adhésion.



**29 janvier**

### **Les élus de montagne de plus en plus Epl-compatibles**

**Le président Sermier participe à la cérémonie des vœux de l'Association nationale des élus de la montagne (Anem).** Il s'entretient avec sa présidente Annie Genevard. Ils établissent le même constat : les Epl, au nombre de 225 dans les territoires montagnards en ce début d'année, étendent de plus en plus leur périmètre au-delà du « socle d'origine » des remontées mécaniques, en particulier dans les domaines du tourisme, de l'énergie et du logement. Un constat qui pousse à densifier encore plus les relations entre la FedEpl et l'Anem, et ce d'autant plus

que le conseil d'administration de la Fédération a désigné la montagne comme une de ses priorités pour l'année en cours.



### La FedEpl et l'Anah échangent sur la préparation de décrets

**Thierry Durnerin, directeur général de la FedEpl, rencontre Valérie Mancret-Taylor, directrice générale de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), et Jessica Brouard-Masson, directrice de l'expertise et des politiques publiques.**

Cet échange s'inscrit dans le cadre de la préparation des décrets d'application du nouveau régime de la vente d'immeuble à rénover (VIR) et du dispositif d'intervention immobilière et foncière (DIIF).

## Février



11 février

### Les Epl des Antilles regardent dans la même direction

Une délégation de la FedEpl est aux Antilles (Martinique,

Guadeloupe). Lors d'une réunion de travail à la résidence départementale du Gosier, sous la direction de la présidente du Conseil départemental de Guadeloupe, Josette Borel-Lincertin, en sa qualité de présidente de la Société d'économie mixte d'aménagement de la Guadeloupe (Semag), aborde deux sujets d'importance : le premier concerne le projet de création d'une Fédération des Epl de la Caraïbe (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin) ; Diane Montrose, PDG de la Spl Martinique Aménagement et élue à la collectivité territoriale de Martinique, est présente pour porter la voix des Epl martiniquaises. **La volonté des différents territoires de s'unir pour porter aux Antilles la voie de l'économie mixte est clairement affichée,** notamment pour porter le modèle des Epl auprès des collectivités territoriales.

**Autre sujet abordé : la prochaine Conférence des Epl Outre-mer qui doit se tenir en 2021 en Guadeloupe.** L'ensemble des Epl guadeloupéennes défrichent les problématiques qui pourraient être retenues (le tourisme, la résilience territoriale, les services à la personne...), ainsi que les expériences à valoriser pour inspirer d'autres Epl ultramarines.

18 février

### Le programme 2020 de la Commission européenne ouvre une fenêtre pour l'octroi de la qualification de PME aux Epl

La Commission européenne présidée par Ursula von der Leyen adopte son programme de travail pour

2020. Décidée à relever les défis du changement climatique et du passage au numérique, la nouvelle Commission s'appuie sur une quarantaine d'initiatives concrètes. Six grandes ambitions se dessinent, devant conduire à un pacte vert pour l'Europe, une adaptation de l'Union à l'ère du numérique, une économie au service des personnes, une Europe plus forte sur la scène internationale, la promotion du mode de vie européen et un nouvel élan pour la démocratie européenne. La FedEpl se mobilise depuis longtemps pour tenter d'obtenir la reconnaissance de la qualité de PME pour les Epl en droit européen. **La définition figurant dans une recommandation de la Commission européenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 est en effet présente dans plus de 100 actes juridiques** qui couvrent un large éventail de politiques de l'UE et conditionnent l'octroi d'un certain nombre de dispositifs pouvant intéresser directement les Epl (financements de la BPI France, subventions européennes, etc.).

19 février

### Le Sénat et la FedEpl en étroite concertation sur la loi 3D

Le président Jean-Marie Sermier et les vice-présidents Hervé Marseille et Antoine Lefèvre rencontrent Jean-Marie Bockel, président de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation. Un rendez-vous est organisé à l'initiative de Gérard Larcher, président du Sénat, afin d'étudier les suites susceptibles d'être données par le Sénat au

Livre blanc sur l'économie mixte locale. Jean-Marie Bockel assure la délégation de la FedEpl que le Sénat a décidé de contribuer très en amont au Projet de loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration) annoncé par le gouvernement et piloté par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en constituant un groupe de travail chargé de rédiger un rapport sur le contenu souhaitable de la future loi. **Le pilotage de ce dossier est confié à Philippe Bas, président de la commission des Lois, et à Jean-Marie Bockel en sa qualité de président de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.** Ce dernier se prononce en faveur d'une prochaine intégration de la FedEpl afin d'envisager l'intégration dans le projet de loi des propositions à caractère législatif figurant dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale.



**20 février**

### **Les Sem immobilières, bonnes élèves de la rénovation énergétique**

Le classement énergétique d'un logement peut être une garantie de sa bonne qualité, dans la mesure où il donne une indication sur sa performance énergétique.

Les données présentées résultent des déclarations faites par les Sem immobilières sur la plateforme Harmonia (2018). **La compilation des informations renseignées et le traitement statistique de ces informations permettent de faire un état des lieux du classement énergétique des logements gérés.** Ainsi, 15,87 % (soit 48 464 logts) des logements se situent dans la catégorie A, 10,55 % (soit 32 205 logts) dans la catégorie B, 29,30 % (soit 89 462 logts) dans la catégorie C, 28,81 % (soit 87 969 logts) dans la catégorie D, 9,89 % (soit 30 189 logts) dans la catégorie E, 2,13 % (soit 6 506 logts) dans la catégorie F, et 3,45 % (soit 10 540 logts) dans la catégorie G.

## Mars



**2 mars**

### **Cecilia Teruggi rejoint la FedEpl**

Chargée de missions Europe et développement du réseau, Cecilia Teruggi est le nouveau visage de la Fédération auprès de nos homologues européens. « Je suis avocate au barreau de Madrid et titulaire du Capa en France, et cette mission à la FedEpl répond parfaitement à ce que j'attendais. Animer ce réseau européen est fondamental, étant donné

qu'une partie du destin des Epl françaises se joue à Bruxelles », assure-t-elle. Au-delà de cette mission, **Cecilia Teruggi veille à développer le réseau de la FedEpl**, celui qui permet de nouer des partenariats dans des domaines très divers. « Ce peut être une association, des organismes, des cabinets d'avocats avec lesquels la FedEpl parvient à dégager des centres d'intérêt communs pour mettre en œuvre une réciprocité bien pensée », précise-t-elle.

**8 mars**

### **Journée internationale des droits des femmes... dans les Epl !**

Les chiffres sont éloquentes : lorsque l'on interroge la base de données de la Fédération des Epl à travers le prisme du genre, le résultat tombe, sans appel. **Sur les 1 302 Epl comptabilisées fin 2019, côté directrices-directeurs, 249 sont des femmes contre 1 053 hommes, soit 19 %. Côté présidentes-présidents, 200 femmes occupent la fonction contre 1 122 hommes, soit 15 %.**

La Journée internationale des droits des femmes du 8 mars est la bonne occasion de s'interroger sur cette statistique. La Fédération en profite pour s'informer auprès de trois d'entre elles, fortement impliquées dans l'économie mixte locale : Patricia Brunel-Maillet, PDG de la Sem Énergie Rhône Vallée, vice-présidente du département de la Drôme, adjointe au maire de Montélimar, Marie-Paule Robineau, directrice de la Secal en Nouvelle-Calédonie, et Marion Canales, adjointe au maire de Clermont-Ferrand depuis 2014, en charge de l'économie, de

l'ESS (économie sociale et solidaire), de l'emploi et du tourisme d'affaires et devenue depuis présidente d'Assemblia, première Sem multi-activités dans l'habitat.



**13 mars**

### **La FedEpl relance Epl Gouvernance**

À l'approche des élections municipales et avant même que les futurs exécutifs municipaux soient désignés, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales relance son offre de formation Epl Gouvernance, initiée en 2019 et destinée aux présidents et administrateurs. Une formation qui rencontre, aujourd'hui encore, un succès croissant auprès des adhérents.

### **Les acteurs de la filière événementielle interpellent le Premier ministre**

La France bascule dans la crise sanitaire. La FedEpl se met en mode commando, notamment pour soutenir les filières événementielles et touristiques fortement ébranlées, et qui continuent de subir les effets d'une crise qui joue les prolongations.. L'épidémie du Covid-19 amène le gouvernement à prendre des mesures strictes pour limiter la propagation du virus qui se traduisent par **l'interdiction de rassemblements de plus de 1 000 personnes dans les enceintes fermées couvertes**

**ou de plein air.** Des mesures qui impactent les Epl de la filière événementielle, palais des congrès, parcs des expositions, salles de spectacles et zéniths qui représentent plus de 60 Epl sur tout le territoire et sont de véritables acteurs de l'attractivité des territoires. La FedEpl se mobilise avec l'Unimev (Union française des métiers de l'événement), France Congrès et Événements, la Fédération française des métiers de l'exposition et de l'événement, le Groupement national des indépendants de l'hôtellerie et de la restauration et avec les Traiteurs de France. Un courrier est adressé au Premier ministre d'alors Édouard Philippe, afin de demander en urgence la création d'un fonds de solidarité nationale en faveur des entreprises de la filière événementielle. Une demande satisfaite quelques jours plus tard.

**18 mars**

### **La FedEpl soutient les 104 Epl ultramarines**

**La ministre des Outre-mer Annick Girardin précise que « l'état d'urgence va s'appliquer dans les Outre-mer [...] ». Il faut des mesures massives au choc majeur que nous connaissons »,** ajoute-t-elle. La Fédération des élus des Epl se mobilise pour aider, conseiller et orienter les 104 Epl ultramarines.

**20 mars**

### **Jean-Marie Sermier l'assure : « Face à cette crise unique, les Epl répondent présent. »**

**Le monde s'adapte à la nouvelle donne sanitaire.**

### **Interrogé sur le site de la FedEpl, Jean-Marie Sermier se dit « réaliste mais volontariste », et rappelle à quel point les Epl peuvent être d'utiles relais des services publics en cette période de crise unique dans l'histoire.**

« La Fédération des Epl est totalement solidaire de l'ensemble du mouvement, et se trouve mobilisée à ses côtés comme à l'habitude au quotidien via ses collaborateurs, même à distance. Nous mettons d'ores et déjà tout en œuvre pour que les Epl bénéficient pleinement des fonds d'urgence et des facilités de financement qui seront mises en place dans les jours à venir. La Fédération des Epl doit être une facilitatrice auprès de nos adhérents et jouer un rôle clé dans les mesures prises pour soutenir le développement économique », précise-t-il.

**26 mars**

### **La FedEpl en lien direct avec Matignon**

**Grâce au contact permanent maintenu avec ses adhérents, la FedEpl transmet le 26 mars au cabinet du Premier ministre Édouard Philippe, à la demande de ce dernier, une note détaillée de la situation par grands domaines d'activité et identifiant les points sur lesquels des clarifications et initiatives seraient les bienvenues de la part des pouvoirs publics. Il est décidé de la mise en place d'un dialogue régulier avec les cabinets de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, du ministre de la Ville et du Logement, de la ministre des Outre-mer, du secrétaire d'État en charge du Tourisme,**

et du secrétaire d'État en charge des Transports, ainsi que des directeurs de leurs administrations centrales. Des points réguliers sont organisés avec les dirigeants des Epl pour les relayer auprès du gouvernement. C'est grâce à ce lien fort que la FedEpl parviendra à rendre les Epl éligibles au chômage partiel, alors qu'une telle mesure n'était pas envisagée dans un premier temps.

### Les Epl, des entreprises à part entière

**De nombreux échanges se déroulent entre la Direction du Trésor, BPI France et les représentants du secteur bancaire.** Il en résulte que les Epl s'inscrivent pleinement dans le dispositif de 300 milliards d'euros mis en place par le gouvernement afin de répondre aux conséquences de la crise sanitaire pour l'ensemble des PME françaises.

**Ce dispositif concerne toutes les entreprises de moins de 5 000 salariés, quel que soit leur statut juridique (à l'exception des SCI), et peut représenter jusqu'à trois mois de chiffre d'affaires 2019 de l'entreprise (25 % du chiffre d'affaires HT de l'année), ou deux années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis janvier 2019.**

La Fédération des Epl salue la mobilisation exceptionnelle de l'ensemble de ses partenaires du secteur bancaire qui a permis de sécuriser ce dispositif pour l'ensemble des Epl : le groupe BPCE (Caisse d'Épargne, Crédit Coopératif, Bred), La Banque Postale, Arkea Banque Entreprises & Institutionnels, le Crédit Mutuel-Alliance Fédérale,

le Crédit Agricole, la Société Générale.



27 mars

### Didier Aldebert propose d'offrir des vacances aux « soldats » de la guerre contre le Covid-19 !

Maire de Vinassan (Aude), PDG de la Sem Alenis et président de la Fédération des Epl d'Occitanie, Didier Aldebert est aussi président du Conseil des fédérations régionales (CFR), qui réunit les présidents des 13 fédérations d'Epl de Métropole et d'Outre-mer. Cet homme généreux a eu une belle idée et veut entraîner, entre autres, les Epl dans l'affaire : offrir des vacances aux soldats (soignants, caissières, etc.) qui mènent la guerre contre le Covid-19 !

### Les Epl, en relais des collectivités territoriales

Sur le front de la crise sanitaire, les soignants mènent un rude combat pour sauver des vies. Ailleurs, le pays s'adapte, en état de sidération. **Des initiatives naissent aux quatre coins de l'Hexagone et les Epl redoublent d'ingéniosité pour s'adapter à la crise et assurer les missions de proximité, au-delà même de leur zone habituelle d'intervention.** Dans la lettre numérique envoyée aux adhérents toutes les semaines, la Fédération relaie toutes les initiatives prises. **Comme celle de la Sem**

**Champagne Parc Auto, à Reims, qui met à disposition l'un de ses parcs de stationnement, Erlon, pour recueillir les masques des particuliers.** « Nous en avons ainsi récupéré environ 120, que nous avons déposés à une pharmacie. C'est une petite goutte d'eau dans un océan de bonne volonté et Erlon reste à disposition des particuliers tant que nous ne serons pas sortis de cette crise », explique Olivier Guinot, directeur général de la Sem Champagne Parc Auto. Pour rappel, au tout début de la crise, le stock très insuffisant des masques était l'une des premières mauvaises surprises. Aujourd'hui, la pénurie a cédé le pas à une surabondance. Les masques font partie de notre quotidien.

## Avril



3 avril

### La Banque des Territoires fournit du « carburant » aux Epl

**Dans un entretien accordé au site de la FedEpl, la Banque des Territoires assure vouloir soutenir le mouvement des Epl dans la crise sanitaire.** Plusieurs mesures concrètes sont prévues pour soulager les trésoreries et éviter au maximum les impasses de liquidité. Olivier Sichel, directeur de la Banque

des Territoires et directeur général adjoint de la Caisse des Dépôts, le dit haut et fort : « L'objectif est clair : envoyer du carburant » aux Epl pour qu'elles puissent faire face très vite aux impacts financiers inévitables de la crise.

### La FedEpl et l'Unam montent au créneau pour les entreprises de l'aménagement urbain

Dans un courrier adressé au Premier ministre, Jean-Marie Sermier et François Rieussec, président de l'Unam (Union nationale des aménageurs) font remonter un ensemble de propositions recueillies auprès des 600 entreprises publiques locales et privées, agissant exclusivement dans le champ de la maîtrise d'ouvrage dédiée à l'aménagement urbain. Afin d'assurer une relance rapide de l'activité économique, la FedEpl et l'Unam préconisent entre autres : de garantir un minimum de service public pour instruire les autorisations d'urbanisme et environnementales dans les collectivités territoriales ou dans les services déconcentrés de l'État ; d'organiser au plus vite les actes de passation des ventes immobilières et foncières à distance autorisant notamment la comparution des parties en visioconférence.

### La Fédération mobilisée, ses partenaires aussi

Face à une crise sanitaire qui s'installe dans la durée, l'ensemble des élus du conseil d'administration et les salariés de la FedEpl se mobilisent pour venir en aide aux Epl les plus en difficulté.

Les partenaires s'inscrivent dans la même démarche. Ainsi, **Sémaphores, cabinet de conseil auprès des entreprises, des acteurs publics et des territoires, intervenant régulier du club des DAF (directeurs administratifs et financiers), met à disposition des adhérents deux documents précieux** : le premier concerne le remboursement accéléré des créances fiscales dans le cadre de la crise du Covid-19 ; le second a trait au traitement de la crise sanitaire dans les comptes 2019.



7 avril

### La FedEpl émet des réserves sur le guide des bonnes pratiques dans le BTP

La FedEpl signe, avec trois autres organisations (la Fédération des promoteurs immobiliers, la Fédération des sociétés immobilières et foncières et l'Union nationale des aménageurs), un communiqué commun sur le guide des bonnes pratiques destinées aux entreprises du BTP diffusé le 2 avril par l'Organisme professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBT) et validé par le gouvernement. Dans ce communiqué, les trois fédérations regrettent sur le fond de ne pas avoir été « associées à l'élaboration de ce guide ». En effet, si elle partagent « l'objectif d'assurer la reprise de

l'activité du secteur de la construction dans des conditions optimales de protection de la santé et de la sécurité des salariés œuvrant sur les chantiers », elles pointent des « aspects contractuels et de partage des responsabilités entre acteurs qui ne relèvent pas de la compétence de l'OPPBT ».

Ainsi, « le guide met [...] à la charge des maîtres d'ouvrage des obligations comme la désignation d'un "référé Covid" dont le rôle de coordination relève d'autres acteurs (CSPS, OPC, maître d'œuvre). Il comporte également des annexes qui s'immiscent indûment dans les relations contractuelles. Il est fondamental que chaque intervenant assume pleinement sa responsabilité d'employeur – comme prévu par le Code du travail – pour préserver la santé et la sécurité de ses salariés », indique le communiqué.

Depuis, sur les chantiers, les Epl se sont adaptées à la réalité du terrain et le guide de l'OPPBT reste la référence.

1,4 milliard d'euros  
pour faire face au Covid-19  
Découvrez le plan d'urgence,  
de solidarité, et de relance  
de la Région Sud

8 avril

### Les Epl de Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent s'appuyer sur le plan régional de soutien aux entreprises

La Région Sud se mobilise aux côtés de l'État pour soutenir les entreprises régionales à

travers un « Plan urgence et solidarité ». **Pierre-Paul Leonelli, président de la Fédération des Epl Région Sud, obtient la confirmation de l'éligibilité des Epl** à la plupart des dispositifs mis en place. Ce véritable plan de bataille économique décline une série de mesures qui viennent compléter les dispositifs nationaux (PGE (prêts garantis par l'État), reports de charges, etc.) et s'adresse à un large panel de bénéficiaires... dont les Sem, Spl et SemOp de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**9 avril**

**Les Epl font entendre leur voix au Comité de filière tourisme du ministère des Affaires étrangères**

**Lors de la réunion de la commission filière tourisme, présidée par Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la FedEpl interpelle le gouvernement sur l'évolution de la situation économique dans les domaines du tourisme** fortement touchés par l'impact du Covid-19, et réclame un soutien plus affirmé.

Sur les 20 milliards d'euros garantis à ce jour par la BPI, 550 millions d'euros font l'objet d'un préaccord pour le secteur du tourisme. Le montant moyen du PGE (Prêt garanti de l'État) accordé s'élève à 140 000 euros par entreprise. La BPI invite les entreprises concernées à saisir au plus tôt le PGE afin d'être en capacité de rebondir et de mobiliser de la trésorerie pour redémarrer leur activité.



**10 avril**

**Les Epl franciliennes peuvent accéder à la centrale d'achat Covid-19 mise en place par la Région**

Pour faire face à la crise sanitaire actuelle et anticiper la reprise, **la Région Ile-de-France met en place une centrale d'achat à destination des collectivités locales et des entreprises franciliennes** pour commander des masques, du gel hydroalcoolique ou encore du matériel de désinfection.

**15 avril**

**Un nouveau projet de loi de finances rectificative consolide les aides aux Epl**

À la suite de la décision de prolonger le confinement jusqu'au 11 mai prochain, un deuxième projet de loi de finances rectificative est présenté par le ministre de l'Économie et des Finances et le ministre de l'Action et des Comptes publics. Ce projet de loi prévoit un déficit public à - 9 % du PIB, une dégradation largement expliquée par le solde conjoncturel et l'effet des mesures exceptionnelles et temporaires. Il vient également consolider les dispositifs déjà ouverts pour les Epl par le premier projet de loi de finances rectificative du 23 mars dernier.

**En créant une Sem, le Grand Est « Dynamise » sa stratégie d'approvisionnement de tests sérologiques**

En partenariat avec le Crédit Mutuel et la Banque des Territoires, la Région Grand Est porte sur les fonds baptismaux **Dynamise, Seml dont l'objectif est d'acheter le matériel destiné à répondre à la crise sanitaire, notamment des kits de tests sanguins Covid-19.**

**17 avril**

**De l'État aux collectivités territoriales, la FedEpl sur tous les fronts**

L'action politique en direction des pouvoirs publics est une priorité constante de la Fédération. Elle met en place un réseau permanent de contacts avec les ministères, les collectivités territoriales, les financeurs publics, les associations d'élus, ainsi que l'ensemble de l'écosystème de l'économie mixte. Un réseau pleinement activé dans le contexte de crise sanitaire, qui permet aux Epl, dans tous les secteurs qu'elles couvrent, de faire face aux situations les plus complexes. Sur le terrain, les Epl s'investissent toujours plus. **Suspension des loyers sur simples déclarations sur l'honneur, mise à disposition de parkings pour organiser un drive de produits locaux, ouverture d'équipements pour des installations sanitaires, fabrication de masques « alternatifs »...** Jour après jour, les Epl multiplient les initiatives pour répondre aux diverses urgences.



### La FedEpl sonde les Epl

Très engagée depuis le début de la crise sanitaire auprès du mouvement, la FedEpl ouvre un espace d'expression sur son site afin de **faire remonter les multiples difficultés rencontrées, mais aussi pour sonder les Epl sur la manière dont elles préparent le déconfinement. Un questionnaire reste en ligne jusqu'à la fin du mois de mai.** L'objectif est de cerner au mieux les différentes situations vécues par les Epl et d'agir de la manière la plus efficace auprès des pouvoirs publics qui sont régulièrement alimentés de contributions de la FedEpl.

24 avril

### Le tourisme et le thermalisme dans l'œil du cyclone de la crise sanitaire

**La fédération soutient la démarche engagée par le député des Hautes-Pyrénées Jean-Bernard Sempastous, par ailleurs président du Groupe d'étude thermalisme à l'Assemblée nationale, auprès de François Decoster, directeur de cabinet de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.** L'objectif est de mettre en place un plan de relance pour le thermalisme dans le contexte de la crise du Covid-19. Par ailleurs, le secteur touristique cherche

à trouver la parade. Chaque semaine, la Fédération participe au Comité de filière tourisme, présidé par Jean-Baptiste Lemoyne, pour envisager les solutions les plus adaptées.

### La réponse pragmatique des Sem face à la problématique des loyers

**De Bordeaux à la Réunion, deux situations différentes mais une même philosophie : prendre en compte les difficultés des locataires (particuliers ou entreprises) pour dégager le meilleur compromis.**

La Sem métropolitaine inCité, opérateur de Bordeaux Métropole et de la ville de Bordeaux pour le développement du commerce de proximité, décide ainsi d'annuler trois mois de loyer (hors charges au profit des activités éligibles) pour soulager les charges des TPE, locataires commerçants, artisans et associations. De son côté, la Société immobilière du département de la Réunion (SIDR) mène une action dite de « phoning solidaire », c'est-à-dire d'appels téléphoniques, auprès de tous ses locataires de plus de 60 ans, afin d'envisager des solutions pour ceux qui sont le plus en difficulté. Premier bailleur social de l'île, le parc locatif de la SIDR compte 26 500 logements déployés sur 22 communes.

### Les Epl de Bourgogne-Franche-Comté éligibles aux aides de la Région

Mobilisée dans la lutte contre le Covid-19 et ses conséquences économiques, la Région Bourgogne-Franche-Comté instaure

un dispositif spécifique à destination des entreprises.

**Sous l'impulsion de Vincent Fuster, président de la Fédération des Epl Bourgogne-Franche-Comté,** les services de la Région confirment à la FedEpl l'éligibilité des Sem, SemOp et Spl à ces mesures.

28 avril

### La FedEpl renforce sa collaboration avec la Compagnie nationale des commissaires aux comptes

**Jean-Marie Sermier et Jean Bouquot, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC), font le point sur les pistes de travail à mettre en œuvre en commun pour aider les Epl.** Le président de la FedEpl met en avant différents enjeux du mouvement des Epl, dont les suites du Livre Blanc sur l'économie mixte locale et le regroupement des Sem immobilières, pour lesquels des travaux communs entre la CNCC et la FedEpl ont été prévus lors de cet échange. Il insiste également sur l'importance du rôle des commissaires aux comptes dans le contexte d'une plus grande transparence quant au fonctionnement des Epl. En tant qu'ancien commissaire aux comptes et actuel président de la Semi de Tarbes, **Gérard Trémège, par ailleurs trésorier de la FedEpl, met l'accent sur l'importance du trio président, directeur général et commissaires aux comptes dans le fonctionnement d'une Epl.** Il rappelle l'impact de l'obligation de regroupement des organismes de logement social prévu par la loi Élan pour les Sem immobilières,

ainsi que le rôle essentiel des Epl en tant qu'outils de proximité auxquels les élus locaux tiennent particulièrement. Le principe de la création de webinaires est acté pour donner plus d'ampleur encore à cette féconde collaboration.

**29 avril**

### **Jean-Marie Sermier échange avec Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire**

Il attire son attention sur le rôle d'amortisseur de crise et d'anticipateur de reprise des Entreprises publiques locales. Dans le contexte de la crise du Covid-19, J-M Sermier souligne le comportement exemplaire et solidaire des Epl. Exemplaire pour ce qui est de limiter le plus possible l'impact de la crise sur les fournisseurs, prestataires, sous-traitants, comme sur leurs personnels. Solidaire en ce qui concerne la garantie du maintien des services publics indispensables au bon fonctionnement des territoires (eau, énergie, funéraire, logement social, transports, déchets) ou la prise d'initiatives, en particulier en matière d'accueil et de maintien du lien avec les publics les plus fragiles. **Le président Sermier insiste aussi sur la capacité des adhérents de la Fédération à s'investir activement dans des domaines susceptibles de reprendre assez rapidement et où ils sont déjà traditionnellement leaders, comme la rénovation énergétique, cœur de ville, et tout type d'activité de chantier.** La secrétaire d'État souligne qu'elle reste à l'écoute du mouvement des

Epl, dans le cadre de la mission que lui a confié le Premier ministre Édouard Philippe sur la reprise. Elle souhaite à cet effet disposer rapidement de propositions concrètes.



**30 avril**

### **La Nouvelle-Calédonie expérimente le déconfinement**

**À près de 17 000 kilomètres de distance avec la Métropole, la Nouvelle-Calédonie est entrée en déconfinement le 20 avril. La Secal et PromoSud commentent l'exception néocalédonienne.**

Société d'économie mixte au service des collectivités depuis 1971, la Secal explique :

« La Nouvelle Calédonie est peu peuplée (Ndlr, 284 060 exactement en 2018 selon le dernier recensement). Le nombre de personnes à faire revenir était somme toute réduit, ce qui a permis de mettre en place une politique drastique de confinement pour les personnes atteintes du virus et pour les personnes de retour sur le territoire ». Le virus n'a donc pas circulé en ce début de pandémie : sur les 18 cas recensés, 17 sont guéris.

À la Secal, le télétravail est devenu la norme. « Un réel succès, puisqu'en moins d'une semaine, nous avons réussi à équiper tous les salariés pour cela », précise la Sem. « Il est important de préciser que certaines

activités économiques ont pu reprendre mais qu'un certain nombre d'autres ne reprendront que le 4 mai, sous réserve que la situation sanitaire reste la même qu'aujourd'hui », déclare la Saem PromoSud, Société de financement et de développement de la Province Sud. « **Durant la période de confinement, PromoSud a continué à assumer ses missions en télétravail.** Cette pratique peu usitée jusqu'à cette crise a été bien perçue par l'ensemble de l'équipe. Rappelons que l'activité de notre Saem se prête bien à ce type d'exercice. La réouverture de nos bureaux et de notre pépinière d'entreprise s'accompagne bien évidemment de règles strictes concernant « les gestes barrières » qui resteront en vigueur jusqu'à la fin complète des risques de transmission du Covid-19 », précise la Saem.

### **La famille de la FedEpl continue de grandir**

**À l'occasion du conseil d'administration de la Fédération des Epl, plusieurs adhésions de collectivités sont approuvées.** Trois collectivités ont adhéré le 5 février dernier : le Syndicat de gestion des eaux du Velay (43), dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, représenté par Sylvain Dejoux, son directeur ; la communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne (51), dans la région du Grand Est, représentée par Dominique Lévêque, son président ; le Syndicat mixte de l'aéroport d'Albert-Picardie (80), dans la région des Hauts-de-France, représenté par son président, Franck Beauvarlet.

## Mai

5 mai

### **Comment se préparer à l'après-crise et (ré)organiser son activité ?**

Alors que la France se prépare, pour le 11 mai, à un déconfinement progressif, la FedEpl accélère les webinaires didactiques, en solo ou en s'appuyant sur les lumières de ses partenaires. Ainsi, le 5 mai, les Epl adhérentes peuvent assister à l'un d'entre eux. « Pour les dirigeants, plusieurs questions se posent et l'enjeu managérial est grand. Quelles mesures de sécurité mettre en place ? Comment réintégrer les collaborateurs dans l'entreprise ? Qu'est-ce que cela implique ? »

### **Guide de survie des dirigeants de la gestion de la crise du Covid-19 sur l'organisation et la gestion des Epl**

Ce guide, mis à jour régulièrement tout au long de l'année, a pour objectifs de **répondre à toutes les questions des Epl adhérentes** sur l'organisation des conseils d'administration et de surveillance et des assemblées générales, sur le statut des élus pendant cette période, sur la gestion de crise et les mesures économiques et financières de soutien proposées par le gouvernement et les différentes institutions.



### **Échanges avec Stéphanie Dupuy-Lyon, directrice générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)**

Thierry Durnerin, directeur général de la FedEpl, s'entretient avec Stéphanie Dupuy-Lyon, directrice générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature au ministère de la Transition écologique et solidaire. Arrivée à la tête de la DGALN en décembre 2019, elle orchestre l'action gouvernementale sur des sujets d'intérêts majeurs pour les Epl : l'aménagement urbain, le logement, l'eau, la biodiversité, la construction, les paysages notamment. Dans le contexte du Covid-19, trois thèmes précis sont abordés : **la reprise des chantiers du BTP, la réglementation en matière d'urbanisme et la relance économique.**

6 mai

### **Celia Doublet devient la nouvelle directrice générale de La Banque Postale Collectivités Locales**

Interlocutrice privilégiée du mouvement des Epl au sein de La Banque Postale, **la nouvelle directrice générale de cette filiale commune avec la Caisse des Dépôts est également membre du conseil d'administration de la Fédération des Epl.** Instauré

depuis plus de dix ans, le dialogue entre La Banque Postale et la FedEpl a permis d'anticiper le développement du financement des Entreprises publiques locales lancé en 2013, année à partir de laquelle La Banque Postale a affiché un fort investissement dans l'économie mixte, soutien qui ne s'est pas démenti depuis.



7 mai

### **Le cabinet d'Emmanuelle Wargon sonde la FedEpl sur la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités**

La FedEpl fait le point avec **Anne-Lise Deloron, coordonnatrice interministérielle sur la rénovation énergétique et Emmanuel Constantin, conseiller en charge du suivi de l'exécution des réformes au cabinet d'Emmanuelle Wargon.** Des échanges qui portent sur la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités, et plus particulièrement sur les travaux à engager dans les petites communes où beaucoup reste à faire.

13 mai

### **L'Europe conseille le secteur touristique avant la saison estivale**

La Commission européenne élabore une réponse commune pour faire face

à l'impact du Covid-19 sur le secteur du tourisme. **Le paquet de mesures, appelé « Tourisme et transports », vise à donner des lignes directrices aux États-membres** face à l'imminente saison estivale et le besoin de redémarrer l'activité touristique. Les Epl du secteur sont directement concernées.

**14 mai**

### **Réunion de travail autour des DSP dégradées**

Au cœur de la crise sanitaire, l'exécution des contrats de concession est particulièrement bouleversée. Pour accompagner les Epl dans la gestion des difficultés susceptibles de survenir entre concessionnaires et concédants, **la FedEpl organise une première réunion de travail avec son partenaire conseil le cabinet d'avocats Adamas**, pour répondre aux interrogations des Epl adhérentes et s'engager à l'élaboration d'un guide devant recenser les bonnes pratiques en situation de DSP dégradée, guide qui fera ultérieurement l'objet d'une large diffusion.

### **18 Md€ pour soutenir le secteur touristique**

À l'occasion d'un Comité interministériel du tourisme, Édouard Philippe présente un plan de soutien pour le tourisme, l'évènementiel, l'hôtellerie et la restauration. Il rappelle l'importance de ce secteur incontournable de l'économie française sinistré par la crise, qui représente 7,5 % du PIB et emploie 2 millions de personnes. **Le plan se décline en 21 mesures et concerne bien sûr les Epl.**

**15 mai**

### **La FedEpl propose des pistes au gouvernement pour activer la reprise de l'activité**

Depuis le début de la crise liée au Covid-19, la FedEpl est en contact permanent avec les pouvoirs publics pour permettre aux Epl de prendre toute leur part dans la sortie de crise et de bénéficier des nombreuses aides déployées par l'État. **C'est dans la continuité de ces échanges que le président Jean-Marie Sermier adresse une note au Premier ministre, Édouard Philippe, et à ses interlocuteurs habituels auprès des différents ministères, intitulée « Contribution de la Fédération des Epl pour la reprise de l'activité ».** Plusieurs pistes y sont explorées pour optimiser l'apport des 1 310 Epl hexagonales à la reprise économique, grâce à la souplesse d'intervention qui les caractérise, au plus près des besoins des territoires. Les mesures visent à assurer le recours au dispositif de mise en activité partielle, à ouvrir en même temps tous les secteurs d'activité de la filière tourisme, à permettre aux Epl culturelles de bénéficier du soutien du mécénat, et à prendre en compte les Epl comme des PME à part entière en droit européen. Dans le courrier qui accompagne la note suscitée, **Jean-Marie Sermier insiste auprès du Premier ministre** : « Les territoires et leurs élus vont plus que jamais avoir besoin de modes d'intervention efficaces, proactifs et partenariaux », écrit-il. Et de poursuivre : « Entreprises au service du public, enracinées dans leurs territoires, les Epl n'en ont

pas moins tenu depuis deux mois, sous l'impulsion de leurs élus, à pleinement jouer leur rôle d'amortisseur de crise. À cet effet, elles ont tenu à honorer la quasi-totalité de leurs engagements vis-à-vis de leurs sous-traitants et fournisseurs, et ont privilégié la mobilisation de leur trésorerie et leurs fonds propres à la sollicitation des dispositifs financiers que vous avez mis en place [...] **Le mouvement des Epl a su une nouvelle fois démontrer sa capacité d'adaptation au service de l'intérêt général [...]** Soyez assuré de la motivation des Epl pour relever ce défi. »



**18 mai**

### **Les Epl de Bourgogne-Franche-Comté se coordonnent sur la reprise des chantiers et la gestion des loyers**

À l'occasion d'une visioconférence organisée le 18 mai, les Epl de Bourgogne-Franche-Comté des domaines de l'immobilier d'entreprise et de l'aménagement ont partagé leurs retours d'expériences et leurs bonnes pratiques dans les domaines de la gestion des loyers et des relations des Epl avec les établissements bancaires et les assurances. Elles ont par ailleurs évoqué les contraintes liées à la reprise des chantiers, et leurs craintes concernant l'impact à moyen terme sur leurs finances.



28 mai

### Recommandations pour les Sem de logement social

Dans le cadre de la **Commission nationale de concertation locative** regroupant les cinq principales associations nationales de locataires et des Epl de logement social, la **FedEpl propose à ses adhérents un certain nombre de recommandations relatives aux relations avec leurs locataires suite à la crise actuelle**. Bien que des aides ont été prévues par les pouvoirs publics afin de limiter le risque d'impayé de loyer pour les locataires des logements sociaux les plus touchés par la crise, certains d'entre eux ne rentrent pas dans ces dispositifs ou risquent, malgré ces mesures, de rencontrer des difficultés pour s'acquitter de leur loyer. Aussi, la FedEpl propose-t-elle dans un document un certain nombre de recommandations afin de limiter les risques de contentieux, en faisant référence en particulier à la concertation locative, qu'elle passe par le conseil de concertation locative ou directement entre le bailleur et ses locataires en cas d'absence d'une telle instance de concertation.

### OMBREE, un appel à projets pour l'économie d'énergie des bâtiments en Outre-mer

Le programme **Outre-mer pour les bâtiments résilients et économes en énergie (OMBREE)** a pour objectif d'accompagner et de soutenir les dynamiques en Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte. Ce programme est financé dans le cadre des CEE (certificat d'économie d'énergie) et piloté par l'Agence qualité construction (AQC). Les Epl de ces territoires y sont éligibles.

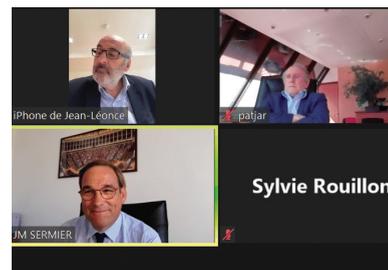
Juin



2 juin

### Le Congrès national des Epl aura bel et bien lieu du 13 au 15 octobre à Angers

Le palais des congrès d'Angers accueillera du 13 au 15 octobre le Congrès et le Salon des Entreprises publiques locales (Epl), au sein d'un équipement récemment rénové et géré par la Spl Destination Angers. Compte tenu de la tenue annoncée du second tour des élections municipales le 28 juin 2020, les instances de la FedEpl confirment la tenue du Congrès et du Salon aux dates prévues.



### Premier Bureau de l'année pour la FedEpl

Le Bureau prend connaissance des **activités mises en place par la FedEpl pour accompagner ses adhérents dans le contexte de la crise du Covid-19**, qu'il s'agisse d'obtenir auprès des pouvoirs publics le cadre législatif et réglementaire exceptionnel le mieux adapté puis de s'approprier l'arsenal mis en place, comme de gérer au quotidien l'impact de la pandémie et surtout de préparer la reprise. Le Bureau procède par ailleurs à un point d'étape sur la **mise en œuvre des préconisations du Livre blanc sur l'économie mixte locale**. Il adopte ainsi un avis de la FedEpl « *Mandat 2014-2020 : les Epl ont continué à adapter leur actionnariat à la nouvelle carte territoriale et aux attentes des collectivités locales.* »

**À la veille d'un nouveau mandat local 2020-2026, le Bureau de la FedEpl dresse un état des lieux de l'évolution de l'actionnariat des Epl depuis 2014.** Les élus saluent l'adaptation des Epl aux lois Maptam et NOTRe, et leur capacité à renforcer leur capitalisation, à proposer un partenariat attractif et durable aux opérateurs économiques actionnaires et à pérenniser leur positionnement d'opérateur de coopération entre collectivités. Plusieurs évolutions sont constatées :

- Une augmentation globale et substantielle de la capitalisation des Epl, portée autant par les collectivités territoriales que par leurs partenaires économiques.
- **Une évolution claire de l'équilibre entre collectivités territoriales dans l'actionnariat des Epl avec une progression constante des intercommunalités et des régions.**
- Une nouvelle carte intercommunale marquée par une affirmation des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, notamment des métropoles, et un recul des syndicats mixtes.

**3 juin**

### **Contribution au débat sur la Stratégie PME du Conseil économique et social européen**

La FedEpl est invitée par le Conseil économique et social européen (CESE) à participer au débat sur la stratégie PME en tant que représentant du Centre européen des employeurs et entreprises fournissant des services publics (Ceep). Cette audience de concertation vise à recueillir les avis des acteurs européens impliqués dans le domaine des PME sur la Stratégie de la Commission, publiée le 10 mars dernier. À travers son engagement vis-à-vis du Ceep-France et de la commission Services publics du Ceep-Europe présidée par Thierry Durnerin, directeur général de la FedEpl, cette dernière a largement contribué à l'élaboration de la réponse du Ceep sur l'avis du CESE au sujet de la Stratégie PME. La FedEpl promeut la défense et la prise

en compte des intérêts des Epl par le biais du Ceep, en insistant notamment sur le besoin de modifier la définition européenne des PME.

**4 juin**

### **100 000 masques fournis aux Epl grâce au partenariat avec CDC Habitat**

Face à la difficulté de trouver des masques, la FedEpl se mobilise. De nombreuses Epl gérant des logements passent par la fédération pour bénéficier des services de CDC Habitat. Un partenariat fécond puisqu'une vingtaine de Sem de logement ont pu recevoir près de 100 000 masques.

**5 juin**

### **Forte mobilisation pour l'intégration des Epl au Plan de relance du tourisme**

Consciente de l'urgence liée à la présentation d'un troisième projet de loi de finances rectificative en Conseil des ministres le 10 juin, la Fédération des élus des Epl se mobilise pour que les Epl de tourisme, de l'évènementiel, de la culture et des loisirs soient bien intégrées au Plan de relance du Tourisme. **En effet, le Plan de relance du tourisme, présenté par le Premier ministre Édouard Philippe le 14 mai dernier, écarte les Epl en les assimilant à tort à des collectivités territoriales,** ce qui a pour impact de les exclure des mesures du plan tourisme. La FedEpl a demandé au secrétaire d'État au Tourisme, Jean-Baptiste Lemoyne, lors d'un Comité de filière tourisme, que les Epl intervenant dans

le périmètre du tourisme puissent bénéficier des dispositifs ouverts aux petites et moyennes entreprises de droit commun. De nombreux parlementaires se mobilisent pour obtenir un résultat positif.

### **Les dirigeants d'Epl se projettent dans l'après-crise**

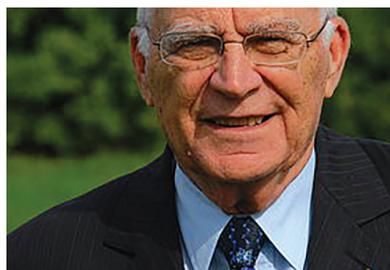
Dès le début de la crise du Covid-19, la FedEpl a mis en place différents dispositifs de recueil d'informations sur la situation des Epl. De ces différents dispositifs d'enquête, un sentiment de confiance en la pérennité des Epl est dominant chez une majorité de ses cadres. Les conséquences de la crise économique et sanitaire ne sont toutefois pas les mêmes selon les différents domaines d'activité, notamment dans celui du tourisme, de la culture et des loisirs où l'inquiétude est de mise. **Trois quarts des dirigeants déclarent que cette crise a eu une incidence forte, tandis que les autres évoquent un effet plus modéré.** La crise sanitaire est sans surprise en première position dans la hiérarchie des déterminants de l'activité des Epl cette année. Elle l'est particulièrement dans le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs, dans lequel pas une seule société n'aura été épargnée. La moitié des dirigeants anticipent un chiffre d'affaires pour l'année 2020 inférieur à celui de 2019, tandis qu'un quart d'entre eux envisagent un volume d'activité équivalent. S'agissant de leurs perspectives à moyen terme, les dirigeants d'Epl paraissent plutôt optimistes. S'ils partagent quasi unanimement des inquiétudes concernant la situation nationale dans les six prochains mois, ils sont une

majorité à avoir confiance concernant les perspectives de leur entreprise, en dehors des dirigeants de sociétés intervenant dans le tourisme, la culture et les loisirs.



### Publication d'un guide pratique des mesures à prendre en droit social/RH face à la crise sanitaire

La FedEpl actualise ce guide pour répondre aux questions que peuvent se poser les Epl sur les mesures organisationnelles à prendre comme le télétravail, ou les mesures permettant de faire face à une réduction ou une suppression d'activités ; les mesures liées aux CSE (Comité social économique) sont aussi analysées.



7 juin

### Décès de Paul Lombard, défricheur de l'économie mixte locale

La FedEpl apprend avec peine le décès le 7 juin de Paul Lombard, maire communiste de Martigues de 1968 à 2009. Développeur et bâtisseur, déterminé à inscrire sa commune dans la

modernité, Paul Lombard a largement misé à cette fin sur l'économie mixte locale dans des secteurs alors déjà identifiés comme le logement, l'aménagement et le tourisme, mais aussi en étant un des premiers élus de France à créer des Sem dans des domaines aussi innovants que les médias (radio locale) et les services à la personne (centres de loisirs, colonies de vacances). C'est donc bien naturellement que Paul Lombard s'est activement investi au sein du mouvement des Epl, en siégeant au conseil d'administration de la Fédération de 1990 à 2008, en participant activement comme vice-président à la création de la Fédération régionale de Paca aux côtés de Roland Blum en 1997 et en devenant lui-même président de cette fédération de 2002 à 2005.

10 juin

### Contact établi au plus haut niveau de la Direction de l'eau et de la biodiversité

Thierry Durnerin, directeur général de la Fédération des Epl, échange avec le numéro un de la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la Transition écologique et solidaire, Olivier Thibault. L'occasion de faire le point sur la pertinence de la gamme Epl dans le domaine de l'environnement, l'impact du Covid-19 sur la gestion des services d'eau et d'assainissement et la mobilisation du ministère et des agences de l'eau pour accélérer la reprise des travaux.



11 juin

### Jean-Baptiste Lemoyne confirme l'éligibilité des Epl au Plan de relance du tourisme

Dans le droit fil des mesures exposées dans le Projet de loi de finances rectificative n° 3 (PLFR-3) paru le 10 juin, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État au Tourisme, confirme, lors du Comité de filière tourisme, l'éligibilité des Epl au Plan de relance du tourisme. Un résultat arraché à la suite de la mobilisation significative de la FedEpl, des Epl et des élus des territoires ainsi que des représentants des filières (Unimev, France Congrès et le Snelac).

En effet, suite à l'urgence liée à la présentation de ce troisième projet de loi de finances rectificative en Conseil des ministres, la Fédération des élus des Epl s'était mobilisée pour que les Epl de tourisme, de l'événementiel, de la culture et des loisirs soient bien intégrées au Plan de relance du Tourisme. En effet, le Plan de relance du tourisme, présenté par le Premier ministre Édouard Philippe le 14 mai dernier, écartait dans un premier temps les Epl en les assimilant à tort à des collectivités territoriales. Grâce à l'appui déterminant du secrétaire d'État au Tourisme Jean-Baptiste Lemoyne, les Epl intervenant dans le périmètre du tourisme pourront

également bénéficier des dispositifs ouverts aux petites et moyennes entreprises de droit commun. De nombreux parlementaires se sont également mobilisés pour obtenir ce résultat positif.

### Notes pratiques à la disposition des nouveaux élus présidents et administrateurs d'Epl

Les communes et intercommunalités pour lesquelles le premier tour des élections municipales a été concluant ont commencé à désigner leurs représentants au sein des Sem, Spl et SemOp. Chaque Epl désignera ensuite son président. Pour accompagner les nouveaux élus dans ces nouvelles responsabilités, la FedEpl leur adresse une série de notes pratiques et promeut sa formation dédiée, « Epl Gouvernance ».

### L'écolabel Pavillon bleu flotte sur la commune de Beaumont-Saint-Cyr

Elle en est fière et elle a bien raison : la commune de Beaumont-Saint-Cyr est la première de la Vienne à bénéficier de l'écolabel Pavillon bleu. La récompense du travail accompli pour Christophe Jaulin, DG de la Sem Saga (Société anonyme pour la gestion et l'animation du parc de loisirs de Beaumont-Saint-Cyr).

### Le groupe Serl met l'accent sur l'accompagnement des locataires de ses filiales immobilières

Le contexte de pandémie lié au coronavirus a des conséquences économiques lourdes sur l'activité et les finances de nombreuses entreprises. Le groupe Serl

fait le choix d'accompagner les locataires aujourd'hui hébergés au sein de son patrimoine immobilier à vocation économique. Sans attendre l'ordonnance du 25 mars relative à tout défaut de paiement de loyers ou de charges locatives afférents à des locaux professionnels et commerciaux dont l'échéance de paiement intervient entre le 12 mars 2020 et le 24 juillet 2020, le Groupe Serl a pris des mesures à titre conservatoire pour accompagner les entreprises hébergées dans son patrimoine immobilier qui doivent surmonter cette crise inédite. **Le paiement des loyers et des charges a ainsi été suspendu** dès le 16 mars pour les activités non essentielles impactées par l'interdiction d'accueil du public (commerces, restauration, crèche), puis le 23 mars pour l'ensemble des entreprises hébergées impactées par le confinement généralisé dans les villages d'entreprises et les pôles de services, à l'exception des activités autorisées par mesures gouvernementales et des institutionnels.



19 juin

### Conforter l'activité des Sem immobilières ultramarines au sortir de la crise sanitaire

Dans une note, la FedEpl propose ses « **Contributions**

### pour la reprise de l'activité en Outre-mer » en resserrant le focus sur les Sem immobilières, dont le rôle est crucial pour atteindre un tel objectif.

Les 104 Epl ultramarines génèrent près de 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires et emploient près de 9 000 personnes sur l'ensemble des territoires ultramarins. Des chiffres qui démontrent l'effet d'entraînement des Epl ultramarines dans le développement économique de leurs territoires : la valeur ajoutée induite directement et indirectement par leur activité s'élève ainsi à près de 3 milliards d'euros, tandis qu'elles sont génératrices, selon la même logique, de plus de 33 000 emplois directs et induits.

Plusieurs pistes sont avancées pour limiter les conséquences du Covid-19 sur l'activité des Sem immobilières. En effet, comme le rappelle la note, « **les mesures adoptées dans le cadre du Plan logement Outre-mer 2019-2022 constituent des réponses adaptées aux contraintes territoriales qui permettent de soutenir les objectifs de construction de logements sociaux.** Toutefois, les effets des mesures portant sur la planification de la politique de construction et l'accompagnement des collectivités territoriales en matière de foncier et d'aménagement ne pourront pas s'apprécier immédiatement ». Si les effets de la crise en matière de loyers « seront maîtrisés », les « retards ou les surcoûts » concernant les chantiers programmés ou déjà engagés « sont importants ». **Quatre propositions émergent pour « limiter les conséquences de cette**

**crise** sur les programmes d'investissements engagés ou sur le point de l'être et [...] ainsi [...] garantir l'emploi des crédits alloués par la LBU (Ligne budgétaire unique) dans le cadre de l'ensemble des crédits des politiques publiques en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans les Outre-mer ». La FedEpl milite pour une « dérogation du principe d'obtention préalable du permis de construire ». Elle appelle de ses vœux la « prorogation exceptionnelle des délais pour la réalisation de constructions neuves ». Elle considère comme une nécessité impérieuse la « prise en compte des surcoûts liés à la crise du Covid-19 ». Et estime prioritaire l'« augmentation du seuil de financement des projets bénéficiant du Plan d'investissement volontaire d'Action logement ».

### Lancement de l'Observatoire des rémunérations des dirigeants d'Epl

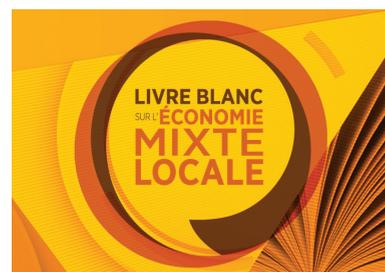
Le Livre blanc sur l'économie mixte locale avait annoncé la création, sous l'égide de la Fédération des Epl, d'un Observatoire des rémunérations des dirigeants de Sem, de Spl et de SemOp qui propose une représentation réelle de la situation et permette ainsi de dissiper un certain nombre d'idées reçues.

**Il est aujourd'hui lancé, avec l'ambition de présenter les résultats à l'occasion du Congrès d'Angers.** Acteur de référence dans le milieu des études quantitatives depuis plus de quarante ans, la société d'études Ipsos a été choisie pour conduire cette mission.

Après un travail préparatoire mené par la FedEpl et différents partenaires de l'économie mixte locale, elle apportera savoir-faire et expertise et garantira la confidentialité des résultats et l'indépendance de l'étude.

### À l'instar du Livre blanc sur l'économie mixte locale, la démarche de l'Observatoire des rémunérations des dirigeants d'Epl s'inscrit dans une perspective partenariale.

L'Association des dirigeants d'Epl (ADEpl), qui avait engagé un travail similaire auprès de ses adhérents en 2013 et en 2018, mais aussi les sociétés SCET et Transdev, qui mettent à disposition certains de leurs salariés pour assurer des fonctions exécutives dans les Epl, ont notamment été consultées afin d'apporter leur concours et leur expertise sur le sujet. Les dirigeants d'Epl sont désormais invités à prendre part à cette démarche de manière à assurer le succès de cette entreprise et pour montrer à quel point l'économie mixte locale est précurseur sur le sujet de la transparence de l'action politique locale. Étant donné le caractère sensible du sujet en tant que tel, une attention particulière est portée à la confidentialité des données. La société Ipsos en est garante et ne transmettra que des données agrégées.



23 juin

### La mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale est en bonne voie

Le Comité stratégie de la FedEpl se réunit sous la présidence de Richard Lioger. L'heure est à la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale. Après avoir été à la manœuvre sur l'élaboration du Livre blanc sur l'économie mixte locale présenté au Congrès de Strasbourg en octobre 2019, il revient au Comité d'en piloter la mise en œuvre. Sur le volet des préconisations législatives, il convient d'y voir d'abord plus clair sur le contenu et le calendrier du Projet de loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration), qui a vocation à accueillir un chapitre sur les Epl. Sur le volet des préconisations à droit constant, le Comité stratégie prend note de la bonne avancée des différents chantiers engagés, qu'il s'agisse des documents ou encore de la mise en place d'un Observatoire national des rémunérations des dirigeants d'Epl. Il a également étudié deux projets de documents relatifs à la déontologie des Epl, à savoir une charte ayant vocation à être commune à tout le mouvement et un code type de déontologie susceptible d'être proposé à chaque Epl pour qu'elle l'ajuste à sa situation.

25 juin

### Nouvel échange avec la DGALN

La FedEpl rencontre pour la seconde fois en deux mois, **Stéphanie Dupuy-Lyon, directrice générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)** dont la mission est d'animer et d'évaluer les politiques de l'urbanisme, de la construction, du logement, des paysages, de la biodiversité et de l'eau. Une occasion pour la FedEpl de rappeler les propositions qu'elle porte auprès des pouvoirs publics depuis plusieurs mois. Plusieurs dossiers sont abordés au cours de cette rencontre :

- La prorogation du prêt à taux zéro, sujet sur lequel la DGALN ne peut se prononcer avant le rendu du rapport de la mission confiée au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et à l'Inspection générale des finances (IGF).
- L'élargissement du dispositif Pinel au logement individuel dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).
- La possibilité pour les Sem de logement social d'émettre des titres participatifs.
- L'élargissement du périmètre des opérations de rénovation immobilière (ORI) à la précarité énergétique afin de pouvoir massifier fortement les travaux d'économie d'énergie.
- La création d'une concession de redynamisation commerciale, où une collectivité pourrait déléguer, dans un cadre établi, l'acquisition et l'amélioration de locaux commerciaux

à un opérateur. Ces acquisitions et améliorations seraient accompagnées de la délégation du droit de préemption ainsi que d'un cahier des charges précis de réimplantation commerciale en lien avec les contextes locaux.

26 juin

### Des Epl résilientes en attente du retour « à la normale » de l'activité économique

La Fédération a engagé dès le mois d'avril une analyse de la situation des Epl dans cette crise sanitaire. Les travaux menés par la FedEpl ces derniers mois ont conduit à la publication d'un Point de conjoncture qui a mis en relief les différentes trajectoires économiques dans lesquelles s'inscrivent ces sociétés et a analysé leurs perspectives dans une séquence marquée par un ralentissement économique inédit. **Les Epl sont entrées depuis de nombreuses années dans un cycle de croissance soutenue**, en raison de leurs capacités à répondre aux attentes de territoires très divers dans un grand nombre de domaines. Le chiffre d'affaires qu'elles ont généré en 2018 s'élève à plus de 14 milliards d'euros (+ 26 % entre 2014 et 2018) et l'année 2019 s'est inscrite dans la même tendance. **Quel que soit le secteur d'intervention, les Epl ont adopté parallèlement une stratégie de renforcement de leur assise financière. Ces différentes évolutions ont permis à l'économie mixte locale de continuer à assurer ses missions de service public et de limiter les effets de la crise qui touche désormais l'économie nationale et la marquera durablement.**

Toutefois, malgré cette stratégie, les Epl sont impactées par la crise sanitaire. À l'instar des autres sociétés, leurs cycles d'exploitation sont extrêmement dépendants de la conjoncture. **La diversité des domaines dans lesquelles interviennent les Sem, les Spl et les SemOp implique cependant des réalités très différenciées**, comme le montre cette note d'analyse. La contraction a été modérée dans certains secteurs, dans la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement comme dans le logement social, tandis qu'elle a été brutale dans le tourisme, la culture et les loisirs, ainsi que dans l'aménagement pendant la période de confinement.



Pascal Bolo

28 juin

### Élections municipales et conseil d'administration de la FedEpl

Le second tour des élections municipales s'est finalement tenu le 28 juin dernier après un report de plus de trois mois. Voici la liste complète des personnalités membres du conseil d'administration de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales concernées.

**Sont élus au terme du second tour :**  
**Pascal Bolo** à Nantes (Loire-Atlantique)

**Josy Poueyto** à Pau  
(Pyrénées-Atlantiques)  
**Gérard Trémège** à Tarbes  
(Hautes-Pyrénées)

**Pour rappel, avaient été élus  
au premier tour le 15 mars :**

**Jean-Marie Sermier** à Dole  
(Jura)

**Didier Aldebert** à Vinassan  
(Aude)

**Thierry Foucaud** à Oissel  
(Seine-Maritime)

**Patrick Jarry** à Nanterre  
(Hauts-de-Seine)

**Sonia de La Provôté** à Caen  
(Calvados)

**Gaylord Le Chéquer** à  
Montreuil (Seine-Saint-Denis)

**Antoine Lefèvre** à Laon  
(Hauts-de-France)

**Hervé Marseille** à Meudon  
(Hauts-de-Seine)

**Franck Masselus** à Chartres  
(Eure-et-Loir)

**Jean-Marc Mondino** à Saint-  
Amand-les-Eaux (Hauts-de-  
France)

**29 juin**

**300 M€ pour capitaliser une  
centaine de foncières de  
revitalisation avec les Sem**

Ce jour-là paraît le Plan en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants dont l'une des mesures phares était la création de 100 foncières de redynamisation. Une vraie reconnaissance pour l'ensemble du mouvement des Epl en tant qu'opérateurs décisifs et pertinents dans le contexte de la relance économique !

L'objectif est clairement précisé dans le plan : « La Banque des Territoires, en vue du plan de relance, proposera aux collectivités territoriales qui le souhaitent de déployer avec elles jusqu'à 100 foncières visant à acquérir et rénover au moins 6 000 commerces sur cinq ans. Ces

opérations contribueront à la lutte contre la vacance commerciale qui a doublé en France durant les dix dernières années, et à proposer des locaux à loyer modéré aux commerçants et artisans ». 85 projets ont déjà été repérés et 30 seront accompagnés par l'ingénierie de la Banque des Territoires. Plusieurs Sem ou filiales de Sem sont déjà actives à La Roche-sur-Yon, Angoulême, Nancy, Belfort et Toulon.

**Juillet**



**7 juillet**

**La FedEpl pose les jalons  
d'une Sem hospitalière  
avec la Fédération  
hospitalière de France**

**Jean-Marie Sermier, président de la FedEpl, rencontre Frédéric Valletoux, président de la Fédération hospitalière de France (FHF).** Les deux fédérations entendent mener de concert des travaux en vue de proposer des outils innovants aux établissements publics de santé. Frédéric Valletoux fait part des enjeux que rencontrent les hôpitaux publics, notamment pour la valorisation de leur patrimoine.

La FedEpl a été attentive aux propositions de la FHF formulées dans le cadre du Ségur de la santé tendant à réformer l'organisation, le pilotage et la gouvernance

du système de santé, mais aussi à refonder l'offre de soins sur les territoires. La FedEpl expose les potentialités de la gamme Epl comme boîte à outils à la disposition des établissements publics de santé pour répondre à leurs besoins.

Les besoins en termes de relance de l'investissement dans l'équipement, l'immobilier et le numérique demeurent à un niveau préoccupant depuis vingt ans. Ils sont estimés à 2 milliards d'euros par an. Les hôpitaux publics ont par ailleurs besoin de souplesse pour ouvrir des unités supplémentaires. Les possibilités de diversification et de mutualisation des activités qu'offrent les Epl pourraient à cet égard être utilisées par le secteur pour faire de l'hôpital public un lieu au cœur des territoires.

**9 juillet**

**Le conseil d'administration de la FedEpl adopte la Charte des Entreprises publiques locales**

**Pour la première fois depuis le 20 janvier, c'est au siège de la Fédération que se réunit le conseil d'administration sous la présidence de Jean-Marie Sermier.** Ledit conseil s'est félicité de deux récentes actions politiques couronnées de succès : l'éligibilité des Epl au Plan de relance du tourisme ; le maintien de l'exemption pour les Epl de déposer leurs fonds au Trésor public remis en cause par le Projet de loi de finances rectificatives.

Enfin, conformément aux engagements pris dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale, le conseil a adopté la Charte des Entreprises publiques locales.

# Les valeurs de l'économie mixte locale affirmées dans une charte



**C'est un acte symbolique fort : la Charte des Entreprises publiques locales a été adoptée par le conseil d'administration de la FedEpl le 9 juillet.** Ce document s'articule autour de six caractéristiques, qui sont à l'origine de la bonne santé de l'économie mixte locale « et sans lesquelles [cette dernière] perdrait son identité et sa plus-value », peut-on lire dans le document. Décryptage.

Les six caractéristiques retenues dans cette charte sont les suivantes : la maîtrise politique, la transparence, le management d'entreprise, l'intérêt général territorial, le partenariat et la réponse globale.

## ■ La maîtrise politique au cœur de l'identité des Epl

**« Les Sem ont progressivement permis aux collectivités locales d'intervenir dans le champ économique selon un mode innovant et insolite, au regard de la culture française marquée par l'absence de solution intermédiaire alternative entre le tout public et le tout privé »,** peut-on lire dans la charte. L'élargissement de la gamme aux Spl puis au SemOp a conforté cette clef de voûte. Les collectivités territoriales sont « les décisionnaires incontournables du choix de constituer une Epl et de lui confier une mission de service public ou d'intérêt général » ; elles sont le premier acteur de « la gouvernance des Epl ».

## ■ La gamme des Epl pionnière en matière de transparence

« La société française est engagée dans un mouvement volontariste et durable en matière de transparence, qu'il s'agisse d'action publique ou de vie des entreprises », précise la charte. « La gamme des Epl a été pionnière sur cet enjeu. Les Epl sont ainsi les sociétés les plus contrôlées de France, le contrôle opéré par les élus étant complété par un grand nombre de règles garantissant leur transparence. » Les collectivités locales actionnaires, les services de l'État, les chambres régionales des comptes ou encore les commissaires aux comptes effectuent de nombreux contrôles. **« En leur qualité de membre du mouvement des Epl et de leur Fédération, les Sem, Spl et SemOp françaises affirment leur positionnement d'entreprises les plus contrôlées de France, et s'engagent à mettre en œuvre les conditions permettant à leurs élus et à leurs dirigeants d'exercer leurs missions dans un cadre exemplaire en matière de transparence. »**

## ■ Un management d'entreprise souple

« La souplesse d'intervention et la gouvernance d'entreprise sont reconnues comme des atouts majeurs des Epl. Elles sont ainsi considérées par les dirigeants d'Epl comme la valeur ajoutée première de la gamme Epl », précise la charte. En introduisant la gestion d'entreprise de droit privé au sein de la sphère publique locale, **les Epl ont fait émerger une nouvelle culture**, complémentaire de celle prévalant jusqu'alors dans les collectivités territoriales. « Tout en conservant un haut degré de contrôle et d'implication des acteurs publics, nombre d'avantages en ont été tirés, de la souplesse de fonctionnement – en particulier en matière de comptabilité et de ressources humaines – en passant par l'obligation de dégager des ressources financières propres ou l'accès élargi aux financements du fait de leur capacité, à la différence des collectivités territoriales, à s'inscrire dans une relation bancaire globale.

Il en résulte une grande agilité d'intervention et une forte capacité d'innovation », peut-on lire dans la charte. Un statut d'entreprise qui permet aux Epl de remplir une fonction de catalyseurs de développement des territoires.

### ■ La priorisation de l'intérêt général territorial

Les Sem, les Spl et les SemOp s'investissent dans des missions de proximité et de cohésion qui se heurteraient à des difficultés pour être assurées si elles faisaient défaut, « comme le montre leur développement dans des activités peu rémunératrices, telles que la gestion de certains équipements de tourisme ou de culture, des réseaux d'eau, d'assainissement et de très haut débit dans les communes rurales, ou encore les services à la personne ».

**L'économie mixte locale joue donc un rôle d'accélérateur des transitions.** « En leur qualité de membre du mouvement des Epl, les Sem, Spl et SemOp françaises affirment leur ancrage territorial, leur responsabilité sociale et environnementale, et leur rôle d'entraînement de leur écosystème territorial. Ces Epl s'engagent à privilégier le long terme et le tissu économique local dans leurs choix stratégiques. »

### ■ Une vision résolument partenariale de l'action publique

Les trois types d'Epl s'inscrivent dans une « vision résolument partenariale de l'action publique dans les territoires. Si les collectivités locales en constituent toujours le pivot (65 % de leur actionnariat), la composition de leur actionnariat multiplie les possibilités de coopération avec différents acteurs et parties prenantes ». **Ces partenariats peuvent revêtir plusieurs formes : public-privé dans le cadre des Sem ou des SemOp, et public-public en associant des collectivités locales de même échelon ou d'échelons différents dans des Sem et évidemment des Spl, mais aussi en réunissant des collectivités locales et l'État dans des Sem.** Les Epl affirment leur « ADN d'opérateur de coopération et de mutualisation entre collectivités et/ou entre collectivités et acteurs économiques.

Ces Epl s'engagent à mettre en place une organisation permettant une implication et une expression de tous leurs membres ».

### ■ Une approche globale des services publics

« Au moment où les collectivités ont été confrontées à une raréfaction durable de leurs ressources financières et où les élus ont clairement exprimé le besoin d'une meilleure vision d'ensemble de l'action publique territoriale, les Epl ont été les premières à s'orienter vers une approche globale des services publics », peut-on lire dans la charte. Cette approche globale de l'action publique locale s'est traduite par le développement d'activités complémentaires adaptées aux besoins identifiés localement. Elle s'est également organisée à travers des stratégies de filialisation permettant une approche « sur mesure » des projets. Les Epl affirment leur capacité « à développer des activités complémentaires et des modes d'interventions novateurs pour permettre une approche globale de l'action publique locale, et s'engagent à toujours adapter leurs stratégies aux besoins identifiés par les élus locaux ».

### ■ Le rôle pivot du Comité de déontologie de la FedEpl

Mis en place pour une durée de trois ans, il « éclaire le président et le Bureau sur l'interprétation et l'application par la Fédération des **affirmations et engagements énoncés dans la présente Charte**, comme des règles énoncées dans le Code de déontologie ».

Cette Charte des Entreprises publiques locales, qui sera prochainement adressée à tous les adhérents, affirme le socle de valeurs qui constituent la singularité des Epl.



### Un conseil d'administration de relance, avec le soutien renouvelé de la Banque des Territoires

Lors de ce même conseil d'administration, **Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, intervient pour renouveler le soutien du groupe Caisse des Dépôts au mouvement des Epl** dans leur développement, en France comme à l'international. Jean-Marie Sermier, député du Jura, président de la FedEpl, salue « la confiance et la mobilisation du groupe Caisse des Dépôts et de toutes ses composantes envers notre mouvement dans la période de crise sanitaire et économique que nous traversons ». En effet, dès les premiers jours d'avril, un plan d'aide de la Banque des Territoires a été élaboré en direction des Epl, plan pour lequel Olivier Sichel s'est personnellement investi. Jean-Marie Sermier en a rappelé les grands axes : **« Soulager les trésoreries et éviter au maximum les impasses de liquidité afin que les Epl puissent faire face très vite aux impacts financiers inévitables de la crise.** Ces mesures d'urgence ont été largement appréciées et utilisées, qu'il s'agisse du report des échéances de prêts, des aides à la trésorerie des entreprises, du recours aux prêts garantis par l'État (PGE), ou encore des avances en compte courant d'associés pour le Sem et leurs filiales ».

La réactivité de la Banque des Territoires permet aujourd'hui aux Epl « de bénéficier de solutions adaptées, grâce auxquelles il est aujourd'hui possible d'envisager une reprise durable sur le long terme ».

**10 juillet**

### « Il faut se remettre en ordre de marche », affirme Daniel Dimicoli

**Le président de la Fédération régionale des Epl Loire-Bretagne et de la Sem Soclova, qui prépare activement le Congrès des Epl d'Angers (13 au 15 octobre), rappelle que les Epl sont déjà en avance sur le monde à reconstruire.** Les Pays-de-la-Loire et ses 82 Epl en sont un bel exemple.

La région Pays-de-la-Loire est une terre fertile pour les Epl. Président de la Fédération régionale Loire-Bretagne des Epl et de la Sem Soclova, Daniel Dimicoli, en est témoin au quotidien : « Les Epl sont des outils indispensables pour les élus locaux dans leurs projets d'aménagement, d'activités économiques, d'implantation et de gestion des zones économiques, de gestion des déchets et de tous les services classiques d'une collectivité. Je connais bien l'économie mixte et je l'ai vue se diversifier au fil du temps pour s'adapter aux attentes d'élus désireux d'offrir des services publics de proximité de qualité », assure-t-il.

**Le Congrès d'Angers doit être le signal de la relance. « On doit donner un signal fort aux acteurs institutionnels et économiques.** Les Epl sont là pour accompagner la reprise économique, dynamiser nos territoires, quelques semaines après le renouvellement du bloc

municipal. Il faut se remettre en ordre de marche », enjoint le président régional. Il exhorte le législateur à « ne pas brider l'action des Epl. Le Projet de loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration), s'il atteint son objectif, donnera plus de pouvoirs aux collectivités. Là encore, les Epl auront un rôle essentiel à jouer pour accompagner ce tournant législatif important ».

**22 juillet**

### Les utiles conseils de la FedEpl sur la désignation des élus à la tête des Epl

Alors que les conseils municipaux et les conseils communautaires ont été installés, les intercommunalités commencent à désigner leurs représentants au sein des Entreprises publiques locales. Statut du président d'Epl, mixité, représentation de l'opposition : le président de la FedEpl invite toutes les collectivités actionnaires d'un nombre significatif d'Epl à s'inspirer du Livre blanc pour faire les bons choix. La désignation des élus représentants des collectivités dans les Epl est en effet un premier temps fort du nouveau mandat local pour les Sem, Spl et SemOp.

**Août**

**27 août**

### Les Epl, outils privilégiés de la revitalisation des territoires

Très engagées dans la mise en œuvre opérationnelle sur les territoires du programme national **Action cœur de ville (ACV)**, les Epl sont aujourd'hui reconnues comme des outils

incontournables tant par les collectivités locales que les pouvoirs publics. Deux ans après le lancement du programme et au lendemain des élections municipales, il est apparu nécessaire à la FedEpl de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et d'entrevoir les prochaines étapes pour les Epl en publiant un livret regroupant de nombreux exemples de réalisations effectives ou en cours menées par des Epl à travers toute la France.

## Septembre

3 septembre

### *L'empreinte socio-économique des Epl ou l'effet démultiplicateur de leur action dans les territoires*

**La FedEpl et son partenaire, le Crédit Coopératif, publie la seconde édition de l'étude sur l'empreinte socio-économique des Sem, des Spl et des SemOp.**

L'importance des Epl dans le développement des territoires est confirmée à l'aune des répercussions de leurs actions sur le tissu productif local. À travers leurs différentes actions, les Entreprises publiques locales (Epl) initient de nombreux flux ayant des effets économiques et sociaux substantiels sur les territoires. La valeur ajoutée qu'elles créent directement ou indirectement s'élève à 25,7 milliards d'euros, tandis que les emplois liés à leur activité sont estimés à 257 000 partout en France.

### 2 septembre **Agrément de l'État pour HACT France, nouvelle société de coordination nationale composée de 19 Sem immobilières**



**La rentrée 2020 marque le lancement officiel des activités d'HACT France, société nationale de coordination immobilière désormais agréée par le ministère du Logement (J.O. du 02/08/2020) et accompagnée par la FedEpl.**

Pour rappel, HACT France (Habitat, aménagement et coopération des territoires), fruit d'un long travail mené avec l'appui de la Fédération, est une société de coordination (SC), dont la naissance a été validée en assemblée générale constitutive le 18 décembre 2019. Elle est constituée, à ce jour, de 19 Sociétés d'économie mixte (Sem) immobilières agréées, adhérentes à la FedEpl implantées sur tout le territoire : Foyer de la Basse Bruche, Molsheim (67) ; Ideha, Montbéliard (25) ; Noisy-le-Sec Habitat, Noisy-le-Sec (93) ; Sacogiva, Aix-en-Provence

(13) ; Saem Maison-Lafitte, Maison-Lafitte (78) ; SAIP, Péronne (80) ; Sceaux-Bourg-la-Reine Habitat, Sceaux (92) ; Sem Habitat Pays Chatelleraudais, Châtelleraut (86) ; Semi, Tarbes (65) ; Seminoc, Neuilly-sur-Marne (93) ; Semir, Rambouillet (78) ; Semisap, Salon-de-Provence (13) ; Semie, Niort (79) ; Semmy, Mitry-Mory (77) ; Simad, Joigny (89) ; Urbalys Habitat, Bergerac (24) ; Vincem, Vincennes (94) ; Sagem, La Garde (83) ; Saemib, Belleville-en-Beaujolais (69).

**Jean-Marie Sermier, président de la FedEpl, se réjouit du franchissement de cette étape déterminante** : « Dès que le Projet de loi Élan a été évoqué fin 2017, notre Fédération, déterminée à offrir aux élus locaux une réelle liberté de choix en matière de regroupement de leurs opérateurs, a estimé qu'il était de sa responsabilité d'initier et d'accompagner une possibilité de regroupement au plan national des Sem immobilières. L'objectif est atteint, HACT France permet de concilier

enracinement territorial et maintien de l'autonomie de gouvernance des Sem adhérentes avec les obligations de la loi Élan. »

**Hervé Ghio, président-directeur-général d'HACT France, est aussi sur la même tonalité** :

« Il faut d'abord féliciter l'ensemble des acteurs, dirigeants des Sociétés d'économie mixte associés et les équipes de la Fédération des Epl. Plus que jamais, dans le contexte sanitaire et économique actuel, la constitution de notre société de coordination se justifie pour mener à bien les chantiers dans chacun de nos territoires. **Sous le sigle HACT (Habitat, aménagement et coopération des territoires), nous agissons ensemble dans un souci d'efficacité et de réactivité,** en proximité au quotidien avec des locataires en difficulté et en restant très soucieux de la nécessité de construire nos projets au plus près de leurs attentes légitimes ».

4 septembre

### Les Epl confortées par le Plan de relance

**La FedEpl accueille avec satisfaction le Plan de relance présenté par le gouvernement, dont le montant ambitieux atteint 100 milliards d'euros.**

Dans le détail, plusieurs lignes de financements peuvent directement concerner les Sem, Spl et SemOp sur l'ensemble des territoires et dans des domaines où elles sont déjà activement mobilisées. Ainsi, 30 milliards d'euros seront consacrés à la transition énergétique. **11 milliards d'euros, dont 6,7 milliards supplémentaires au regard des mesures déjà existantes, seront consacrés à la rénovation thermique des bâtiments.** La majeure partie de cette enveloppe (4 milliards d'euros) sera dédiée aux bâtiments publics de l'État et des collectivités locales : écoles, collèges, universités. Sur ce dernier point, le Livre blanc sur l'économie mixte publié en 2019 par la FedEpl prévoit d'expérimenter l'ouverture du capital des Spl à d'autres personnes morales de droit public que les collectivités territoriales, en particulier les universités, afin que la réponse Epl puisse pleinement apporter sa contribution.

**Autres engagements forts : 650 millions d'euros dédiés au recyclage urbain et à l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN), 274 millions d'euros supplémentaires seront consacrés à renforcer les dispositifs de recyclage, de tri et de réemploi des déchets ; 36 milliards d'euros au bénéfice de la cohésion sociale et territoriale.**  
« Tel qu'il se présente, ce plan de relance est un vecteur supplémentaire pour remettre

notre économie à flot dans les plus brefs délais. Nous savons qu'il y a urgence et les Epl ont su démontrer leur réactivité pendant la crise sanitaire. Par leur souplesse et leur expérience à relever le défi de projets compliqués, par la diversité des secteurs dans lesquels elles interviennent, elles participeront activement à la réussite de ce plan de relance, en particulier dans le domaine de la rénovation énergétique où les Epl entendent continuer à faire la course en tête », **affirme Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales.**

8 septembre

### Francis Grass rejoint le conseil d'administration de la FedEpl

Le conseil d'administration procède à sa cooptation, en sa qualité d'**adjoint au maire de Toulouse et d'administrateur de la Semecel.** **Francis Grass** est un fin connaisseur de l'économie mixte locale au titre de ses mandats électifs sur Toulouse depuis 2014, mais aussi pour avoir été directeur général France de Transdev. Il sera rejoint les semaines suivantes par un certain nombre d'administrateurs.



### 3<sup>e</sup> rencontre Action cœur de ville, le patrimoine au cœur des échanges

La 3<sup>e</sup> rencontre du programme Action cœur de

ville réunit les élus, l'État et les partenaires du programme. En tant que partenaire, la FedEpl, à travers son président, Jean-Marie Sermier, y participe. L'occasion de riches échanges avec les maires présents, récemment élus, notamment sur le recueil de projets menés par des Epl en matière de revitalisation des centres anciens. Durant la journée, l'accent est particulièrement mis sur le patrimoine avec la participation de Stéphane Bern. **Sur les 222 villes du programme, 141 ont un site patrimonial remarquable ou sont engagées dans la création d'un SPR (site patrimonial remarquable).** **Patrick de Carolis, maire d'Arles,** insiste sur l'histoire des lieux à prendre en compte dans les projets urbains. Bonne nouvelle, après le confinement, 84 % des Français considèrent qu'habiter dans une ville de taille moyenne est préférable ! Un regain d'intérêt dont sauront certainement profiter les territoires pour redynamiser les centres anciens, avec l'appui de nombreuses Epl.

9 septembre

### La FedEpl et l'ANCT décident de s'engager dans un partenariat pérenne

**Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Elus des Entreprises publiques locales, rencontre Caroline Cayeux, présidente de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires).** Cette dernière confirme au Président de la FedEpl que l'agence est complètement opérationnelle et que sa feuille de route stratégique a été votée par son conseil d'administration en juin

dernier. Avec ses 370 salariés, l'agence aura 3 missions principales :

- Le pilotage des contractualisations entre l'État et les collectivités locales, notamment dans le cadre du Plan de relance, mais aussi sur certains territoires entre collectivités territoriales adjacentes.
- L'animation des programmes thématiques nationaux comme Action cœur de ville, Petites villes de demain, ou encore le déploiement de la fibre et de la couverture téléphonique.
- L'appui à l'ingénierie, par défaut, là où une carence d'opérateurs est constatée et où l'envergure des projets justifie un accompagnement renforcé. Cette ingénierie ira de l'ingénierie amont à ingénierie opérationnelle, comprenant l'ingénierie financière.

### 11 septembre

#### **La FedEpl consultée sur les mesures proposées par la Convention citoyenne pour le climat sur la rénovation énergétique des bâtiments**

À l'invitation de **Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique**, la FedEpl participe à une réunion de concertation associant citoyens et parties prenantes. Devant une centaine de participants en visioconférence, les mesures issues de la Convention visant à contraindre les propriétaires occupants et bailleurs à rénover de façon globale, sont présentées, avec l'objectif d'enrichir la mesure des impacts des dispositions envisagées.

### 16 septembre

#### **« Les Epl sont taillées pour activer la relance économique du pays », assure Jean-Marie Sermier (conférence de presse)**

Le président de la FedEpl tient une conférence de presse au cours de laquelle il réagit sur plusieurs dossiers liés à l'actualité de l'économie mixte locale.

**« Pendant cette crise, la Fédération a été et continue à être le relais des 1 332 Epl de France.** J'ai par exemple alerté celui qui était alors ministre du Logement, Julien Denormandie, sur le surcoût financier lié à la crise sur les grands chantiers menés, entre autres, par les Epl. L'État a su y être sensible. Sur les Epl dans le secteur événementiel, la Fédération a joué un rôle d'alerte et le gouvernement a bien pris en compte nos observations.

À ce sujet, je croise beaucoup de collègues élus dans des communes et qui m'assurent que le modèle des régies municipales leur pose plus de souci en matière de soutenabilité financière, alors que le statut des Epl leur a permis de mieux résister à ce contexte particulier. Les Entreprises publiques locales ont bénéficié des aides de l'État mais la plupart d'entre elles, par esprit citoyen, ont préféré puiser dans leurs fonds propres. D'autres Epl, notamment dans le secteur du tourisme, de la culture et des événements, ont eu recours au chômage partiel », assure-t-il.

**Il annonce par ailleurs que la FedEpl va entrer dans le vif du sujet concernant le Livre blanc sur l'économie mixte locale.** « Pour rappel, ce Livre blanc fixe un horizon pour les présidents et dirigeants d'Epl

pour mieux accompagner leur déploiement et leur gouvernance en toute sécurité et transparence. Sur tout ce qui relève du droit constant, à savoir la Charte des Epl, le Code déontologique ou encore l'Observatoire des rémunérations des dirigeants des Epl, nous avons bien avancé et nous vous en diront plus lors de notre prochain Congrès. Nous avons aussi émis le souhait que les grandes villes puissent désigner, dans la continuité de l'élection municipale, un élu entièrement dédié aux Epl. Paris a montré l'exemple, Bordeaux, Chartres, Strasbourg ont embrayé. C'est une bonne nouvelle parce que les Epl mènent un travail de service public et qu'elles doivent bénéficier de cette visibilité politique. »



#### **Publication de l'Observatoire des Epl immobilières 2020**

L'Observatoire des Sem immobilières, document statistique sur les données 2018, fait état de l'évolution du patrimoine de **161 sociétés possédant et/ou gérant un patrimoine immobilier.** Le mouvement des Epl dans le secteur du logement est dynamique. Avec plus de 606 000 logements gérés et près de 18 000 logements mis en chantier, les Epl figurent parmi les principaux acteurs du logement, en particulier du logement social.

**18 septembre**

### **Jean-Marie Sermier s'adresse aux Epl de tourisme, de l'évènementiel, de la culture et des loisirs**

Très attentif à la situation très difficile des Epl de tourisme, de l'évènementiel, de la culture et des loisirs, **Jean-Marie Sermier affirme l'engagement de la FedEpl pour représenter et soutenir les professionnels du secteur auprès des pouvoirs publics.**

La FedEpl a notamment systématiquement participé aux réunions du Comité de filière tourisme mises en place et présidées par le Secrétaire d'État au Tourisme Jean-Baptiste Lemoine. La FedEpl s'est également mobilisée, en lien avec les Epl, auprès du gouvernement et des parlementaires dès l'annonce du Plan de relance du tourisme le 14 mai dernier, pour s'assurer de l'éligibilité des Epl aux mesures annoncées : exonération des charges patronales, PGE saison, prolongation du chômage partiel, etc. J-M Sermier assure les Epl du tourisme, de l'évènementiel, de la culture et des loisirs de la détermination de la FedEpl à poursuivre la mobilisation en leur faveur.

### **Les Epl de rénovation énergétique échangent avec Anne-Lise Deloron, coordinatrice interministérielle du Plan de rénovation énergétique des bâtiments**

À l'occasion d'un webinar, la FedEpl invite ses adhérents à échanger avec Anne-Lise Deloron. La rénovation énergétique est une partie importante du plan de relance avec une enveloppe

de 6,7 milliards d'euros prévue sur 2021 et 2022 soit :

- 4 Md€ pour la rénovation énergétique des bâtiments publics ;
- 2 Md€ pour la rénovation énergétique des logements privés ;
- 500 M€ pour la rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux ;
- 200 M€ pour la rénovation énergétique des locaux de TPE/PME.

#### **Côté parc privé, l'accent sera mis sur le soutien à la rénovation globale.**

MaPrimeRénov', jusque-là soumise à des conditions de revenu, sera élargie à tous les ménages mais également aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriété. Le ministère travaille actuellement sur les équipements éligibles et les montants alloués.

**Côté parc public, l'enveloppe de 4 Md€ se répartit entre : la rénovation des bâtiments de l'État**, sous forme d'appel à projets – les premiers seront publiés ce mois-ci –, avec un accent pour les bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche ; **la rénovation des bâtiments des collectivités** : pour ce volet, une enveloppe déconcentrée sera gérée au niveau de chaque préfet. Sur les 4 Md€, 300 millions sont d'ores et déjà délégués aux régions. Pour le reste des fonds, la répartition entre bâtiments de l'État et collectivités n'est pas figée.



**19 septembre**

### **Suite de la concertation de la Convention citoyenne pour le climat sur la sobriété foncière**

À l'invitation de Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, et d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, la FedEpl participe à la réunion de concertation associant l'ensemble de la filière de l'aménagement, du foncier et de la construction. Les 75 participants réunis s'expriment sur l'impact des mesures présentées par les citoyens membres de la Convention citoyenne pour le climat en matière de sobriété foncière, tant sur le volet de la lutte contre l'artificialisation que l'encouragement du renouvellement urbain. La majorité des acteurs publics s'entendent sur la pertinence de l'enjeu de sobriété foncière. La FedEpl insiste sur les besoins en matière d'accompagnement des collectivités locales en ce qui concerne l'ingénierie et le financement pour des projets particulièrement complexes et coûteux.

**25 septembre**

### **Échanges avec nos homologues italiens sur l'impact de la crise**

La Fédération échange avec plusieurs Epl italiennes sur l'impact de la crise et sur les

### **perspectives liées au plan de relance italien.**

En Italie, le confinement a provoqué un effondrement de l'activité économique qui a surtout touché les centres urbains et le tourisme. Cependant, l'accord cadre élaboré avec les partenaires sociaux et mis en place dès le début du mois de mars, a permis que chaque branche adapte les mesures à prendre lors du retour à la « normalité ». Le maintien et la reprise de l'activité économique ont donc été assez satisfaisants, mais la demande n'a pas redémarré dans les mêmes proportions. Ainsi, l'hôtellerie, les transports et la restauration ont été très affectés et les revenus y afférant ont pratiquement disparu. Toutefois, le secteur de l'énergie n'aurait pas trop été touché par la crise, accusant une baisse du chiffre d'affaire entre 5 et 10 %.

### **Les secteurs les plus affectés par la crise en Italie sont pratiquement les mêmes qu'en France : tourisme, culture et transports.**

Ces Epl ont subi de plein fouet le ralentissement brutal de l'activité. La Fédération italienne des entreprises des secteurs de la culture et du patrimoine (Federculture) constate que les Epl culturelles ont des difficultés pour accéder au crédit. Sur une note plus optimiste, la réforme constitutionnelle qui prévoyait la réduction du nombre d'Epl n'est plus à l'ordre du jour, notamment suite à la crise du Covid-19 qui a mis en valeur l'importance de la gestion opérative locale. Comme dans le reste de l'Europe, les services publics locaux ont été d'un grand secours lors de la crise, opérant de nombreuses missions d'assistance locale qu'elles n'ont pu toujours mener à bien, faute de fonds.

## **29 septembre**

### **Emmanuelle Wargon se félicite du rôle des Sem immobilières dans le cadre de la loi Élan**

Jean-Marie Sermier, président de la FedEpl, et Richard Lioger, vice-président, rencontrent Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement. Cette dernière prend bonne note de **l'appropriation proactive par les Sem immobilières de toutes les options que propose la loi Élan** en matière de regroupement, qu'il s'agisse de sociétés de coordination nationale ou locales, d'adossement à des grands opérateurs, ou encore de fusions. **Emmanuelle Wargon insiste sur le rôle attendu à l'égard de ces sociétés en matière de rénovation énergétique de leur parc.** Concernant l'apparition d'Epl dédiées à la rénovation énergétique et accréditées comme sociétés de tiers financement, la ministre se prononce en faveur de la poursuite du dialogue étroit déjà instauré entre la FedEpl et ses services, afin d'identifier les pistes permettant d'optimiser leur action.

## **Octobre**

### **2 octobre**

### **Feu vert accordé aux collectivités territoriales pour les logements de gendarmes et policiers portés par les Sem**

**En étroite concertation avec la FedEpl, le député de Haute-Savoie, Martial Saddier,** avait posé une question écrite au gouvernement afin de savoir si en l'état actuel du droit,

les collectivités territoriales pouvaient apporter leur garantie aux Sem de logement social afin de leur permettre de porter des opérations de construction et de rénovation de locaux d'habitation destinés aux fonctionnaires de la police et de la gendarmerie nationales. La réponse du gouvernement indique que, même si la loi ne le prévoit pas expressément, les Sem agréées pour réaliser et gérer des logements sociaux visées à l'article L.481-1 du CCH peuvent, à ce titre, bénéficier de garanties d'emprunt des collectivités territoriales pour porter ces opérations.

### **Présidence d'une Epl : la FedEpl propose un kit d'accueil aux nouveaux élus**

Suite aux dernières élections locales, **près de 500 nouvelles présidentes et nouveaux présidents d'Epl découvrent le monde de l'économie mixte locale.** Pour accompagner ces élus dans leurs nouvelles responsabilités, la FedEpl leur adresse à tous une série de notes pratiques et poursuit la promotion de la formation dédiée, « Epl Gouvernance ».

### **Les Epl ont leur Code de déontologie !**

Comme le prévoyait le Livre blanc sur l'économie mixte locale présenté au Congrès de Strasbourg en octobre 2019, la FedEpl propose un modèle type de code de déontologie dans les Epl. **Ce document adopté par le conseil d'administration du 8 septembre est désormais à la disposition de toute Epl adhérente à la FedEpl sur le site.** Il a vocation à être adopté en fonction de la situation de chaque

Epl, dans ses différentes dispositions composées à la fois de principes généraux (confidentialité, respect d'autrui, conflit d'intérêt, utilisation des ressources de la société) et de règles spécifiques liées aux relations avec les candidats à des marchés, les fournisseurs, les clients et les élus.



Sonia de La Provôté

### **Sénatoriales 2020, les administrateurs de la FedEpl réélus**

Tous les sénateurs administrateurs de la FedEpl, qui étaient renouvelables, ont été réélus. **Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados, Antoine Lefèvre, sénateur de l'Aisne et Sylvie Robert, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, poursuivent leur activité au Sénat pour un nouveau mandat. Par ailleurs, Hervé Marseille, sénateur des Hauts-de-Seine, a été réélu à la tête du groupe Union centriste (UC).**

**6 octobre**

### **Bienvenue à la nouvelle promotion du cycle Post Graduate, Covidalavida !**

**La FedEpl accueille, sur le campus HEC Paris, la nouvelle promotion du cycle certifiant Post Graduate de management général pour le premier module d'un programme de dix-sept jours, en partenariat avec HEC Executive Education.** Depuis 2001, l'École de

management des dirigeants d'Epl allie l'expertise de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales à l'excellence d'HEC Paris en proposant aux dirigeants d'Epl ce cycle sur mesure de très haut niveau, qui se déroule en résidence sur le campus HEC à Jouy-en-Josas. Le Post Graduate vise à approfondir ses compétences en management et apporte une vision globale de l'entreprise. Il s'articule en six modules de trois jours, en moyenne, par mois, d'octobre à avril, axés sur les fondamentaux essentiels aux dirigeants avec un équilibre entre enseignement théorique et mise en pratique.

**7 octobre**

### **Décryptage des principales mesures concernant les Epl dans le cadre de la loi Asap**

Le Projet de loi d'accélération et de simplification de l'action publique (Asap) est adopté en procédure accélérée par l'Assemblée nationale après une première lecture. Entre autres mesures : l'allongement dans la durée des avances en compte courant d'associés ; le recul de l'évaluation environnementale ; l'assouplissement majeur de la commande publique fondé sur l'intérêt général.

**Par ailleurs, les débats parlementaires qui ont marqué l'adoption de la loi Asap ont confirmé qu'à droit constant, les Sem peuvent émettre des titres participatifs.**

Depuis près d'un an, notamment avec l'appui d'un certain nombre de parlementaires, la FedEpl est mobilisée pour obtenir des éclaircissements sur la possibilité qui serait offerte aux Sem d'émettre des titres

participatifs. **L'amendement déposé par le député Benoît Patterie visait en effet à compléter la liste des sociétés autorisées à émettre des titres participatifs, parmi lesquelles « les sociétés par actions appartenant au secteur public ».** Suite à des échanges interministériels, il a finalement été convenu qu'une modification du Code de commerce et du Code monétaire et financier n'était pas nécessaire, puisque les textes sont suffisants en l'état.



### **Benoît Mercuzot, nouveau président de la Fédération régionale des élus des Epl Hauts-de-France**

Lors d'une réunion de ses instances statutaires, la **Fédération des élus des Entreprises publiques locales Hauts-de-France élit un nouveau président, Benoît Mercuzot, vice-président d'Amiens Métropole**, conseiller municipal délégué de la ville d'Amiens et président de la SemOp Amiens Énergies. Universitaire dans la vie civile, Benoît Mercuzot, est en charge des finances à la ville et à la métropole d'Amiens depuis 2014. Il est président depuis 2017 de la 4<sup>e</sup> SemOp française, Amiens Énergies, en charge de l'exploitation et du déploiement du réseau de chaleur de la ville d'Amiens. Il a par ailleurs été président directeur général de la Sem Amiens Aménagement de 2004 à 2008.



9 octobre

**Sandra Antoine-Édouard, nouvelle responsable du Département des ressources internes**

Sandra Antoine-Édouard devient responsable du Département des ressources internes (DRI) de la Fédération des Epl, en remplacement de Dominique Juillet, parti à la retraite.



15 octobre

**Trophées des Epl 2020, les Entreprises publiques locales en pleine lumière**

Le jury des Trophées des Epl 2020, présidé cette année par **Géraldine Leduc**, directrice générale de l'Association nationale des élus des territoires touristiques (ANETT), a récompensé une fois encore la créativité et la performance des Epl françaises. Les projets portés par les Epl montrent à quel point ces dernières peuvent être de puissants vecteurs pour activer la relance économique que tout le monde appelle de ses vœux.

Avec pour la première fois un prix spécial « Cœur de ville » remis en présence de **Rollon Mouchel-Blaisot**, directeur du programme national Action cœur de ville au sein du ministère de la Cohésion des territoires.

Voici les lauréats de l'année 2020 :

• **Catégorie « Services au public » : SIDR (La Réunion)**  
Du logement à l'école, le chemin peut être escarpé. Sur un territoire marqué socialement, la Société immobilière du département de La Réunion (SIDR) s'est donc engagée à favoriser la réussite scolaire de tous en démocratisant l'accès aux devoirs. Une action hors métier on ne peut plus « louable » pour un bailleur social.

• **Catégorie « Ville de demain » : Semtcar (Ille-et-Vilaine)**

La Sem Semtcar (Société d'économie mixte des transports collectifs de l'agglomération rennaise) a été la cheville ouvrière de l'immense chantier lancé en 2013 de construction de la deuxième ligne de métro à Rennes. La mise en service de la ligne B aura lieu au printemps 2021.

• **Catégorie « Bâtiment durable » : MiN de Nantes (Loire-Atlantique)**

En plus d'avoir réussi un déménagement XXL sur un nouveau site de 20 hectares plus fonctionnel, le Marché d'intérêt national de Nantes (MiN), géré par une Sem, a fait sa mue écologique. Moins énergivore, il booste également le tri et la valorisation des déchets.



• **Catégorie « Attractivité des territoires » : Oryon (Vendée)**

Le Jardin d'Affaires ? Le titre est trompeur. Non, il ne s'agit pas d'une énième création dans le quartier de La Défense à Paris mais d'un parc d'activités de 57 hectares où se concentrent près de 300 emplois (600 à terme), situé au nord de La Roche-sur-Yon Agglomération, plus précisément à Dompierre-sur-Yon. Avec une singularité : l'agroécologie comme moteur de l'aménagement !

• **Mention spéciale « Cœur de ville » : Semaville (Territoire de Belfort)**

Afin de redonner à son centre-ville un cœur battant, Belfort accompagne son aménagement d'une foncière commerce chargée d'y réinsuffler une véritable dynamique. Passé du vœu à la réalité en moins de dix-huit mois, le projet ne manque pas de fond...

• **Coup de cœur du jury : Ville renouvelée (Nord)**

Fruit de la reconquête d'une vaste friche, La Plaine Images concentre désormais la crème des industries créatives et du divertissement virtuel. Un site d'excellence signé Ville renouvelée, à Roubaix, qui y a abattu toutes ses cartes avec adresse.

14 et 15 octobre

## Congrès d'Angers : Jean-Marie Sermier, député du Jura, passe le relais à Patrick Jarry, maire de Nanterre



**En 2020, le Congrès des Epl s'est tenu à Angers. Le congrès de l'impossible, tant il est vrai que peu d'évènements similaires ont eu lieu en France. Le tout dans le plus grand respect des règles sanitaires. Un temps fort donc, tant sur le plan logistique que symbolique. Tous les trois ans, la Fédération des Epl désigne son nouveau président. Cette année, à l'occasion du Congrès d'Angers, Jean-Marie Sermier, député du Jura, passe le flambeau à Patrick Jarry, maire de Nanterre, conseiller départemental des Hauts-de-Seine et président de la Société d'économie mixte de Nanterre (SEMNA) et de la Société publique locale de la ville de Nanterre (SPLNA).**

« Mes prédécesseurs que je remercie à cet instant de m'accueillir dans le club "select" des présidents d'honneur de la Fédération des Epl m'avaient prévenu : les trois années de présidence passeront vite. Elles ont en effet passé si vite depuis le Congrès de Bordeaux en 2017, ces années toujours denses, parfois mouvementées, mais tellement exaltantes ! », déclare Jean-Marie Sermier, à l'occasion de son dernier discours en sa qualité de président de la FedEpl. « Les turbulences n'ont pas manqué mais nous en sommes sortis plus forts », poursuit-il. Au rayon turbulences, comme ne pas évoquer la loi Élan, dont la première mouture « ne permettait qu'à trois Sem immobilières

d'y survivre » mais aussi l'arrêt du Conseil d'État qui, fin 2018, « remettait en question l'existence même de la plupart des Sem et Spl, en ne leur permettant plus d'accueillir à leur capital des collectivités locales de différents niveaux ». Sur ces deux dossiers majeurs, la mobilisation de la Fédération des Epl a permis d'éloigner la menace.

### ▀ Les Epl en première ligne dans la crise sanitaire

La crise sanitaire a été aussi l'occasion de mettre en avant la capacité de réaction des Epl. « Au cours du premier trimestre, les Epl ont su jouer leur rôle d'amortisseur, en mobilisant à cette fin leurs équipes et leurs ressources financières. Merci à vous qui avez poursuivi votre activité de service public en étant souvent en première ligne et en faisant plus que votre métier habituel, qu'il s'agisse de distribution d'eau ou d'énergie, de collecte et de traitement des déchets, de transport, d'entretien d'espaces publics, de parcs de logement, ou de services à la personne », affirme Jean-Marie Sermier, en invitant les Epl de tourisme, culture et loisirs, « à tenir bon ».

### ▀ Le mouvement des Epl « n'a rien à se reprocher »

Face à l'incertitude, la FedEpl prépare l'avenir pour favoriser le rebond de l'économie française : **« Deux dossiers phares sont là pour l'attester : le plan stratégique Epl Territoires 2020 et le Livre blanc sur l'économie mixte locale »**. Adopté en mars 2012, le plan stratégique avait pour objectif de faire évoluer la Fédération pour qu'elle accompagne le mieux possible une gamme d'Epl désormais composée de 887 Sem, 417 Spl et 28 SemOp. Avec Epl Territoires 2020, la FedEpl a recentré et clarifié l'ensemble de ce dispositif autour de l'accompagnement global de ses adhérents dans la préparation et l'anticipation de leur avenir autour des enjeux clés de

management, d'appropriation des innovations juridiques et financières, et de positionnement sur les marchés porteurs et émergents.

**« Le plan stratégique Epl Territoires 2020 a atteint son objectif : la FedEpl a réussi sa mue, en devenant une association d'élus,** elle a conforté son rôle stratégique aux côtés des Epl dans la préparation de leur avenir », se félicite Jean-Marie Sermier. Ce dernier a insisté sur l'importance du Livre blanc sur l'économie mixte locale pour traiter de « sujets sensibles (rémunérations, déontologie, gouvernance, contrôles, filiales...). « Je suis en effet convaincu que notre mouvement est assez solide pour prendre de lui-même à bras le corps tous les sujets sensibles concentrant les critiques des "anti-Epl". Surtout qu'il n'a rien à se reprocher ».

#### ■ Patrick Jarry et les Epl, un investissement au long cours

De son côté, **Patrick Jarry, le nouveau président de la FedEpl**, remercie l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'avoir élu à la tête de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales. « Ton mandat n'a pas été de tout repos », a-t-il poursuivi, en adressant ses plus vifs remerciements à Jean-Marie Sermier. L'économie mixte locale et Patrick Jarry, c'est une longue histoire de confiance : « Dès mon élection au conseil municipal de Nanterre en 1989, j'ai intégré le conseil d'administration de sa Sem historique, la SEMNA, "guichet unique" en mesure d'apporter une réponse globale en matière d'aménagement, de renouvellement urbain ou encore de stationnement. Il m'est apparu opportun de saisir les opportunités nouvelles offertes par la Société publique locale en créant en 2013 la Spl de Nanterre, qui vient compléter l'action de la SEMNA en matière de construction et d'aménagement ». Élu maire de Nanterre en 2004, Patrick Jarry n'a cessé de s'investir à la FedEpl en étant membre du Bureau à partir de 2008, vice-président depuis 2011, président de la fédération régionale Ile-de-France de 2011 à 2014, et président de la commission Aménagement depuis 2017.

#### ■ Les trois chantiers de Patrick Jarry

Patrick Jarry a insisté sur les chantiers qu'il entend mettre en œuvre dans les trois années qui viennent. **« Soyez assurés de ma détermination totale à me mobiliser pour qu'au cours des prochaines semaines et des prochains mois,** les Epl soient le plus possible éligibles aux dispositifs qui seront prorogés ou maintenus en matière de financements ou de simplifications administratives. Les Epl de tourisme figurent en première ligne de mes revendications ! ». Trois priorités marqueront son mandat : « L'appropriation massive et pérenne par les Epl et collectivités locales des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la prise en compte dans le Projet de loi 4D des préconisations législatives du Livre blanc sur l'économie mixte locale ; la construction et la mise en œuvre du prochain plan stratégique du mouvement des Epl. »

#### ■ Les Epl se positionnent comme les meilleures alliées de la cohésion et de la relance sur les territoires

C'était un sacré pari et il a été tenu. **Près de 800 personnes se sont retrouvées à Angers pour participer au Congrès et Salon des Epl.** Dans le contexte sanitaire que l'on connaît, la Fédération des Élus des Entreprises publiques locales a démontré que la tenue d'un tel évènement était possible, dans le respect strict d'un protocole sanitaire élaboré à cet effet. Débats, ateliers, échanges, signatures de conventions, changement de président à la tête de la Fédération : un Congrès riche en évènements et en émotions. Il l'avait dit et redit. « Ce Congrès doit avoir lieu. Les élus, les directeurs d'Epl, les acteurs, nos partenaires ont besoin de se voir ». Promesse tenue : Jean-Marie Sermier, député du Jura, pour son dernier Congrès en qualité de président de la FedEpl, a tenu parole. L'occasion pour la Fédération des Epl de témoigner son soutien au secteur de l'évènementiel dans cette période difficile, en démontrant qu'il était possible d'organiser une telle manifestation en dépit des contraintes supplémentaires liées à la crise sanitaire.

**De la loi Élan en passant par l'actualité en Outre-mer, du tourisme à la capacité de réactivité des Epl dans le monde d'après, des séances consacrées au management ou à la signature de conventions avec les partenaires de la FedEpl, de nombreux sujets ont été abordés** et la FedEpl mettra prochainement en ligne comptes-rendus, vidéos et réactions des nombreuses personnalités qui ont pris part à l'évènement.

■ **Christophe Béchu, maire d'Angers, heureux de « donner un signal fort »**

« Nous donnons un signal fort », a martelé Christophe Béchu, maire d'Angers et président d'Angers Loire Métropole, en ouverture du Congrès, heureux de participer à un évènement en présentiel et masqué dans le centre de congrès Jean Monnier, entièrement rénové en 2019 et géré par la Société publique locale (Spl) Destination Angers. Le maire d'Angers a invité les élus à miser plus que jamais sur l'économie mixte locale pour mener à bien les projets du mandat. « J'ai eu le plaisir de croiser des collègues élus, présidents et administrateurs d'Epl. Pour beaucoup d'entre eux, ils en sont à leur premier mandat. Ils trouveront tout au long de ce Congrès de vrais motifs pour engager des projets en s'appuyant sur les Epl qui sont de véritables alliées de la reprise économique ».



■ **Deux ministres et un secrétaire d'Etat comptent sur les Epl pour « accélérer la relance »**

Deux ministres et un secrétaire d'Etat ont tenu à adresser des messages clairs de soutien au mouvement des Epl aux congressistes à travers des interventions vidéo enregistrées pour l'occasion.

**Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les

collectivités territoriales, a rappelé l'ampleur du Plan de relance présenté par le Premier ministre, pour la réussite duquel « l'action des Epl sur les territoires sera particulièrement décisive au cours des prochains mois et des prochaines années », elles qui « incarnent la dimension la plus concrète des services publics et ont été en première ligne depuis le début de la crise sanitaire pour en assurer la continuité », tout en étant devenues ces dernières années par la diversité de leurs activités « des accélérateurs de transition de premier plan, en matière de numérique, d'écologie mais aussi par le rôle majeur joué en matière de revitalisation des centres-bourgs ». Elle s'est ensuite réjouie particulièrement de la mise en œuvre d'ores et déjà achevée des préconisations à droit constant du Livre blanc sur l'économie mixte locale portant sur la transparence, la gouvernance et l'efficacité des Epl, un an après sa présentation au Congrès de Strasbourg. D'autres propositions d'ajustements législatifs permettront de nourrir les débats parlementaires sur la loi 4D qui s'ouvriront au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, sur laquelle la ministre a annoncé la prochaine mise en place d'une concertation avec la Fédération des Epl. **Emmanuelle Wargon**, ministre déléguée chargée du Logement, a pour sa part salué la mobilisation des Sem immobilières dans la mise en œuvre de la loi Élan : « Je sais qu'ensemble nous pourrons mener cette réforme à bon port. » Elle s'est également félicitée du rôle des Epl en matière de rénovation énergétique : « Je connais l'engagement de ces sociétés en matière de rénovation du parc social comme des bâtiments publics et auprès des particuliers, via les Epl d'aménagement, de logement » mais aussi « les sociétés de tiers financement ».

Enfin, **Jean-Baptiste Lemoyne**, secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, a rappelé à quel point « les Epl jouent un rôle éminent pour l'attractivité des territoires », ancrées au sein du tissu économique et social du pays et désormais au service de la relance. Implantées aussi bien dans les domaines des équipements de loisirs, de l'évènementiel, du thermalisme, des activités culturelles ou des offices de tourisme, « les Epl participent à la force de l'offre de la destination France [...] et le gouvernement continuera d'être aux côtés des acteurs du tourisme, véritable priorité nationale ».

26 octobre

### **Hervé Marseille élu Président de la Fédération des élus des Epl d'Ile-de-France**

**Le sénateur des Hauts-de-Seine et administrateur de la Semads**, Société d'économie mixte de l'Arc de Seine, **succède à Philippe Ducloux, président sur le dernier mandat municipal de la Saemes**, (Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement) de la ville de Paris. Créée en 1997, la Fédération régionale des Epl Ile-de-France est l'interlocutrice des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des acteurs du développement franciliens. Elle regroupe les 154 Sem, Spl et SemOp de la région Ile-de-France qui œuvrent quotidiennement dans les domaines de l'aménagement et de la construction, du logement et des services publics locaux. **Les Epl franciliennes sont des acteurs économiques de premier plan dans le cadre du Plan de relance**. Elles emploient 11 000 salariés et leur chiffre d'affaires annuel est de 4,6 milliards d'euros.

## Novembre

6 novembre

### **Dialogue avec les ministres sur la structuration de 100 foncières de revitalisation et du fonds de restructuration des locaux d'activités**

La FedEpl participe au tour de table du deuxième comité de pilotage sur la revitalisation du

commerce en centre-ville aux côtés de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et d'Alain Griset, ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises. Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, présente l'avancement de la structuration des 100 foncières qui reposeront principalement sur des Sem ou des filiales de Sem. À ce jour, 30 foncières ont été créées et 31 autres devraient voir le jour à fin 2021.

### **La FedEpl et Atout France se rapprochent pour valoriser les Epl de tourisme, de l'évènementiel, de la culture et des loisirs**

**Thierry Durnerin et Caroline Leboucher, directrice générale d'Atout France, posent les premiers jalons d'une collaboration entre l'Agence de développement touristique de la France et la FedEpl**. De nombreux thèmes de collaboration entre la FedEpl et Atout France ont été identifiés pour représenter au mieux les 337 Epl des filières tourisme, culture, loisirs et évènementiel : participer au Data Hub sur le tourisme en France mis en place par Atout France, en collaboration avec l'Observatoire de la mission veille et prospective de la FedEpl ; dans le cadre de France Tourisme Ingénierie, Atout France va renforcer ses moyens afin de faciliter la concrétisation de projets structurants en partenariat avec la Banque des Territoires et l'ANCT. La FedEpl sera en

relais, le cas échéant, des projets d'Epl.

**Autres perspectives : présenter les Epl comme une alternative** au même titre que les autres modes de gestion dans le cadre d'études sur des projets réalisés par Atout France auprès des collectivités ; participer au tableau de bord des investissements touristiques réalisé annuellement par Atout France ; **contribuer aux thèmes de réflexion menés par Atout France et le gouvernement, notamment sur l'innovation et le tourisme durable**.

### **La FedEpl entendue par la Mission sur l'évaluation de la gestion de la crise du Covid-19**

**Le Président de la République confie au Professeur Didier Pittet la présidence d'une mission indépendante d'évaluation de la réponse française à la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de Covid-19**, tant sur les aspects sanitaires que les volets économiques et sociaux. La FedEpl est consultée. Didier Pittet recueille une contribution de la Fédération sur son appréciation de la gestion de la crise par l'État, mais aussi sur l'action des Epl dans le cadre des difficultés rencontrées au cours de la crise sanitaire.

9 novembre

### **Les Epl au menu du Projet de loi 4D**

**Thierry Durnerin, directeur général de la FedEpl, s'entretient le 9 novembre avec Laurent Carrié, conseiller pôle Territoires au cabinet du Premier ministre Jean Castex**.

Le 4 novembre, il en avait fait de même avec **Pauline Malet, directrice adjointe, et Thomas Welsh, conseiller Urbanisme, Aménagement et Écologie territoriale au cabinet de Jacqueline Gourault**, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Des échanges qui permettent de confirmer que **le prochain projet de loi portant déconcentration, décentralisation, différenciation et décomplexification**, présenté en Conseil des ministres en janvier 2021, **comprendra un chapitre consacré aux Entreprises publiques locales**. La FedEpl et le gouvernement sont convenus dans cette perspective de poursuivre un dialogue soutenu, dont la FedEpl souhaite qu'il permette la prise en compte du plus grand nombre possible des préconisations de nature législative figurant dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale.

#### 10 novembre

### La commission Services publics du Ceep adopte son programme de travail pour 2021

Les priorités de la commission pour 2021 sont arrêtées :

- **Les services d'intérêt généraux (SIG)** via notamment le suivi de l'acquis communautaire et l'organisation d'une table ronde qui portera sur l'impact de la crise sur les SIG.
- **Les Epl et la définition de la PME** : action centrée sur la mise en circulation du nouveau document de position sur la définition européenne de la PME et sur les efforts visant à obtenir la réforme de ladite

définition et de la Stratégie PME de la Commission européenne.

- **La politique de cohésion**, pour mieux suivre la situation dans les Régions et l'élaboration de la vision de long terme pour les zones rurales.
- **La politique en matière de concurrence**, notamment en lien avec le marché unique numérique et le groupe de travail du PSB sur l'Acte sur les services numériques (Digital Services Act) en cours de négociation.
- **Les aides d'État** : avec le suivi des initiatives REFIT relatives aux aides d'État.

#### 13 novembre

### Les PGE prolongés

Un amendement du gouvernement vient prolonger la période pendant laquelle de nouveaux prêts garantis par l'État (PGE) peuvent être octroyés par les prêteurs, **en repoussant la date de fin de cette période du 31 décembre 2020 au 30 juin 2021**.

L'amendement apporte une précision au sujet des exercices comptables de référence en fonction desquels est déterminée la procédure applicable pour accorder cette garantie : arrêté individuel ou octroi automatique sous réserve du respect du cahier des charges.

Il s'agit ainsi de **figer la situation qui prévalait lors du premier octroi de PGE, de sorte qu'une même entreprise qui demanderait un PGE en 2021 après en avoir déjà obtenu en 2020 relèvera de la même procédure qui avait été appliquée en 2020 lors du premier octroi**.



#### 19 novembre

### Le conseil d'administration met la FedEpl en ordre de marche pour 2021

Sous la présidence de Patrick Jarry, le conseil d'administration complète la composition du Bureau, et désigne les présidents et vice-présidents des commissions et comités pour les trois prochaines années. Concernant le **prochain Projet de loi 4D**, le conseil d'administration prend bonne note de l'intention du gouvernement d'y faire figurer un chapitre sur les Epl. Il invite le président Jarry à porter auprès du gouvernement le message que cette loi qui vise à donner un signal de confiance aux collectivités locales aura tout à gagner à conforter les Epl. Le conseil d'administration de la FedEpl formule par conséquent le vœu que **le plus grand nombre possible de préconisations législatives figurant dans le Livre blanc sur l'économie mixte locale soient prises en compte dans le Projet de loi 4D**. Le conseil d'administration dresse un bilan du Congrès d'Angers et retient un certain nombre de préconisations dans la perspective du **prochain Congrès national de Toulouse les 13 et 14 octobre 2021**.

## Le Bureau de la FedEpl

Le Bureau de la Fédération des Élus des Entreprises publiques locales dans son intégralité :

### Présidence

- **Patrick Jarry**, maire de Nanterre, conseiller départemental des Hauts-de-Seine, président de la Société d'économie mixte de Nanterre (SEMNA) et de la Société publique locale de la ville de Nanterre (SPLNA).

### Vice-présidence

- **Syamak Agha Babael**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Strasbourg, vice-président de l'Eurométropole de Strasbourg, administrateur de la Société d'économie mixte Réseau Gaz Naturel de Strasbourg (R-GDS).
- **Frédéric Cuvillier**, ancien ministre, maire de Boulogne sur Mer, président de la communauté d'agglomération du Boulonnais, administrateur de la Société d'exploitation du Centre national de la mer Nausicaa et président de la Société anonyme d'économie mixte Urbavileo.
- **Gaylord Le Chequer**, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Montreuil, président de la Société d'économie mixte de Montreuil (Semimo).
- **Antoine Lefèvre**, sénateur de l'Aisne, conseiller municipal de Laon.
- **Richard Lioger**, député de la Moselle.
- **Hervé Marseille**, sénateur des Hauts-de-Seine, conseiller municipal de Meudon, administrateur de la Société d'économie mixte Seine Ouest Habitat et Patrimoine, président de la Fédération des Epl d'Ile-de-France.

### Trésorier et trésorier adjoint

- **Gérard Trémège**, maire de Tarbes, conseiller régional d'Occitanie, président de l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, administrateur de la Société anonyme d'économie mixte de construction de la ville de Tarbes (Semi Tarbes), vice-président de la Fédération des Epl d'Occitanie.
- **Pascal Bolo**, adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole, conseiller départemental de Loire-Atlantique, président de la Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (Semitan) et de la Société d'économie mixte du Marché d'intérêt national de Nantes (SemMiN), président de SGI Europe (ex-Ceep-Europe) et président du Ceep France.

- **Sonia de La Provôté**, sénatrice du Calvados, conseillère municipale de Caen, administratrice de la Société publique locale d'aménagement Caen Presqu'île, présidente de la Fédération des Epl de Normandie.
- **Franck Masselus**, vice-président de Chartres Métropole, adjoint au maire de Chartres, président-directeur général de Chartres Aménagement.

### Membres

- **Didier Aldebert**, maire de Vinassan, conseiller départemental de l'Aude, président de la Société d'économie mixte Alenis, président du Conseil des fédérations régionales, président de la Fédération régionale des Epl d'Occitanie.
- **Valérie Beauvais**, députée de la Marne, conseillère municipale de Reims, administratrice de Champagne Parc Auto.
- **Isabelle Bonnaud-Jouin**, responsable du pôle Entreprises publiques locales à la Banque des Territoires, administratrice de la Société anonyme immobilière d'économie mixte de rénovation et de construction de Nogent-sur-Marne.
- **Marion Canales**, adjointe au maire de Clermont-Ferrand, conseillère de Clermont Auvergne Métropole, présidente de la Sem Assemblia et de la Spl Clermont-Auvergne, présidente de la Fédération régionale des Epl Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Camille Di Folco**, adjointe au maire de Martigues, administratrice de Maritima Médias.
- **Hervé Ghio**, président de l'Association des directrices et directeurs d'Epl (ADEpl), directeur général de la Société de construction et de gestion immobilière de l'Ardèche (Sacoga) et de la Société anonyme de construction et de gestion immobilière de la ville d'Aix en Provence (Sacogiva).
- **Catherine Léger**, vice-présidente de l'Association des directrices et directeurs d'Epl (ADEpl), directrice générale de Plaine Commune Développement et de la Société publique locale Plaine Commune Développement.
- **Sylvie Robert**, sénatrice d'Ille-et-Vilaine.



Valérie Beauvais

### Le Bureau de la FedEpl au complet

Le conseil d'administration de la FedEpl complète la composition du Bureau déjà élu pour partie lors du conseil d'administration du 15 octobre. Il comprend donc désormais :

- **Valérie Beauvais, députée de la Marne**, conseillère municipale de Reims, administratrice de Champagne Parc Auto.
- **Pascal Bolo, adjoint au maire de Nantes**, vice-président de Nantes Métropole, conseiller départemental de Loire-Atlantique, président de la Société d'économie mixte des transports en commun de l'agglomération nantaise (semitan) et de la Société d'économie mixte du Marché d'intérêt national de Nantes (SemMiN), vice-président du Ceep Europe et président du Ceep France.
- **Camille di Folco, adjointe au maire de Martigues**, administratrice de Maritima Médias.
- **Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados**, conseillère municipale de Caen, administratrice de la Société publique locale d'aménagement Caen Presqu'île, présidente de la Fédération des Epl de Normandie.
- **Franck Masselus, vice-président de Chartres Métropole**, adjoint au maire

de Chartres, président-directeur général de Chartres Aménagement.

### 23 novembre

#### La FedEpl alerte la ministre du Travail sur l'exclusion des Sem aux dispositifs d'aides

Alertée sur l'exclusion des Sem des dispositifs d'aides ouverts par les décrets n° 2020-982 du 5 août 2020 instituant une aide à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans et n° 2020-1223 du 6 octobre 2020 instituant une aide à l'embauche des travailleurs handicapés, la FedEpl se mobilise pour changer la donne. **La FedEpl rencontre Philippe Gudefin, conseiller chargé des Politiques de l'emploi au cabinet d'Élisabeth Borne, pour lui exposer les préoccupations des Epl adhérentes** tant sur l'exclusion des Sem des dispositifs d'aides que pour des problématiques en matière de droit social ou autres.

#### Des amendements du gouvernement prolongent les dispositifs de soutien aux Epl dans le PLF 2021

Dans le cadre de l'examen de la seconde partie du Projet de loi de finances pour 2021, le gouvernement a déposé plusieurs amendements qui prévoient la prolongation de dispositifs soutenant l'activité des Epl : la prolongation du fonds de solidarité à destination des entreprises ainsi que l'allongement de la période d'octroi des nouveaux prêts garantis par l'État.



### 24 novembre

#### Patrick Jarry fixe le cap du mouvement des Epl

**Dans un entretien diffusé en vidéo, le président de la FedEpl, maire de Nanterre (Hauts-de-Seine), répond aux questions que les Epl se posent dans cette période tourmentée pour notre pays.**

Gestion de l'urgence de la crise, accueil des nouveaux élus, déploiement de la gamme Epl, nouveau plan stratégique : le nouveau président se livre sur ses priorités.

Maire de Nanterre depuis 2004, **Patrick Jarry connaît à la fois le terrain**, cette fameuse proximité qui donne un avantage aux élus qui ont les pieds dans la réalité, **mais aussi le rôle de l'économie mixte locale, puisqu'il est président de la Semna** (Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion de la ville de Nanterre). Une expérience qui lui permet de préparer l'avenir de l'économie mixte locale à la tête de la FedEpl, en ayant bien conscience de **la particularité de la séquence historique** dans laquelle nous nous trouvons. « Le plan stratégique mis en œuvre sur la période 2012-2020 a permis d'influer sur le développement des Epl, tant au niveau national qu'au niveau européen. **Dans le prochain plan, certaines thématiques s'imposeront à nous et nous obligeront à nous positionner, comme**

**la responsabilité sociale des entreprises, la transition écologique, la transparence dans la gouvernance**, bref,

des notions qui traversent les entreprises et auxquelles elles doivent répondre dans un monde exposé à la communication permanente. Nous réfléchissons aussi, avec les fédérations concernées, à notre développement auprès des universités et du secteur hospitalier, pour assurer le déploiement de leurs équipements. Le contexte est plus que jamais favorable au mouvement de l'économie mixte locale », assure-t-il.

**27 novembre**

**Les Epl peuvent percevoir la DSIL**

À l'occasion d'un échange avec Stanislas Bourron, directeur général de la Direction générale des collectivités locales, ce dernier confirme que les Epl peuvent bénéficier de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) en accord avec la collectivité pour laquelle elle assure la maîtrise d'ouvrage du projet éligible.

**30 novembre**

**Nouveau cycle 100 % en ligne : « Quelle gestion financière face à la crise du Covid-19 ? »**

L'École de management des dirigeants d'Epl propose un nouveau cycle 100 % en ligne sur la thématique de la gestion de crise, en partenariat avec HEC Paris. Ce programme, animé par un expert en finance depuis plus de vingt ans, a pour objectif de mieux comprendre l'impact potentiel de la crise du Covid-19 sur la stratégie des Epl.



Paul-Adrien Buf



Hacène Lekadir

**Paul-Adrien Buf et Hacène Lekadir rejoignent la FedEpl**

Paul-Adrien Buf est le nouveau délégué territorial de la FedEpl pour l'Île-de-France, la Normandie et la Corse. À ses yeux, « les Epl sont des acteurs privilégiés pour redonner de la perspective aux acteurs économiques ». Hacène Lekadir, nouveau délégué territorial Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération, confirme : « Dans ce contexte particulier, nous avons à cœur d'accompagner les Epl ». Bienvenus à eux deux !

**La Saphir, cinquante ans pour dompter les eaux**

La Sem Saphir (Société d'aménagement des périmètres hydroagricoles de l'île de La Réunion) assure l'exploitation et la gestion des périmètres irrigués de l'île de La Réunion. Elle a récemment fêté ses 50 ans. L'occasion de rappeler son rôle vital dans l'aménagement de l'île. Philippe Lorion, son directeur général, rappelle le rôle central de La Saphir. « La mise en œuvre des grands

aménagement structurants des périmètres irrigués du Sud trouve son origine dans la volonté départementale de favoriser l'émergence d'une activité économique forte à travers un programme d'exploitation des ressources en eau. La Réunion dispose d'une forte tradition agricole basée essentiellement sur la culture de la canne à sucre », assure-t-il.

**Décembre**

**1<sup>er</sup> décembre**

**Le Fonds Friches expliqué par la DGALN**

Oriane Raulet, Cheffe de projet à la DGALN (Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature) intervient en visio devant les adhérents pour présenter l'enveloppe recyclage foncier du Plan de relance. **Ce fonds de 300 M€ se déclinera comme suit** : 40 M€ consacrés à la reconversion des friches polluées ; 1 M€ consacré au développement d'outils de connaissance du foncier par le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) afin d'appuyer les collectivités et opérateurs dans l'inventaire des friches ; 259 M€, entièrement territorialisés, consacrés au recyclage foncier pour des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville et de périphérie urbaine, et pour des projets de requalification à vocation productive.

### **Sophie Huberson donne des clés pour gérer le stress en période de crise**

Un webinaire destiné aux dirigeants des Epl adhérentes à la Fédération éclaire la place du stress dans la gestion de crise. Sophie Huberson, déléguée générale du Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels (Snelac) en décrit les mécanismes. Un moment éclairant en une période où la gestion du collectif s'appuie sur les ressorts les plus solides du management.

### **Les guides « Contrôle analogue » et « Pactes d'actionnaires » présentés lors du séminaire Spl**



Pour rappel, l'objectif du Livre Blanc est de fiabiliser un dispositif qui fonctionne, et de permettre le développement des Epl. Il s'agit pour cela d'encourager la généralisation effective des bonnes pratiques. C'est dans ce contexte que ces deux guides ont été présentés lors de ce webinaire. Les Epl concilient les atouts du management d'entreprise et le pilotage par les collectivités. L'instauration d'un pacte d'actionnaires garantit agilité et transparence au sein de toutes les Epl. Il permet également de renforcer le contrôle analogue des actionnaires minoritaires pour les Spl. Si le pacte d'actionnaires pour les Spl

est une nouveauté, d'autres spécificités concernent plus largement toutes les Epl.

**3 décembre**

### **Une plateforme dédiée au financement des Epl**

La FedEpl, en partenariat avec Aides-Territoires, lance une nouvelle offre de service à ses adhérents. Quelques clics suffisant à lister l'ensemble des dispositifs de financements publics ou parapublics (tant en ingénierie qu'en subvention) possibles à destination des Sem, Spl et SemOp. Plus de 700 dispositifs d'aides sont déjà recensés.

### **Collecticity, une alternative financière pour les projets portés par les Epl**

Afin de mieux accompagner les Epl et les collectivités territoriales, Territoires d'Avenir, pôle mutualiste des services publics locaux regroupant SMACL Assurances et la MNT (Mutuelle nationale territoriale), a noué un partenariat avec Collecticity, première plateforme de financement participatif dédiée au secteur public. Une alternative financière pour permettre à certains projets d'Epl d'émerger...

### **Séminaire Sem, Spl et SemOp autour des aides européennes**

Les 70 participants s'approprient les pistes de financement des aides européennes aux Epl et, dans un second temps, la plateforme Aides-Territoires.



**4 décembre**

### **La saison 2 des Capteurs de territoire se referme sur le sujet de la loi Pacte**

Pour sa deuxième saison, le réseau d'experts de la FedEpl, Capteurs de territoire, a travaillé sur les quatre révolutions – économique, numérique, génétique et écologique – décrites par l'essayiste et écrivain Jean-Claude Guillebaud dans son ouvrage *La confusion des valeurs* en 2009. Une année riche en échanges et en constats, indispensable pour nourrir la réflexion des cadres dirigeants des Epl.

**8 décembre**

### **Pascal Bolo élu président de SGI Europe (ex-Ceep Europe)**

Cette date marque un tournant dans la gouvernance de SGI Europe, la plateforme européenne des entreprises publiques. Pascal Bolo a été élu par ses pairs à sa présidence. Adjoint au maire de Nantes, vice-président de Nantes Métropole, président de la Semitan et membre du bureau de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), Pascal Bolo est désormais Président de SGI Europe (ex-Ceep Europe). L'un des trois partenaires du dialogue social européen auprès de la Commission européenne, chef de file de la promotion des entreprises de services publics en Europe,

SGI Europe est ainsi présidé par un représentant de la FedEpl pour la première fois.

**Cette élection marque le renouvellement de la gouvernance de SGI Europe, afin de mobiliser tous les pays membres en faveur de la promotion d'un modèle commun des services publics.**

Pour **Pascal Bolo**, « nous devons plus que jamais porter la voix des entreprises en charge d'un de ces services nécessaires à la vie quotidienne des habitants dans les grands débats européens, dans les institutions de l'Union européenne, et particulièrement auprès de la Commission européenne. Ensemble, en nous appuyant sur la force de notre collaboration et de nos diversités réunies au sein de SGI Europe ».



**Marianne Laurent :**  
**« Les titres participatifs doivent contribuer à apporter aux OLS les fonds propres nécessaires à leurs investissements »**

La directrice des prêts et de l'habitat de la Banque des Territoires (BdT) répond aux questions de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales sur la mise en œuvre des titres participatifs dans le secteur du logement social. **« Il s'agit d'un outil très utile de renforcement de fonds propres que nous proposons depuis quelques mois aux organismes de logement social (OLS).** En effet, depuis le 23 novembre

2018, la loi Élan offre la possibilité aux OLS de se doter en quasi-fonds propres sous forme de titres participatifs. Lors de la signature du Pacte d'investissement pour le logement social en avril 2019, **la Banque des Territoires s'est engagée à souscrire aux titres participatifs émis par les OLS pour un montant maximal de 800 M€, sur la période 2020-2022.** Le dispositif a vocation à apporter au secteur les fonds propres nécessaires à la réalisation des objectifs d'investissement », assure-t-elle.

**La première campagne de souscription de 400 M€ lancée au printemps a rencontré un tel succès que la Banque des Territoires a porté cet été l'enveloppe 2020 à 700 M€ au titre des mesures de relance et l'enveloppe globale à 900 M€.**



**15 décembre**

**Marion Canalès, présidente d'Assemblia et de Clermont Auvergne, prend la tête de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales de la région Auvergne-Rhône-Alpes**

**Marion Canalès, adjointe d'Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, conseillère déléguée à Clermont Métropole,** est élue à la tête de la Fédération régionale des Entreprises publiques locales d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle s'engage à faire

vivre et à développer le mouvement de l'économie mixte dans la première région de France dans ce secteur.

**Le conseil d'administration clôture l'année 2020 et pose les jalons de 2021**

Le conseil d'administration accueille deux nouveaux membres désignés par le Conseil des fédérations régionales, Marion Canalès et Benoît Mercuzot. Il fait le point sur le Projet de loi 4D dont **Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales** vient de confirmer qu'il comprendra un chapitre dédié aux Epl. Le conseil d'administration émet le vœu unanime qu'il comprenne dès sa version initiale le plus grand nombre possible des **24 propositions législatives issues du Livre blanc sur l'économie mixte locale.**

Il a, dans cette perspective, arrêté la liste des **7 propositions qu'il considère comme prioritaires et que le président Patrick Jarry présentera en janvier à Jacqueline Gourault.** Enfin, il valide le **Plan d'action 2021 et le projet de budget y afférant** présenté par le trésorier Gérard Trémège.



**Les présidentes et présidents des fédérations régionales préparent l'année 2021**

Réunis autour de Didier Aldebert, président de

la Fédération des Epl d'Occitanie, les membres du Conseil des fédérations régionales renouvellent leur gouvernance, actent leurs priorités pour les douze prochains mois et adoptent un premier bilan positif de la cotisation unique au mouvement des Epl. Être aux côtés des nouvelles majorités municipales et intercommunales qui s'interrogent sur leurs modes de gestion, **intégrer pleinement les Epl au Plan de relance à l'échelle régionale**, mobiliser les présidents d'Epl et les parlementaires autour des enjeux parlementaires et notamment de l'**intégration des préconisations du Livre blanc dans le Projet de loi 4D**... les présidentes et présidents des Fédérations régionales réunis en visioconférence ont dressé le constat d'une année 2021 à venir qui sera dense et passionnante.



### Philippe Clémantot rejoint la FedEpl

**En devenant responsable du département Immobilier et Développement économique de la FedEpl, Philippe Clémantot poursuit l'exploration de tous les recoins du secteur du logement.**

« J'ai une longue carrière de maître d'œuvre, de maîtrise d'ouvrage, de gestion du patrimoine, etc. J'ai travaillé auprès des services

déconcentrés de l'État, de la Justice à l'Intérieur, en passant par l'Éducation nationale et bien sûr le Logement... ». À la CGLLS (Caisse de garantie du logement) locatif social en 2013, où il occupera les fonctions de directeur des aides, il a enrichi sa connaissance du monde des Epl (la FedEpl est représentée au conseil d'administration de la CGLLS). Il était donc écrit qu'il rejoindrait un jour la FedEpl.



### 18 décembre

#### Les commissions de la FedEpl en ordre de marche

Le conseil d'administration désigne les présidents et vice-présidents des commissions et comités pour les trois prochaines années. Il s'agit dans la plupart des cas d'élus, membres du conseil d'administration.

#### Commissions :

- **Aménagement** : présidente Sonia de La Provôté, vice-président Richard Lioger
- **Logement** : présidente Josy Poueyto, vice-président Didier Aldebert
- **Tourisme, culture et attractivité territoriale** : présidente Sylvie Robert, vice-président Jean-Marc Mondino
- **Transition énergétique** : président Alain Lebœuf
- **Europe** : président Jean-Léonce Dupont, président délégué Pascal Bolo

- **Outre-mer** : présidente Diane Montrose
- **Collectivités** : président Franck Masselus
- **Actionnaires de l'économie mixte** : Patrick Jarry
- **Présidents de SemOp** : président Benoît Mercuzot

#### Comités :

- **Stratégie** : président Richard Lioger, vice-président Antoine Lefèvre
- **Audit et rémunérations** : président Jean-Léonce Dupont, vice-président Gérard Trémège
- **Déontologie** : présidente Catherine Aubey-Berthelot, membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable, conseillère de la Cour des comptes ; vice-président Yann Guevel.

#### Marion Canalès et Benoît Mercuzot représentent les fédérations régionales au conseil d'administration de la FedEpl aux côtés de Didier Aldebert

Sur proposition de Didier Aldebert, les présidentes et présidents des fédérations régionales élisent Marion Canalès et Benoît Mercuzot à la vice-présidence du Conseil des fédérations régionales. La présidente de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes et le président de la Fédération Hauts-de-France intègrent à ce titre le conseil d'administration de la FedEpl.

# Publications 2020

Retrouvez l'ensemble des publications proposées en 2020 pour éclairer les décisions des Epl.



Collection Observatoire



**Eplscope 2020, le baromètre des entreprises publiques locales**  
Octobre 2020

Le baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope, dresse le panorama des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sem à opération unique (SemOp) intervenant en France en 2020. Il donne des indications sur leur nombre, leurs zones et leurs domaines d'intervention et livre des clés de compréhension pour appréhender les évolutions connues par l'ensemble du mouvement.



**Eplscope - Zoom Pays de la Loire**  
Octobre 2020

Le zoom Pays de la Loire est une déclinaison régionale du Baromètre des Entreprises publiques locales, l'Eplscope 2020. Il s'intéresse aux 82 Epl du territoire ligérien : répartition géographique, métiers, emploi, chiffre d'affaires, etc.



Collection Mode d'emploi



**L'Observatoire des Epl immobilières**  
Septembre 2020

L'Observatoire des Sem immobilières, document statistique sur les données 2018, fait état de

l'évolution du patrimoine de 161 sociétés possédant et/ou gérant un patrimoine immobilier.



**Livret d'accueil juridique et pratique de la nouvelle Epl**  
Novembre 2020

Ce guide a pour vocation de vous accompagner dans la mise en place du secrétariat juridique de votre Epl nouvellement créée. Il sera aussi une aide pour les élus, comme pour les collectivités afin de s'approprier « la matière » Epl et son vocabulaire.



**Entreprises publiques locales et Pactes d'actionnaires**  
Octobre 2020

Le pacte d'actionnaires, ou convention entre actionnaires, est un accord conclu entre certains ou l'ensemble des

associés d'une société pour préciser certaines règles et renforcer leur *affectio societatis*. Le pacte englobe un large panel d'objectifs tels que la détermination du rôle de chaque partenaire en matière de gouvernance de la société, l'anticipation des futures évolutions de l'actionariat, la prévision des perspectives de rémunération du capital investi, ou encore l'établissement de comités « techniques » ou « stratégiques »...



**Guide des marchés publics 2020**  
Octobre 2020

Le nouveau Code de la commande publique est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019, à l'issue d'un important chantier de modernisation et de simplification associant l'ensemble des acteurs économiques du secteur, dont la FedEpl. Il s'applique à l'ensemble des marchés pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel à la concurrence a été envoyé à la publication à partir de cette date.



**Groupement d'employeurs**  
Octobre 2020

Les groupements d'employeurs permettent à des entreprises de se regrouper pour recruter du personnel dans le but de créer des emplois stables. Ce guide actualisé selon la dernière version du Code du travail en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 présente les conditions et formalités de constitution ainsi que les modalités de fonctionnement d'un tel groupement.



Collection Études et perspectives



**L'empreinte socio-économique des Epl – 2020**  
Septembre 2020

La deuxième édition de l'étude « L'empreinte socio-économique des Epl »,

réalisée à nouveau en partenariat avec le Crédit Coopératif, évalue les retombées économiques liées à l'activité des Epl dans les territoires. En sus de la valeur ajoutée et des emplois qu'elles créent directement, elles génèrent des flux économiques successifs qui bénéficient grandement aux territoires dans lesquels elles interviennent. Au total, 25,7 milliards d'euros de valeur ajoutée et 257 000 emplois sont induits par l'activité des Sem, des Spl et des SemOp en France.



**La résilience des Epl face à la crise économique et sanitaire**  
Juin 2020

Le Point de conjoncture du 26 juin 2020 de la Fédération des Epl est une note d'analyse de la situation économique des Entreprises publiques locales dans une séquence marquée par la crise économique et sanitaire liée à la propagation du Covid-19.

# Le rôle politique

**Permettre à toutes les Epl d'intervenir  
et de se développer dans les conditions  
les plus favorables**



**L'activité de la FedEpl en 2020 devait s'articuler autour de trois priorités :**

**■ Un renouvellement en nombre des exécutifs locaux, présidents, administrateurs et dirigeants d'Epl après les élections de mars 2020,**

en vue d'atteindre dans les meilleurs délais le plus grand nombre possible de ces interlocuteurs pour les familiariser à la réponse Epl, alors même qu'ils décideront des modalités de mise en œuvre de leurs mandats pour les six prochaines années. Le report des élections à juin puis les délais pris pour désigner les exécutifs des Epl n'a permis de réellement engager cette action qu'en septembre.

**■ La mise en œuvre des préconisations tant à droit constant que législatives et réglementaires du Livre blanc sur l'économie mixte locale,**

la FedEpl entendant impulser en position de leadership l'ensemble du volet « droit constant », et se positionner comme le référent incontournable des pouvoirs publics sur le volet « législatif ».

**■ L'achèvement du plan stratégique Epl Territoires 2020 qui impulse l'action de la FedEpl depuis 2012, et l'élaboration d'un nouveau plan stratégique,**

la FedEpl dressant à cet fin un bilan d'ET 2020 et proposant à ses adhérents une vision partagée pour la nouvelle décennie.



**Le point d'orgue de ces trois orientations a été le Congrès national des Epl qui s'est tenu du 13 au 15 octobre à Angers, à l'occasion duquel a été désigné pour succéder à Jean-Marie Sermier, un nouveau président pour les trois prochaines années, Patrick Jarry.**

Cette prise de fonction en année électorale a été accompagnée d'un renouvellement en profondeur de l'ensemble de la gouvernance du mouvement (Bureau, conseil d'administration, présidences des commissions et clubs, présidences régionales, etc.). À compter du mois de mars a fait irruption la crise sanitaire, économique et sociale, résultant de la Covid-19.

**Il en est résulté la mise en œuvre d'actions dédiées qui figurent dans l'annexe jointe.** Une part significative des actions envisagées en début d'année a été impactée, soit qu'elles n'ont pu être menées à bien, soit partiellement seulement à ce jour, soit sous des formes et selon des modalités innovantes.

**Une attention toute particulière devait être portée début 2020 à l'élaboration d'un Plan d'action pluriannuel montagne, mobilisant tous les collaborateurs concernés et dont la mise en œuvre débutera dès le 2<sup>e</sup> semestre 2021.**

Les territoires de montagne rassemblent en effet 17 % des Epl, 18 % des créations récentes, 19 % des projets d'Epl, et seulement 14 % des Epl adhérentes. Leur taux global d'adhésion est de 45 % contre 56 % en moyenne pour l'ensemble des Epl. Une étude dressant un état des lieux exhaustif a été réalisée. Sa mise en œuvre ne pourra en revanche débuter qu'en 2021, alors même que les modalités de sortie du deuxième confinement affecteront tout particulièrement ce secteur.



# L'action politique

# Conforter le positionnement de la FedEpl comme LA référence en matière d'Epl

## Réalisation du baromètre annuel du mouvement, l'Eplscope 2020

■ **L'enquête Eplscope a été achevée fin juin avec l'insertion de volets consacrés**, comme en 2019, à la gouvernance et à la RSE, et d'un volet consacré à la crise liée au Covid-19. Le président Jean-Marie Sermier a présenté les résultats lors d'une conférence de presse organisée le 16 septembre dernier.

■ **L'« Epl Data » a été mis à jour, conjointement à la réalisation de l'Eplscope 2020**, avec une mise en ligne effectuée le 14 octobre. Dans le même temps, un Eplscope a été réalisé pour les Pays de la Loire dans lequel a été inséré un encart réservé à la crise liée au Covid-19.

■ La constitution d'une base de données exhaustive recensant les filiales et participations minoritaires de premier degré des Epl (Suites Livre blanc) a été réalisée au cours de l'été 2020, aboutissant au recensement de 409 filiales et 606 prises de participation. Une note rédigée le 16 septembre ainsi qu'une prise en compte dans le nouveau guide filiales complètent la présentation.

■ La mise en place d'un **Observatoire national des rémunérations des dirigeants d'Epl en liaison avec les partenaires concernés (ADEpl, SCET, Transdev) (Suites Livre blanc) est actée**. L'enquête sur la rémunération des dirigeants a été confiée à Ipsos auprès des adhérents en juin, en concertation avec Transdev, la SCET et l'ADEpl. **Après analyse par le Comité stratégie du 1<sup>er</sup> septembre, présentation et validation des résultats lors du CA du 8 septembre, celui-ci décide de créer un Observatoire national des rémunérations des dirigeants d'Epl.**

■ **Évolution et mise à jour de l'étude « L'empreinte socio-économique des Epl »** finalisée en juin et présentée en septembre à l'occasion de la conférence de presse de rentrée du 16 septembre.

■ **La version monographique permettant de mesurer l'impact socio-économique Epl par Epl**, susceptible d'être mise à la disposition de chaque société, est à ce jour en phase de test.

**Réalisation d'études prospectives ayant vocation, en mobilisant partenaires et experts (internes et externes), soit à alimenter des réflexions anticipatrices concernant l'ensemble du mouvement, soit à identifier les opportunités de développement des Epl par rapport à d'autres modes de gestion ou dans un secteur d'activité donné**

■ **La quatrième édition de l'étude « Financement des Epl »**, associant quatre partenaires (BDT, Arkea et Orfeor) destinée notamment à l'identifier les Epl ayant sollicité des financements européens ou ayant engagé des actions à l'international, a été lancée.

■ **Une étude sur les performances économiques des Epl** après analyse de leurs bilans dans la lignée de l'étude « Point de conjoncture » réalisée en 2017 a alimenté la Note de conjoncture sur la situation des Epl face à la crise économique et sanitaire présentée au Bureau du 2 juin et publiée en septembre.

■ Le 2 juin 2020, **ce même Bureau adopte les conclusions d'une étude réalisée sur l'actionnariat des Epl qui est devenue un avis officiel de la FedEpl sous l'intitulé « Mandat 2014-2020 : les Epl ont continué à adapter leur actionnariat à la carte territoriale et aux attentes des collectivités locales »**. Jean-Marie Sermier en assure la promotion lors de la conférence de presse du 16 septembre.

## Rédaction de documents sur l'environnement économique des Epl

■ **La Note de conjoncture des Epl 2020** est finalisée en mars. Du fait de la crise sanitaire, sa publication est reportée. Par ailleurs, sur les différents supports éditoriaux de la FedEpl, 21 articles sur l'environnement économique des Epl ont été publiés au cours de l'année 2020.

## Autres études

■ Du fait du contexte sanitaire, les études sont menées autour de son impact sur les sociétés publiques et les conditions d'un redémarrage d'activités. **L'Observatoire immobilier 2020 portant sur l'année 2018 a été finalisé début septembre.** Concernant l'Annuaire des entreprises, la collecte des données pour son actualisation est retardée du fait du report du second tour des élections municipales.

## L'enjeu de consolider le positionnement d'acteur incontournable de la FedEpl en matière de connaissance de l'économie mixte locale requiert également de développer comme de densifier dialogue et actions communes avec les réseaux socio-économiques proches de la FedEpl

■ Dans cette perspective, une feuille de route se dessine pour **mobiliser les grandes organisations syndicales de travailleurs (CGT, CFTD, CGT-FO, CFE-CGC, CFTC)** sur la question des Epl et de l'économie mixte locale. Sensibilisation à compter de septembre d'un certain nombre de relais potentiels sur la base d'une note argumentaire.

■ Rendez-vous avec **Florent Parmentier, secrétaire général du Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences Po) le 24 janvier.**

■ L'activité du réseau d'experts **Capteurs de territoires** lancé en 2017, rassemblant les membres du Club des actionnaires mais aussi de think tanks, réseaux socio-économiques et associations dans des domaines complémentaires (études, sciences économiques et sociales, prospective, finance, économie publique, principaux champs d'activité des Epl), se poursuit. **La saison 2 se clôture le 2 décembre, avec la tenue d'une 4<sup>e</sup> séance de travail sur les entreprises et la raison d'être. Interventions de Mines ParisTech et de Maurice Sossoko, DG de la Sem Citallios.** Finalisation du dossier de restitution des travaux de la saison 2, mis en ligne en janvier 2021.

■ **Le club des actionnaires connaît une intense activité. Le président Jean-Marie Sermier rencontre plusieurs partenaires :** Jean-Louis Bancel, président du Crédit Coopératif le 29 janvier ; Bruno Arcadipane, président du groupe Action logement avec Richard Lioger le 8 juillet ; Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires, le 9 juillet ; Éric Lombard, DG du groupe CDC le 15 octobre avec Patrick Jarry, Richard Lioger et Jean-Léonce Dupont.

■ Clarification du panel des partenaires par le **recentrage progressif du Club des actionnaires sur les actionnaires effectifs de Sem et la mise en place d'un maillage de partenaires Réseaux**, avec comme premiers membres : l'Agence française de Développement en juillet, conjointement avec Expertise France ; la plateforme de financement Loanboox en juin. Organisation de 5 ateliers de travail sur la mise en œuvre du Livre blanc avec les membres du Club des actionnaires concernés les 4 février, 1<sup>er</sup> avril, 28 avril, 26 mai et 25 juin, portant sur :

- la réalisation du **guide « Pacte d'actionnaires »**, comprenant un volet sur les PMT et plan d'affaires ;
- la préparation d'une note de doctrine sur la **mise en place des comités d'engagement.**

## Mise en place d'actions ponctuelles ciblées densifiant les passerelles entre le monde des Epl et l'enseignement supérieur et de la formation afin de valoriser la filière économie mixte auprès des étudiants futurs cadres des collectivités locales et des Epl, et de ne pas laisser prospérer des interprétations ou informations erronées sur la gamme Epl

■ **Le comité de présélection du prix de Master de la FedEpl se réunit le 3 juin :** constat de l'absence de candidatures correspondant aux attentes. Réflexions en cours concernant la suite à donner au projet, notamment sur l'option de la création d'une bourse de recherche à destination des étudiants de Master en 2021.

■ **Intervention à l'Université de Reims dans le cadre du Master 2 Droit des collectivités territoriales.**

■ Intervention à l'Université de Paris-Est Créteil dans le cadre du Master 2 Gestion des territoires et développement local. Intervention à Sciences Po Paris dans le cadre de l'École de droit. Participation au Conseil de perfectionnement de Polytech Tours. **Participation au Conseil scientifique des entretiens territoriaux de Strasbourg de l'INET (Institut national des études territoriales).** Trois contacts avec des auteurs d'articles ou d'ouvrages sur les Epl.

## Poursuivre un dialogue permanent avec le gouvernement et le Parlement

■ Mise en place à compter de novembre d'un dialogue avec le gouvernement sur le **chapitre Epl du futur Projet de loi 4D (déconcentration, décentralisation, différenciation et décomplexification)**.

■ **Devant de nombreux parlementaires, des représentants de l'État, d'associations d'élus et de fédérations**, Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl), député du Jura, prononce les traditionnels vœux pour l'année 2020 (121 participants).

■ **RDV avec Carole Puig-Chevrier, conseillère Collectivités territoriales du Premier ministre Édouard Philippe, le 18 juin, puis avec Laurent Carrie, conseiller au pôle Territoires du Premier ministre Jean Castex le 9 novembre.**

**RDV avec Cédric Loret, conseiller Logement du Premier ministre Jean Castex le 2 septembre.**

**RDV avec Grégory Abate, conseiller Fiscalité et Prélèvements obligatoires du Premier ministre Jean Castex, le 20 novembre.**

■ RDV avec Pauline Malet, directrice adjointe de cabinet de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Thomas Welch, conseiller Aménagement, Urbanisme et Écologie territoriale, le 4 novembre.

RDV avec David Carmier, directeur de cabinet adjoint de Sébastien Lecornu, ministre des Collectivités territoriales, le 23 juin.

■ **RDV du président Sermier avec Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la Transition écologique, le 28 avril.**

RDV avec Emmanuel Constantin, conseiller en charge de la Rénovation énergétique au cabinet d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à la Transition écologique et solidaire le 7 mai, et avec Guillaume Canneva, conseiller Foncier, Eau et Chasse le 24 juin.

RDV avec Anne-Lise Deloron, coordinatrice interministérielle de la Rénovation énergétique le 17 septembre.

■ Participation depuis mi-mars aux **réunions hebdomadaires du Comité de filière tourisme présidé par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères** et RDV avec son conseiller Joachim Bokobza le 9 juin.

RDV avec Caroline Le Boucher, directrice générale d'Atout France le 22 octobre.

RDV avec Nicolas Dupas, sous-directeur du Tourisme au ministère de l'Économie le 15 septembre.

■ RDV du président Sermier et Richard Lioger avec Emmanuelle Wargon, ministre déléguée en charge du logement le 29 septembre, précédé le 22 septembre d'un RDV avec ses conseillers Sarah Bernhard, Emmanuel Constantin et Pierre Manenti.

■ RDV avec Cédric Loret, conseiller Logement au cabinet de Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, le 17 mars, le 27 avril et le 15 juin, et avec Thomas Welch, conseiller Aménagement de Julien Denormandie le 2 avril.

■ RDV avec Benoît Bayard, conseiller Logement au cabinet d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer le 5 mars, puis le 30 septembre avec David Carmier, conseiller en charge des Affaires régaliennes et institutionnelles du nouveau ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu.

■ RDV avec Philippe Gudefin, conseiller politique de l'Emploi au cabinet d'Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, le 1<sup>er</sup> décembre.

■ RDV avec Sylvain Maisonneuve, conseiller en charge du Commerce du ministre des PME Alain Griset, le 9 novembre.

■ **RDV du président Sermier avec Caroline Cayeux, président de l'ANCT, le 9 septembre.**

RDV avec Agnès Reiner, déléguée générale à l'Appui opérationnel et stratégique de l'ANCT le 13 et le 14 mai.

■ RDV avec Jérôme Peyrat et Pierre Schmit au Conseil général de l'environnement et du développement durable le 3 juin.

RDV avec Oliver Thibault, direction de l'Eau de la Biodiversité le 10 juin.

RDV avec Éric Vésine, chef du service Politique territoriale à la direction exécutive, et Véronique Reix, chargée de mission Outre-mer, de l'Ademe le 27 mai.

■ **Montée en puissance de la concertation engagée avec les « régulateurs » (AFA, HATVP).** Échanges réguliers avec la HATVP en vue d'accompagner les adhérents, suite aux élections, dans leurs déclarations de patrimoine et d'intérêts, et les questions de nature déontologique qu'il se posent. Diffusion d'une plaquette de la HATVP dans les dossiers adressés à tous les présidents d'Epl réélus ou nouvellement élus. Participation, en novembre, à la consultation lancée par l'AFA concernant la mise à jour de ses recommandations.

■ **Poursuite du haut niveau de coopération atteint en 2019 avec les autres associations d'élus locaux,** en particulier afin de conforter collectivement le rôle de ces associations. RDV avec **Nicolas Portier**, délégué général de l'ADCF, le 16 janvier ; avec **Jules Nyssen**, délégué général de Régions de France, le 20 janvier ; avec **Olivier Landel**, délégué général de France urbaine, le 27 janvier ; avec **Eric Verlhac**, directeur général de l'AMF, le 28 janvier ; avec **David Lebras**, délégué général de l'ADGCF, le 20 février ; avec **Bastien Regnier**, délégué général de Villes de France le 10 septembre.

### Coordination régulière avec les 7 principales associations de collectivités locales :

- positions communes portées durant la crise sur la sécurisation de la gouvernance des Epl, la capacité des collectivités à financer les Epl durant la période de gestion des affaires locales (création, augmentations de capital et avances en compte courant d'associé) ainsi que l'accès des Epl au chômage partiel et au Plan Tourisme ;
- sur les suites législatives à donner au Livre blanc sur l'économie mixte locale.

### Un rythme soutenu de rencontres

**avec les parlementaires membres des commissions des lois et des finances**, et l'appui des fédérations régionales pour la poursuite de la sensibilisation d'un public plus large. **Huit rendez-vous avec des parlementaires à Paris et trois rendez-vous sur site avec des parlementaires via l'action des fédérations régionales sont pris.** **RDV des présidents Sermier, Marseille et Lefèvre avec Jean-Marie Bockel**, président de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation le 19 février.

### Poursuite du repositionnement des commissions permanentes sur l'action politique,

après le renouvellement de leurs présidences consécutif à l'élection du nouveau président de la FedEpl, en particulier comme espace privilégié de dialogue avec les administrations centrales. Désignation des nouveaux présidents par le conseil d'administration du 19 novembre :

- **Aménagement : Sonia de La Provôté.**
- **Logement : Josy Poueyto.**
- **Tourisme, culture et attractivité territoriale : Sylvie Robert.**
- **Transition énergétique : Alain Lebœuf.**

### La densification du maillage relationnel

**avec les fédérations professionnelles et thématiques au regard des feuilles de route adoptées par les commissions permanentes**, tout particulièrement sur les sujets cœur de ville, patrimoine universitaire, modèle économique de l'aménagement, mécénat culturel, réforme du Code du tourisme et foncier.

### Contacts réguliers avec la Conférence des présidents d'universités pour expérimenter l'entrée des universités au capital des Spl

RDV du **président Sermier avec Philippe Valletoux**, président de la Fédération hospitalière de France, le 7 juillet, pour expérimenter l'entrée des hôpitaux au capital des Spl ; avec **Ariel Turpin**, directeur général de l'Avicca le 12 février ; avec **Sophie Huberson**, déléguée générale du Snelac le 14 février ; avec **Géraldine Leduc**, directrice générale de l'Anett le 10 mars ; avec **Christine Lair**, déléguée générale de l'Anel, le 11 septembre, avec le **Groupe de travail Iddri** (Institut du développement durable et des relations internationales)-**Ademe** réunissant les associations professionnelles de l'énergie et la DGEC, le 6 avril et le 4 mai.

**Cartographie des adhérents présents dans les instances des associations et fédérations professionnelles finalisée 12 juin.**

**Le renforcement de la veille en amont de toute initiative législative ou réglementaire « est susceptible » d'impacter les Epl**

■ Grâce à la mobilisation impulsée par le président Sermier et Hervé Marseille, Richard Lioger et Antoine Lefèvre, **la FedEpl a obtenu en mai que les Epl soient dispensées de l'obligation de placer leurs fonds au Trésor public qui figurait dans le PLFR-3.**

■ Afin d'obtenir l'éligibilité des Epl au Plan Tourisme, la FedEpl a organisé en juin, avec succès, la mobilisation des interlocuteurs suivants : Groupe d'étude thermalisme de l'Assemblée nationale présidé par Jean-Bernard Sempastous, Cellule veille Tourisme de la commission des Affaires économiques du Sénat présidée par Sophie Primas, parlementaires et maires concernés sensibilisés via les Epl, autres associations d'élus (France urbaine, Villes de France, Assemblée des communautés de France, Départements de France), Fédérations métiers (Unimev, France Congrès et Evénements, Snelac).

■ La sensibilisation du gouvernement organisée en étroite concertation par la FedEpl, Amorce et Énergie partagée, a permis **dans le cadre du Projet de loi Asap** en octobre de porter à sept ans renouvelables une fois, la possibilité pour des collectivités locales d'accorder des avances en compte courant d'associés aux Epl intervenant dans les énergies renouvelables.

**Dans le cadre du PLF 2021,**

**le député Jean-Bernard Sempastous dépose un amendement destiné à prolonger jusqu'en 2024 l'expérimentation en cours autorisant les sociétés de tiers financement à distribuer l'éco-prêt à taux zéro en Ile-de-France et dans les Hauts-de-France.** Non adopté en séance.

**Adoption à l'unanimité**

**par le Sénat en novembre, d'un amendement de Julien Bargeton, soutenu par Sylvie Robert, Hervé Marseille et Antoine Lefèvre, rendant les Spl de culture éligibles au mécénat, à titre expérimental, pour un an.**

Pas retenu par l'Assemblée nationale.

**La Fédération poursuit en 2020 sur Cœur de ville les actions engagées depuis 2018 afin de conforter le positionnement des Epl comme opérateurs de référence**

■ **RDV avec Yves Le Breton, directeur Général de l'ANCT** le 13 janvier, puis rencontre des **présidents Cayeux et Sermier** le 9 septembre. **Signature d'une convention de partenariat au Congrès d'Angers le 15 octobre.**

■ Participation aux deux premiers Comités de pilotage sur la revitalisation du commerce en centre-ville, coprésidée par **Jacqueline Gourault et Alain Griset**, le 30 septembre et le 28 octobre.

■ **RDV avec Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur du programme national Action cœur de ville** le 7 février et membre du jury des Trophées des Epl.

■ **Juin 2020 : contribution à la mission du CGEDD sur le déficit foncier dans les opérations de réhabilitation d'habitat privé ancien.**

■ Participation du **président Sermier** à la 3<sup>e</sup> rencontre nationale Action cœur de ville « Relance et résilience » le 8 septembre.

■ **Refonte en juin du livret « Epl, outils privilégiés de la revitalisation des territoires »** avec 7 nouveaux exemples de réalisations en cours d'Epl. Envoi en juillet aux 222 maires du Plan Action cœur de ville prévu après les élections municipales.

# Dans la continuité d'Élan, consolider le positionnement porteur des Sem immobilières dans le cadre de la reconfiguration des acteurs du logement social

**L'action de long terme engagée depuis une décennie par la FedEpl** afin de voir reconnaître aux Sem immobilières à la fois une nature d'organisme de logement social à part entière et de réelles spécificités porteuses de plus-value **a porté ses fruits, en particulier dans le cadre de la loi Élan de 2018.**

**De très nombreux contacts ont été noués tout au long de l'année 2020**

**Rendez-vous avec :**

- **Sophie Dupuy-Lyon**, directrice générale de la DGALN, le 5 mai et le 25 juin.
- **François Adam**, directeur DHUP le 15 avril.
- **Vincent Alhenc Gelas**, chef du bureau Logement de la direction générale du Trésor, le 29 septembre.
- **Michelle Brosseau**, cheffe de projet « Renouvellement urbain ». CGET le 27 février.
- **Valérie Mancret-Taylor**, directrice générale de l'Anah le 28 janvier. Epl-réseau avec l'Anah sur les dispositifs VIR et DIIF le 23 janvier et le 15 mai.
- **Le président Sermier rencontre Denis Burckel**, directeur général de la CGLLS, le 11 février, et participe à toutes les instances (CA, Comité des aides, Commission de péréquation etc.).
- **Akim Tairou**, directeur général de l'Ancois, le 9 septembre.
- **Audition par la Cour des comptes** dans le cadre de son enquête sur la réduction du loyer de solidarité, le 2 juillet.
- **Laurent Goyard**, directeur général de la Fédération nationale des OPH le 27 février.
- **Pierre Quercy**, président d'Habitat réuni le 27 février.
- **Norbert Fanchon**, président du directoire groupe Gambetta le 12 mars.
- **Président Sermier avec Eddie Jacquemart**, président de la Confédération nationale du logement le 9 avril.
- **Marianne Laurent**, directrice de la direction des prêts à la Direction de l'Habitat de la Banque des Territoires le 23 janvier et le 4 mai, et participation aux réunions de concertation qu'elle organise régulièrement avec les fédérations de bailleurs sociaux.
- **Jean Bouquot**, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes le 27 avril.
- **Le président Sermier et Richard Lioger rencontrent Bruno Arcadipane**, président du groupe Action logement, le 8 juillet. Signature d'une convention de partenariat au Congrès d'Angers le 15 octobre.
- **Le président Jarry rencontre André Yche**, président du conseil de surveillance de CDC Habitat et Anne-Sophie Grave, présidente du directoire, le 9 décembre.
- **Charles Trottmann**, directeurs 3 Océans de l'Agence française de développement (AFD) le 15 septembre.
- **Le président Sermier rencontre Bernard Fontan**, directeur de la Direction centrale et promotion auprès des Epl des opportunités offertes par le patrimoine de l'armée, le 12 février.
- **Christophe Dupas**, directeur du Centre national de production d'infrastructures de la défense (CNPID) le 1<sup>er</sup> septembre.

## Mise en place d'un dispositif à la fois global et individualisé de suivi de la recomposition du tissu des organismes de logement social

permettant à chaque opportunité de promouvoir la réponse Epl auprès des élus, et de proposer un accompagnement personnalisé pour chaque Sem immobilière, en particulier en cas de fusion ou d'absorption d'autres bailleurs sociaux (une vingtaine de cas à ce jour portant sur un total de 100 000 logements).

■ **Afin de clarifier et de conforter le rôle de partenaire social de la FedEpl** (convention collective de l'immobilier et réintégration dans la convention collective des gardiens et des concierges), une rencontre se tient dans le cadre du Congrès national d'Angers en présence de la CGLLS, de CDCH et d'Action logement.

■ **Emmanuelle Wargon, ministre déléguée en charge du logement, répond le 29 septembre à la question écrite déposée par le député Martial Saddier** en concertation avec la FedEpl, que les Sem immobilières peuvent non seulement construire et gérer des logements pour les personnels de gendarmerie, de la police pénitentiaire, et les pompiers, mais également bénéficier dans ce cadre de la garantie financière des collectivités locales.

■ **Dépôt par Benoît Potterie à l'Assemblée nationale d'un amendement au Projet de loi Asap destiné à ouvrir aux Sem la possibilité d'émettre des titres participatifs**, conduisant le gouvernement (Bercy et Logement), le 2 octobre, à préciser que cette demande est déjà satisfaite à droit constant. Dépôt par Benoît Potterie, Sylvie Robert et Hervé Marseille de questions écrites en vue d'obtenir une confirmation ferme et définitive rendue publique le 14 janvier 2021.

## Porter la voix de l'économie mixte locale au plan européen

■ **Élection de Pascal Bolo à la présidence du Ceep/SGI Europe, tête de réseau des Epl de toute l'Union, à l'occasion de l'assemblée générale du 8 décembre.**

■ **La FedEpl doit être en mesure de porter avec succès la voix de l'économie mixte locale française auprès des nouveaux décideurs européens** dont la feuille de route pour les quatre prochaines années sera prochainement arrêtée.

■ **Suivi des négociations en cours sur le Cadre financier pluriannuel.**

■ **Adoption d'une feuille de route lors de la réunion du Public Service Board du Ceep** le 27 mai.

■ **Échange le 10 novembre dans le cadre de la réunion du Public service board du Ceep avec Carole Mancel-Blanchard, membre du cabinet d'Elisa Ferreira, commissaire européenne en charge de la Cohésion et des Réformes.**

■ **Participation au Forum européen** organisé le 12 octobre **par le Commissaire Thierry Breton, dédié à la crise du tourisme et à son impact sur les Epl européennes.**

■ **En juin, intégration de la Fédération comme membre de l'INCOPAP**, l'instance nationale de concertation partenariale, sur l'accord de partenariat État-Régions pour la gestion des fonds européens pour la période 2021-2027.

■ **Développement de relations avec le réseau français du « Enterprise Europe Network » de l'agence pour les PME « EASME ».**

■ **Mise en place d'un dialogue centré fonds structurels avec l'ANCT.**

■ **Participation à la rédaction de la réponse du Ceep** sur la nouvelle Stratégie PME de l'Union européenne en mai.

■ **Rédaction en novembre d'un nouvel avis du Ceep/SGI Europe** sur la définition européenne de la PME, prenant en compte l'impact de la crise du Covid-19 et davantage de remontées de terrain.

■ **L'ensemble des réunions statutaires se sont tenues à un rythme régulier ; retour à l'équilibre budgétaire** grâce à une campagne active de cotisation de d'adhésion.

■ **Séminaire de travail avec Elige, fédération Espagnole des Epl**, le 20 février à Madrid.

■ **Séminaire de travail avec nos homologues italiens** du 7 au 9 septembre.

■ **RDV de Pascal Bolo avec Ingbert Liebing nouveau président du Ceep allemand** et DG de la VKU, Fédération allemande des Epl, le 23 septembre et le 27 novembre.

■ **Report du voyage d'étude européen annuel** en raison de la crise sanitaire.

■ **Participation aux séminaires organisés par l'AFCCRE**, section française du Conseil des communes et régions d'Europe, sur les enjeux européens.

# Optimiser l'impact de l'action politique de la FedEpl, aboutissement naturel de la veille stratégique et de l'action politique

En 2020, la politique éditoriale de la FedEpl, dans ses différentes composantes, est centrée en priorité sur deux sujets :

- La mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale.
- La promotion et l'appropriation de la réponse Epl auprès des exécutifs locaux, des présidents et des dirigeants d'Epl désignés après les élections de mars 2020.

La majorité des publications sont désormais uniquement éditées sous format numérique.

Une promotion spécifique via le site et la newsletter est engagée lors de chaque parution.

■ **Présentation officielle de l'EplScope 2020 le 14 octobre à l'occasion du Congrès d'Angers**, puis large diffusion à l'ensemble des Epl et des interlocuteurs de toute nature du mouvement (3 000 destinataires).

■ **Présentation officielle le 14 octobre à l'occasion du Congrès d'Angers de l'EplScope Pays de la Loire**, puis diffusion papier à toutes les collectivités territoriales des Pays de la Loire. Édition retardée du fait du report de plus de trois mois du second tour des élections municipales.

■ Mise en ligne le 16 septembre de l'**Observatoire des Sem immobilières**. Diffusion papier à plus de 1 000 destinataires.

■ **Panorama des Epl en Europe intégré dans la version 2020 d'EplScope**.

■ Mise en ligne le 3 septembre de l'**Empreinte socio-économique des Epl**.

■ La publication de la **Note de conjoncture réalisée début 2020** a été annulée dans le contexte de la crise sanitaire et de ses conséquences sur l'activité des Epl, car devenue **obsolète**.

■ Nouvelle version du **Guide pactes d'actionnaires** publiée le 30 octobre et mise en ligne en janvier 2021.

■ **Charte des Epl mise en ligne après son adoption par le conseil d'administration du 9 juillet**.

■ **Code type de déontologie mis en ligne le 1<sup>er</sup> octobre** après son adoption par le conseil d'administration du 8 septembre.

■ **Mise en ligne en novembre d'une version à jour du Guide des marchés** avec un modèle de règlement d'achat des Epl.

■ Mise en ligne le 20 novembre du **Livret d'accueil juridique et pratique**.

■ **Rapport d'activités de la FedEpl approuvé par le conseil d'administration du 30 avril**, adressé à chaque Epl adhérente, et adopté par l'Assemblée générale du 14 octobre à Angers.

Les Journées nationales Epl expertise ont été impactées par le contexte sanitaire

- La journée sur la **Loi de finances rectificative 2020**, prévue le 30 janvier, a été annulée faute d'un nombre suffisant d'inscrits.
- La journée sur la **Loi décentralisation, différenciation et déconcentration** a été reportée en 2021, si la loi est adoptée.
- La journée sur la **Loi spécifique éventuelle sur la gamme Epl** a été reportée en 2021 en cas d'adoption finalisée d'une loi sur la gamme Epl.

■ **Conforter la cohérence de la communication digitale en direction du grand public** (comme des adhérents) avec la politique éditoriale d'ensemble de la FedEpl.

■ Réunion du 24 novembre avec Hadopi en vue d'engager une campagne commune de **sensibilisation des adhérents de la FedEpl en matière de protection des droits et de diffusion des œuvres sur internet**.

### Migration en mars de l'ensemble des contenus du site sur une nouvelle plateforme OVH plus robuste, permettant la poursuite des développements du site :

- Une personne non adhérente ne peut désormais voir que le titre des articles et la page de couverture des documents réservés aux adhérents.
- Les adhérents peuvent désormais recevoir leur code portail en automatique.
- Ajout d'une fonctionnalité d'impression PDF des articles.

### ■ 9 newsletters grand public « Flash Actu ».

■ Multiplication des posts sur **LinkedIn** (53 posts depuis le début de l'année et **414 nouveaux abonnés**) et **Twitter** (74 tweets et 119 nouveaux abonnés).

■ **Organisation d'une trentaine de webinaires et réunions à distance, principalement autour de la gestion de la crise Covid-19** dans ses différentes composantes : gouvernance, commande publique et chantiers.

■ **Enregistrement lors du Congrès d'Angers de sept interviews vidéo** de présidents d'Epl sur le pilotage des Epl et les atouts de la réponse Epl dans divers secteurs d'activité.

■ Enregistrement en nombre d'un **message vidéo du président Jarry** mis en ligne sur le site et diffusé en ouverture de chaque réunion et événement organisé par la FedEpl.

### Renforcer la promotion comme la lisibilité de l'action des Epl comme de leur Fédération dans la presse

#### 16 communiqués de presse ayant généré au total 44 articles :

- Vœux du président, le 21 janvier.
- Les Epl face à la crise sanitaire, le 23 mars.
- Guide sur la reprise des chantiers, le 7 avril.
- La Fédération sonde les Epl sur l'impact du Covid-19, le 23 avril.
- Contribution de la FedEpl pour la reprise de l'activité, le 15 mai.
- Le Congrès 2020 confirmé en octobre à Angers, le 5 juin.
- Conforter les Sem immobilières ultramarines, le 19 juin.
- Conseil d'administration de la FedEpl, le 9 juillet.
- Agrément HACT France, le 2 septembre.
- L'Empreinte socio-économique des Epl 2020, le 3 septembre.
- Le Plan de relance et les Epl, le 4 septembre.
- La conférence de presse de rentrée du président Sermier, le 17 septembre.
- Patrick Jarry, nouveau Président de la FedEpl, le 15 octobre.
- Communiqué final du Congrès d'Angers, le 16 octobre.
- Communiqué de presse conjoint sur le partenariat Action logement/FedEpl, le 20 octobre.
- Pascal Bolo élu Président de SIG Europe, le 8 décembre.



# L'action territoriale

# L'accueil des nouveaux élus présidents et administrateurs d'Epl, la priorité de l'année 2020 en matière d'action territoriale

■ Cette action, dans ses diverses déclinaisons, a été retardée du fait du **report de 3 mois et demi du second tour des élections municipales** et des désignations toujours en cours des nouvelles présidences d'Epl.

■ L'ensemble des actions détaillées ci-dessous ont néanmoins permis à la FedEpl :

- d'adresser à tous les élus des Epl, dès le début de leur mandat, les **informations clés relatives à la présidence d'une Epl** (missions, statuts, responsabilités) et les préconisations du Livre blanc ;
- d'**accompagner 179 présidents ou administrateurs d'Epl dans le cadre d'un rendez-vous ou d'une réunion.**

■ Au 31 décembre 2020, la FedEpl a recensé **487 nouvelles présidences d'Epl.**

**Envoi systématique aux nouveaux présidents comme aux présidents renouvelés de quatre fiches pratiques :**

- « Présidence d'Epl, les informations clés dont un Président doit disposer ».
- « Présidence d'Epl, la responsabilité juridique ».
- « Présidence d'Epl, les éléments à intégrer au rapport annuel de l' élu mandataire ».
- « Présidence d'Epl, les principales actualités politiques du mouvement des Epl ».

■ **74 rendez-vous avec des présidents d'Epl ont été obtenus.**

**Organisation de séances d'accueil des nouveaux élus des Epl :**

- en webinaire le 29 septembre ;
- dans le cadre du Congrès d' Angers le 14 octobre ;
- par la Fédération Hauts-de-France, le 7 octobre ;
- par la Fédération Région Sud, le 21 octobre ;
- par la Fédération Ile-de-France, le 26 octobre.

Ces réunions ont permis un accueil de **69 présidents et administrateurs élus d'Epl.**

■ Le **Congrès d'Angers** a également été un temps fort d'accueil des **nouveaux élus des Epl**, rassemblant 88 présidents et administrateurs.

■ **Organisation du Club des présidents de SemOp reportée au 1<sup>er</sup> semestre 2021.** Au 31 décembre, 2 nouveaux présidents de SemOp ont fait l'objet d'un rendez-vous individuel.

■ Suite aux élections, **les experts de la FedEpl ont apporté des réponses à près de 900 questions d'Epl adhérentes** relatives à la mise en place de leur nouvelle gouvernance.

■ **11 Epl gouvernance en Epl ayant rassemblé 177 participants.**

**Le pilotage par les élus est également dans l'ADN des fédérations régionales d'Epl. Suite aux élections locales, les Fédérations régionales ont procédé au renouvellement de leurs instances.**

■ Élection de **Benoît Mercuzot à la Fédération Hauts-de-France**, le 7 octobre ; d'**Hervé Marseille à la Fédération Ile-de-France**, le 26 octobre ; de **Marion Canalès à la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes**, le 15 décembre

■ **Séance du Conseil des fédérations régionales (CFR) le 17 décembre sous la présidence de Didier Aldebert** : adoption du programme 2021 des fédérations régionales, adoption du bilan 2020 sur la cotisation unique, et élections de Marion Canalès et Benoît Mercuzot à la vice-présidence du CFR.

■ **Ajustement du nom des fédérations régionales** pour conforter le caractère d'association d'élus par les fédérations Hauts-de-France, Région Sud et Ile-de-France.

Grâce à l'élaboration d'un tableau de veille bâti dès janvier, envoi à tous les élus désignés à la tête des villes et intercommunalités ayant un nombre significatif d'Epl, dans la foulée des élections, d'un courrier personnalisé sur les Epl de leurs territoires accompagné de la présentation de l'offre de la FedEpl du Livre blanc.

■ **Mise en place d'un tableau de suivi de 65 territoires à fort enjeu** pour le mouvement des Epl. Envoi entre avril et juillet d'un courrier du président Sermier à tous les maires et présidents d'intercommunalités de ces territoires pour les sensibiliser aux préconisations du Livre blanc relatives à la gouvernance des Epl par les élus et à leur pilotage par les collectivités.

■ **Sélection le 1<sup>er</sup> septembre de 15 territoires prioritaires.** Au 31 décembre, des rendez-vous ont été réalisés sur 9 de ces territoires : Paris, Strasbourg, Brest, Marseille, Toulouse, Clermont-Ferrand, Colmar, Bordeaux et Nancy, Grenoble, Tours, Poitiers et Besançon.

■ Organisation d'une **séance de présentation « Gamme des Epl »** lors du Congrès d'Angers, le 14 octobre, en partenariat avec l'**Assemblée des communautés de France**.

#### Organisation de 50 rendez-vous avec des élus et dirigeants de collectivités :

- 19 rendez-vous sur site avec des collectivités locales ;
- 22 rendez-vous par téléphone ou visio avec des collectivités locales ;
- 8 réunions d'expertise sur site avec des collectivités locales adhérentes ;
- 26 réunions d'expertise en visioconférence avec des collectivités locales adhérentes.

■ Les membres de la **commission Collectivité** ont finalisé en mai et juin sous la présidence de **Franck Masselus** les fiches de mise en œuvre du Livre blanc destinées aux présidents et administrateurs d'Epl.

■ Promotion à l'aide de fiches de la réponse Epl dans 5 domaines innovants à fort potentiel de développement (Suites Livre blanc) : **petite enfance, maisons de santé, maintien à domicile, restauration collective, barrages hydrauliques.** Finalisées le 30 juin.

■ **Adhésion de 25 nouvelles collectivités locales au 31 décembre 2020.**

■ Rédaction en juin sous l'égide de la **commission Collectivités locales** que préside **Franck Masselus**, d'une note dédiée aux « **Préconisations et pistes d'actions pour structurer le pilotage des Epl par leurs collectivités locales actionnaires** ». Cette note est systématiquement remise lors des RDV avec les élus et dirigeants des collectivités locales comptant plusieurs Epl.

■ Cette action en direction des collectivités locales sera complétée par une **concertation permanente avec les principales associations d'élus** : publication d'un article de présentation des préconisations à droit constant du Livre blanc par l'**Assemblée des départements de France** le 20 janvier et l'**Association des directeurs généraux des communautés de France** le 16 mars. Présentation des préconisations du Livre blanc à la **commission Institutions de France urbaine** le 10 mars.



# L'accompagnement des adhérents

L'animation du réseau des adhérents de la Fédération a été impactée de plusieurs manières par la crise sanitaire et par les élections municipales à venir : moindre disponibilité de ses membres durant la période pré-électorale, renouvellement mécanique des administrateurs communaux et intercommunaux, et partant, de nombreuses présidences d'Epl, besoins accrus d'accompagnement et d'appui des dirigeants pour la mise en place de dispositifs d'accueil de ces nouveaux administrateurs au sein des entreprises, mais aussi renouvellement des instances de concertation des adhérents (commissions et clubs)...

# L'accueil des nouveaux adhérents, la Fédération vous accueille

## Un certain nombre d'actions ont néanmoins pu être menées à bien

■ La 6<sup>e</sup> édition du **Cercle des nouveaux dirigeants** a été remplacée par une édition 100 % en visio sur la gestion financière de la crise sur quatre demi-journées du 30 novembre au 21 décembre (14 participants).

■ **Maintien du 5<sup>e</sup> séminaire annuel « Les premiers pas d'une Epl »** le 12 mars 2020 (23 participants).

■ **Sur les 28 nouveaux adhérents depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, 23 ont été visités.**

■ Dans le cadre du **suivi juridique renforcé aux nouvelles Epl**, 400 SVP juridiques auprès de nouvelles Epl et 33 rendez-vous d'accompagnement ont été honorés (1<sup>er</sup> décembre 2020).

■ **Diffusion d'un pack « Nouvel adhérent » aux Epl concernées**, avec un espace dédié sur le site et une clé USB, comprenant les publications essentielles/récentes : une présentation « mode d'emploi » de l'ensemble des ressources et services digitaux proposés par la FedEpl (programme d'animation, sites web, newsletters, annuaire, réseaux sociaux, vidéos, podcasts, web classes) ; les préconisations du Livre blanc. **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, diffusion systématique d'un courrier d'accueil et de clés USB** (préchargées notamment de tout un volet « Livre blanc ») aux 34 dirigeants, nouveaux adhérents et à 27 nouveaux directeurs généraux d'Epl déjà adhérentes.

## La Fédération a mis également en œuvre une mobilisation particulière en direction des Epl accueillant de nouveaux administrateurs et présidents

■ **Guide « Mesures à prendre en vue de l'entrée en fonction des élus après les élections »** tenu à la disposition de tout adhérent.

■ Réponse à **900 questions d'Epl adhérentes** relatives à la mise en place de leur nouvelle gouvernance.

■ Suite et fin de la tournée « **Préparer les élections de 2020** » engagée en 2019, avec 3 réunions ayant rassemblé au total une soixantaine de participants.

■ **Articles réguliers dans la newsletter adhérents** du 13 mars à compter d'octobre afin de promouvoir tout particulièrement la possibilité de séminaires à distance.

■ **E-mailing de promotion envoyé le 5 mars.**

■ **Reprise de contact avec les demandeurs depuis le second tour des élections**, et sensibilisation systématique de tout dirigeant d'Epl lors de chaque contact.

## Appropriation de la gamme Epl = faire ses gammes par des séminaires annuels des dirigeants permettant de bâtir et de s'approprier collectivement une doctrine

■ **Cycle de 6 séminaires thématiques à distance**, parfois réservés à l'une des trois composantes de la gamme Epl, parfois ouverts à deux ou trois d'entre elles et **ayant rassemblé au total 290 participants** :

- **Réunion de lancement le 24 novembre.**
- Focus Sem le 27 novembre.
- Focus Spl le 2 décembre.
- **Éligibilité des Epl aux aides européennes et appels à projets nationaux le 3 décembre.**
- DSP dégradée le 4 décembre.
- Focus SemOp le 16 décembre.

■ **Club des juristes le 9 juillet sur la sécurisation de l'actionariat des Epl** et la gestion de l'après-élection (70 participants).

■ **Club des juristes le 16 décembre sur les marchés publics et la crise sanitaire**, le cahier des clauses administratives générales (CCAG) et les nouvelles dispositions de la loi Asap (104 participants).

## Renouvellement ou obtention de nouvelles DSP : la Fédération aux côtés des adhérents qui jouent leur avenir

■ **Cette offre dédiée à l'accompagnement des Epl dans un moment clé de leur avenir** a permis depuis 2014 à **plus de 500 participants**, de bénéficier de l'expertise des collaborateurs et partenaires de la Fédération, et d'échanges fructueux entre dirigeants. Elle demeure toutefois méconnue par un trop grand nombre d'adhérents auxquels elle est pourtant destinée.

■ **Le 6<sup>e</sup> cycle annuel a proposé :**

- Un **séminaire d'actualité de lancement** du cycle annuel le 6 février (21 participants).
- Un webinar sur les **enjeux humains du renouvellement d'une DSP** le 28 mai (9 participants) et le 20 novembre sur les fondamentaux du contrat (43 participants).

• **Des webinaires sur la DSP dégradée le 14 mai et le 9 juin**, thème non prévu mais ajouté du fait de la crise économique et sanitaire (69 participants), avec document support dédié mis à la disposition de chaque adhérent.

■ **Toute la documentation sur la DSP est disponible en ligne pour les adhérents.**

# L'appui au management et au redéploiement stratégique des entreprises : des enjeux communs à toutes les Epl

## École de management des dirigeants d'Epl, en partenariat avec HEC

*Cycle Post Graduate de management général, Cercle des nouveaux dirigeants pour les dirigeants ayant pris leurs fonctions récemment ou souhaitant explorer de nouveaux modes de management, Corpo pour les dirigeants chevronnés.*

- **La Corpo 2020 s'est tenue du 10 au 12 mars 2020 sur la thématique « Agir dans un monde incertain : anticiper et savoir gérer les crises potentielles »**, avec 17 participants.
- **Le dernier module du cycle long Post Graduate 2019-2020 (28 participants) a été reporté la semaine du 7 septembre 2020 dans le contexte de crise sanitaire** ; Jérôme Saddier, vice-président délégué du Crédit Coopératif, a remis les certificats aux lauréats lors de la soirée de gala du jeudi 10 septembre.
- **Le cycle long Post Graduate 2020-2021 a débuté le 6 octobre dernier sur le campus HEC Paris.** Cette 20<sup>e</sup> promotion « **Covivalavida** » compte 23 participants.

## Organisation d'un Epl réseau présentiel le 5 mai et de 2 webinaires :

- **le 1<sup>er</sup> octobre**, « Dirigeant d'Epl : comment se préparer à l'après-crise et réorganiser son activité ? » (152 participants)
- **le 1<sup>er</sup> décembre**, « Manager dans l'incertitude : la place du stress dans la gestion de crise » (48 participants).

## Accompagnement des Epl dans leur reconfiguration

■ **1148 SVP juridiques traités depuis le début d'année.**

■ **Lancement de l'Observatoire permettant une analyse comparative de la situation économique et financière de chaque Epl**, sous l'égide du Club des DAF. Cet observatoire vise à disposer de données individuelles sur chaque Epl dans une approche à la fois sectorielle et globale sur les Epl ayant traité à l'état de leur situation financière, à leur solvabilité et à leur rôle dans la création de richesses. L'objectif est de permettre à chaque Epl de se positionner par rapport aux autres Epl. **Méthodologie établie, des exemples de fiches sont en cours de test par des Epl adhérentes.**

■ **Appui à la société de coordination nationale des Sem immobilières, HACT France, afin de sécuriser son lancement et son développement.** Une première réflexion sera également engagée sur l'opportunité de constituer une telle structure de coopération entre Epl dans d'autres domaines.

■ **Dépôt du dossier d'agrément suite à l'AG constitutive du 18 décembre 2019**, arrêté d'agrément de la Société signé le 29 juillet 2020 à la suite de plusieurs interventions de la FedEpl auprès du ministère du Logement. Appui à la mise en place de la société, notamment des comités technique et financier.

Le conseil d'administration du 9 septembre donne mandat autour de 5 points au président de la FedEpl pour engager avec HACT France la signature d'une convention de partenariat.

**L'AG du 14 octobre procède à une modification des statuts de la FedEpl pour permettre l'adhésion des sociétés de coordination.**

# Retours d'expériences et partage d'expertise intermétiers : pour consolider les positions des Epl et gagner des parts de marchés

Dans le cadre de l'accompagnement des adhérents, 5 thèmes fédérateurs déjà identifiés en 2018, permettent à des Epl de différents horizons de s'enrichir mutuellement en échangeant sur leurs expériences et expertises respectives.

## À savoir :

- Services urbains, services à la personne.
- Transition énergétique et écologique, économie circulaire.
- Numérique et ville intelligente.
- Renouvellement urbain, cœur de ville et développement territorial.
- Attractivité territoriale.

Les rencontres envisagées sur ces 5 thèmes ont souvent été remplacées par une quinzaine d'évènements consacrés à l'actualité économique et sanitaire :

- Réunion des Epl de **restauration collective** le 2 juillet (5 participants).
- **Epl Réseau 4 webinaires sur le commerce et la ville** : 18 juin (35 participants) – 23 juin (29 participants).
- 23 janvier, Epl Réseau : **Réhabilitation habitat privé et habitat indigne** (9 inscrits).
- 27 février, Epl Réseau : **Aménagement de demain et foncier : zéro artificialisation nette** (18 participants).
- 23 avril, Epl Réseau **webinaire TVA sur marge** (en partenariat avec la SCET) (66 participants).
- 19 mai, **Réunion de travail Outre-mer sur l'immobilier et l'aménagement** (147 participants par Zoom).
- 18 juin, Epl réseau webinaire : **Les fondamentaux de l'attractivité commerciale en centre-ville** (35 participants).
- 23 juin, Epl réseau webinaire : **La concession de redynamisation commerciale**, une concession d'aménagement dédiée à la requalification commerciale (29 participants).
- 10 décembre, webinaire avec Sémaphores : **Foncière en cœur de ville** (66 participants).
- 17 décembre, **webinaire avec l'Anah** (47 participants).
- Club des DAF le 1<sup>er</sup> juillet sur l'**appui des partenaires financiers** face à la crise économique et sanitaire (70 participants).

Des Epl Réseau ont réuni les Epl sur les thématiques prioritaires en fonction de l'actualité.

## /// Concertation locative pour les Sem immobilières de logement social :

- 28 janvier, Epl Réseau : **Gestion en flux des réservations et contemporanéisation des APL** (6 participants).
- 6 février, **Epl Réseau : Quel positionnement stratégique pour les Epl immobilières ?** (8 participants).

## /// Concertation avec les associations nationales de locataires (CNL, AFOC, CLCV, CSF, CGL) :

- le 27 février, afin de définir le protocole d'élection des représentants des locataires au CA des SAC de logement social ;
- le 23 avril, en présence du président Sermier, sur les recommandations aux Epl de logement quant à leurs relations avec les locataires, notamment en ce qui concerne les loyers, (recommandations diffusées auprès des adhérents).

## /// Développement économique et marchés d'intérêt national en Epl

- Sujet traité lors de la séance Congrès « **Comment mieux consommer localement ?** » le 14 octobre avec la participation de **Pascal Bolo**.

## L'immobilier d'entreprises et les Sem patrimoniales

- Sujet traité dans le cadre du webinaire « **Retour d'expérience de la Sem Saint-Denis Commerces** » le 2 juillet (36 participants) et du webinaire Foncières organisé avec la BdT le 14 octobre lors du Congrès d'Angers.
- Participation aux Comités de pilotage du projet de **redynamisation commerciale dans les cœurs de ville monté par Bercy dans le cadre de France Relance**, le 30 septembre et le 29 octobre.
- **Adhésion de la première Sem patrimoniale régionale de revitalisation**, la Sem francilienne Investissement et Territoires.

## La Fédération engage en matière d'Ingénierie territoriale, la construction d'une offre innovation, montages complexes et accès aux financement de projets

- 20 mai : **Lancement de la plateforme d'achat groupé spécialisée en ingénierie et travaux** (24 inscrits).
- Signature le 15 octobre au Congrès de la **convention de partenariat avec Aides Territoires sur la plateforme Aides-Territoires portée par la DGALN**, et de la convention de

partenariat avec l'ANCT qui, dans les deux cas, comprennent un volet d'ingénierie et d'appui aux projets.

- Participation aux **Ateliers du Cerema** du 24 septembre.

■ **Les Epl exemplaires sont valorisées dans le cadre des Trophées 2020 des Epl.** 30 candidatures, présentation du palmarès par **Géraldine Leduc, Directrice générale de l'ANETT**, le 14 octobre à Angers au Congrès des Epl.

## Fidélisation et connaissance des adhérents : améliorer la personnalisation et la lisibilité de l'offre

■ 172 rendez-vous personnalisés organisés avec des dirigeants d'Epl.

### Un plan d'actions reposant sur deux actions phares :

- **La Rencontre nationale 2020** programmée le 9 juillet a été **annulée et remplacée** par le conseil d'administration en présence d'**Olivier Sichel, directeur général de la Banque des Territoires**. Assemblée générale mixte organisée lors du Congrès d'Angers, le 14 octobre.
- **Congrès national et Salon resserrés sur deux jours, au centre des congrès d'Angers (850 inscrits).**

### Quelques sujets internes menés à bien :

■ Dans le cadre de la **digitalisation des activités de la FedEpl**, envoi le 30 mars d'un email de confirmation d'abonnement à **nos newsletters à 14 000 contacts**.

■ **Mise en conformité avec le RGPD**, ajout d'une mention sur la **confidentialité des données** sur la page d'inscription aux newsletter.

■ **Poursuite de la démarche RSE et éco-responsable**, la plupart des **messages** aux adhérents, des **éditons** et tous les documents disponibles à l'occasion du Congrès d'Angers sont **dématérialisés**.

### Montée en puissance de la communication interne :

- **Réunions d'information** : plan de formation collectif FedEpl le 11 février (22 participants), revue de presse le 1<sup>er</sup> octobre (8 participants), résultats de l'EplScope 2020 le 30 octobre (18 participants) et le 4 décembre (13 participants).
- **Boîte à idées lancée le 27 avril** : 10 idées récoltées.
- **Messages réguliers du président Sermier et de Thierry Durnerin à l'équipe dans le cadre du confinement.**
- Mise en place d'**actions « surprise » de valorisation et de cohésion** (Halloween, fin octobre).

■ **Densification du reporting financier et poursuite de l'évolution du modèle économique : estimé budgétaire au 30 juin** pris en considération par le conseil d'administration du 8 septembre dans sa décision de maintenir le Congrès d'Angers.

■ **Mise en place de la cotisation unique** : succès au 1<sup>er</sup> janvier, avec 100,80 % de recouvrement du budget prévisionnel.

# Annexes

# La Fédération des Epl face à la crise du Covid-19

Dès le mardi 17 mars, la Fédération a fermé ses bureaux pour redéployer son activité en mode travail à domicile pour l'ensemble de ses collaborateurs. La reprise d'activité sur site a repris progressivement à compter du 18 mai. À partir du 30 octobre, le travail à domicile a de nouveau constitué la règle, les bureaux restant toutefois ouverts. La mise en œuvre du Plan d'action 2020 adopté par le conseil d'administration du 21 janvier 2020 a pu, pour une large part, se poursuivre. La présente note détaille les actions non prévues dans ce plan d'action initial, et engagées pour accompagner le mouvement des Epl dans la gestion de la crise du Covid-19.

## Action politique

■ **Réalisation à compter d'avril d'une note régulièrement actualisée et diffusée sur l'impact de la crise pour les Epl de 23 secteurs d'activité clés**, alimentée notamment par une enquête flash auprès des adhérents. Cette note a été présentée au Bureau le 2 juin et adressée en novembre à la mission d'évaluation de la gestion de la crise du Covid-19.

■ **Concertation régulière avec Stanislas Bourron, directeur général de la DGCL**, ayant permis d'obtenir des sécurisations et clarifications sur les points suivants :

- **La pleine légitimité des élus représentant les communes et intercommunalités dans les Epl** à exercer pleinement l'intégralité de leurs responsabilités sans se limiter à la gestion des affaires courantes.
- L'absence de gestion des affaires courantes des élus après la prorogation du mandat des élus par la loi d'urgence pour faire face à la pandémie du Covid-19.
- **Les facilités de réunion des conseils d'administration pour proroger les mandats des DG.**
- **La possibilité de faire bénéficier les Epl d'augmentations de capital**, d'avances en compte courant d'associé et de garanties de la part de leurs actionnaires collectivités locales.
- La reconnaissance de la capacité des collectivités locales pour créer et participer au capital de nouvelles Epl.
- **L'accord de principe de la DGCL pour l'éligibilité à l'activité partielle des Epl.**
- **Élaboration de deux mémoires à l'attention du cabinet du Premier ministre le 26 mars et le 10 avril** sur les attentes du mouvement des Epl à l'égard des dispositifs exceptionnels (ordonnances, lois de finance rectificatives), suivis d'échanges réguliers avec son cabinet ayant permis la prise en compte d'un certain nombre de messages de la FedEpl.
- **La possibilité de recourir aux dispositifs de téléconférence**, transmission et publicité électronique des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunales actionnaires, pour permettre aux Epl de continuer à bénéficier d'augmentations de capital, d'avances en comptes courant d'associés et de garanties.
- La possibilité ouverte en l'absence d'adoption du budget de l'exercice 2020, pour l'exécutif de la collectivité territoriale, **d'engager, liquider et mandater la totalité des dépenses d'investissement prévues au budget de l'exercice 2019.**
- **La mise en place par Bruno Le Maire d'un groupe de travail** sur le développement d'une couverture assurantielle des événements exceptionnels, dont les pandémies.
- **L'entrée en vigueur du décret du 1<sup>er</sup> avril qui renforce les conditions de prise en charge d'un patient décédé du Covid-19 pour les Epl du secteur funéraire** (mise en bière immédiate et interdiction des toilettes mortuaires).

■ **Élaboration d'une Contribution de la FedEpl pour la reprise de l'activité adressée par le président Sermier au Premier ministre**, ainsi qu'à tous les membres du gouvernement et directeurs d'administrations centrales concernés et aux deux présidents des délégations parlementaires aux collectivités locales le 15 mai. Diffusion d'un communiqué de presse.

■ **Rendez-vous du président Sermier avec Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique le 29 avril**, suivi d'un entretien avec son cabinet le 7 mai et le 24 juin sur la contribution des Epl à la reprise dans un domaine identifié comme porteur de la rénovation énergétique. Rendez-vous avec Anne-Lise Deloron, déléguée interministérielle à la Rénovation énergétique, le 17 septembre avec les Epl concernées.

■ **Participation depuis le 24 mars à la concertation hebdomadaire du Comité de filière tourisme** (34 réunions en 2020) mise en place par Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État au Tourisme, et échange régulier avec son cabinet.

■ **Mobilisation concertée avec France urbaine, l'ADF, Villes de France, la FNCC et l'ADCF en faveur de l'éligibilité des Epl de tourisme, culture, loisirs et de transport à l'activité partielle pour les Epl réalisant moins de 50 % de leur chiffre d'affaires grâce à leur activité commerciale.** Échange du président Dupont avec Jean-Baptiste Lemoyne, courriers du président Sermier à Jean-Baptiste Lemoyne, Franck Riestler et Muriel Pénicaud. Proposition non retenue.

■ **Mobilisation pour l'éligibilité des Epl de TCL au Plan de relance du tourisme** (exonération des charges patronales, Fonds de solidarité, Prêt tourisme saison, etc.).

■ **Courriers du président Sermier adressés à Jean-Baptiste Lemoyne et Édouard Philippe. Courriers cosignés avec Unimev et le Snelac à l'attention d'Édouard Philippe et J-B Lemoyne.** Démarche auprès du Gouvernement des autres associations d'élus.

■ **Courriers aux parlementaires de présidents d'Epl et d'élus de territoires d'Epl concernés.**

■ **Questions parlementaires des élus de la Moselle.**

■ **Courrier au Premier ministre du Groupe d'étude thermalisme de l'Assemblée nationale présidé par Jean-Bernard Sempastous.** Audition de la FedEpl, puis courrier au Premier ministre de la Cellule de veille tourisme de la commission des Affaires économiques du Sénat.

■ **L'éligibilité des Epl est confirmée début juin par les cabinets du Premier ministre et du secrétaire d'État au Tourisme.** Mention dans le PLFR-4 de la notion d'entreprise de moins de 250 salariés au lieu de PME, ce qui sécurise la pleine éligibilité des Epl.

■ **Dépôts de deux amendements dans le cadre du PLFR-4** pour prolonger la durée de chômage partiel et la mesure d'exonération des charges patronales des entreprises du secteur du tourisme, relayés par les parlementaires en commission des Finances et adoptés en séance publique.

■ **Rendez-vous en novembre avec le conseiller collectivité locale, Laurent Carrie, puis le conseiller fiscalité, Grégory Abate, du Premier ministre Jean Castex**, dédié à l'examen de quelques cas d'Epl de Tourisme, Loisirs, Culture de plus de 250 salariés, en très grande difficulté.

■ **Rendez-vous en novembre avec Sylvain Maisonneuve, conseiller du ministre des PME et petites entreprises, Alain Griset**, pour évoquer les difficultés des Epl de Tourisme.

■ **Rendez-vous avec Cédric Loret, conseiller de Julien Denormandie, ministre du Logement et de la Ville le 17 mars et le 27 avril, avec Thomas Welsch, conseiller Aménagement de Julien Denormandie le 2 avril.**

■ **Rendez-vous avec Stéphanie Dupuy-Lyon, directrice générale de la DGALN le 5 mai et le 25 juin, échange hebdomadaire avec François Adam directeur de la DHUP, rendez-vous avec Jean-Baptiste Butlen, sous-directeur de l'Aménagement durable le 18 mars.**

■ **Concertation avec les associations nationales de locataires** (CNL, AFOC, CLCV, CSF, CGL) le 23 avril, précédée d'un RDV du président Sermier avec Eddie Jacquemart, président de la Confédération nationale du logement.

■ **Ces interlocuteurs ont été sensibilisés aux questions des loyers, de la dématérialisation et de la poursuite des instructions des procédures de logement et d'urbanisme, des surcoûts liés au Covid-19 ainsi qu'à la question des chantiers qui a aussi fait l'objet d'actions spécifiques** : prises de positions communes au travers de courriers au Premier ministre avec la FPI, la FSIF et l'Unam le 30 mars sur les autorisations d'urbanisme et avec la FPI et l'Unam le 5 mai sur les surcoûts, participations au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique élargi aux représentants des aménageurs le 7 avril et le 19 mai, échange avec Alain Neveu, délégué interministériel en appui auprès de Philippe Mahé, préfet en charge d'une mission flash sur la reprise des chantiers.

■ Courrier à Emmanuelle Wargon le 4 décembre pour que **la FedEpl soit signataire du Plan de relance pour la construction durable**, réponse favorable fin janvier 2021.

■ **Contribution de la Fédération pour la reprise de l'activité économique dans les Outre-mer.** La FedEpl a réalisé une note de synthèse avec des pistes identifiées par le mouvement des Entreprises publiques locales pour la reprise de l'activité économique en Outre-mer à l'issue de la crise sanitaire liée au covid-19. Cette note a été envoyée à la **ministre des Outre-mer Annick Girardin**, ainsi qu'aux présidents des commissions Outre-mer de l'Assemblée nationale et du Sénat et à l'ensemble des sénateurs et députés ultramarins.

■ **RDV avec Philippe Gudefin, conseiller politique de l'Emploi d'Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion le 1<sup>er</sup> décembre**, en vue de l'éligibilité des Sem des dispositifs d'aide à l'embauche de jeunes de moins de 26 ans et des travailleurs handicapés.

■ **Concertation hebdomadaire avec les autres associations** d'élus permettant d'alimenter mutuellement les actions politiques.

■ **Mobilisation des présidents des fédérations régionales pour favoriser l'éligibilité des Epl aux dispositifs régionaux** d'accompagnement dédiés aux entreprises ou sectoriels, et aux centrales d'achats régionales de masques (Ile-de-France et Région Sud).

■ **Concertation régulière avec les membres du Club des actionnaires**, en particulier les acteurs financiers, en vue de l'appropriation optimale par les Epl des dispositifs d'urgence mis en place. À noter en particulier des réunions tour de table sur la mise en place des prêts garantis par l'État les 18 et 23 mars, des échanges à l'occasion des ateliers sur la mise en place des mesures du Livre blanc les 1<sup>er</sup> et 28 avril, et un échange hebdomadaire avec **Marie-Anne Laurent, directrice des prêts de l'habitat de la Banque des Territoires.**

## Accompagnement des adhérents

■ **Contacts personnalisés avec 255 adhérents, présidents, directeurs et dirigeants territoriaux.**

■ **1 148 SVP, dont 40 % liés à la crise Covid-19.**

■ **Mise en place de 15 Epl Réseau sous la forme de webinaires**, ayant rassemblé environ 1 400 participants autour des thèmes suivants :

- 30 mars, Traitement d'urgence des marchés publics face au COVID 19 (159 inscrits) ;
- 6 avril, L'application des ordonnances au droit de l'urbanisme (102 inscrits) ;
- 9 avril, L'organisation et la gouvernance des Epl en période de crise (185 inscrits) ;
- 16 avril, Les mesures à prendre en matière de droit social (134 inscrits) ;
- 21 avril, La gestion des chantiers en période de Covid 19 (199 inscrits) ;
- 5 mai, Dirigeant d'Epl : Comment préparer l'après-crise ? (122 inscrits) ;
- 7 mai, Les impacts des dispositions du Covid-19 sur l'exécution des contrats DSP/Concession (121 inscrits) ;
- 19 mai, Les conséquences de l'entrée en fonction des élus sur la gouvernance des Epl (147 inscrits) ;

• 20 mai, Lancement de la plateforme d'achat groupé publique, spécialisée en ingénierie et travaux (24 inscrits) ;

• 9 juin, La DSP dégradée dans le contexte de crise sanitaire liée au Covid-19 : les bonnes pratiques (55 participants) ;

• 7 juillet, Webinaire dédié aux Sem patrimoniales et aux foncières : Comment gérer les loyers des locaux commerciaux suite à la crise Covid-19 ? (42 inscrits) ;

• 15 septembre, Vers de nouveaux modes de management (44 inscrits) ;

• 1<sup>er</sup> décembre, Manager dans l'incertitude : les clés et les outils d'une bonne gestion de crise (51 inscrits) ;

• 1<sup>er</sup> décembre, Plan de relance de la construction durable (51 inscrits).

■ **Mise en place avec HEC Paris**, dans le cadre des cursus Epl management, à compter du 30 novembre et jusqu'au 21 décembre, **d'un cycle de 4 demi-journées de formation en ligne sur la thématique « Quelle gestion financière face à la crise Covid ? »** (14 participants).

■ **7 réunions de travail réservées aux adhérents**, sous format Zoom, ayant rassemblé au total 116 participants autour des thèmes suivants :

- 9 avril, Epl d'aménagement « Reprise des chantiers et de la relance de l'activité économique » (33 participants) ;
- 22 avril, Epl du secteur Tourisme, Culture, Loisirs (13 participants) ;
- 14 mai, Epl tous secteurs « DSP dégradée » (14 participants) ;
- 19 mai, Epl des Outre-mer de l'immobilier et l'aménagement (12 participants) ;
- 26 mai, Epl du secteur du tourisme et culture (18 participants) ;
- 18 mai, Sem patrimoniales de Bourgogne Franche-Comté afin d'identifier les réponses concertées notamment sur les loyers des entreprises (12 participants) ;
- 8 juillet, Réunion Office de Tourisme (14 participants).

■ **7 newsletters hebdomadaires, diffusées entre mars et mai, avec à chaque fois un éditorial du président Sermier** ayant fait l'objet d'une large diffusion auprès des parlementaires nationaux et européens, et des Epl non adhérentes.

■ **Mise en place d'une offre de formation Epl Gouvernance à distance opérationnelle en octobre 2020**, via un dispositif de classe virtuelle, et réalisation de 3 sessions à distance au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

■ **10 guides détaillés à l'intention des élus et dirigeants en période de crise**, disponibles en ligne, régulièrement mis à jour, et diffusés via la newsletter hebdomadaire :

- Guide de survie des dirigeants en période de crise sur l'organisation et la gestion des Epl pour le 1<sup>er</sup> confinement (5 089 lectures).
- Guide de survie des dirigeants en période de crise sur l'organisation et la gestion des Epl pour le 2<sup>e</sup> confinement (1 469 lectures).
- Guide sur les mesures à prendre en vue de l'entrée en fonction des élus suite aux élections (2 704 lectures).
- Guide pratique des mesures à prendre en droit social/RH (3 284 lectures).
- Guide des mesures à prendre en termes de sécurité et santé physique et mentale des salariés en vue du déconfinement (1 319 lectures).
- Guide sur le dispositif applicable aux loyers à usages professionnels et commerciaux (525 lectures).

- Guide de la gestion de la continuité des activités de construction (1 674 lectures).
- Guide du dispositif gouvernemental relatif aux loyers à usages professionnels et commerciaux pendant l'épidémie (137 lectures).
- Guide sur la passation et exécution des marchés publics en période de crise (784 lectures).
- FAX sur la continuité des activités des bailleurs sociaux (208 lectures).

■ **Ces guides ont été complétés par des fiches et articles :**

- Check-list de déconfinement établissant une liste de questions et de pratiques pour la réouverture des bureaux et la (re)mise en route du travail présentiel pour les dirigeants d'Epl (444 lectures).
- Modèle de PV d'assemblée générale ordinaire (AGO) en période de crise (3 143 lectures).
- Comment faire pour tenir un conseil d'administration ou de surveillance par des moyens de visioconférence ou d'autres moyens de télécommunication après le 31 juillet ? (2 302 lectures).
- Publication d'un décret sur l'organisation des conseils d'administration et de surveillance des Epl (580 lectures).
- Conséquences des ordonnances sur la gouvernance de vos Epl (2 580 lectures).
- Les adaptations du droit de la commande publique applicables aux Epl (710 lectures).
- Quelles modalités d'accès au fonds de solidarité pour les Epl ? (670 lectures).
- Prêts garantis par l'État pour les Epl : des entreprises à part entière (900 lectures).
- Synthèse des premières estimations des conséquences économiques (FedEpl, Insee, Coface, commission des Finances du Sénat) (1 250 lectures).
- Recommandations de la FedEpl aux Epl géant des logements sociaux quant à leurs relations avec leurs locataires (149 lectures).
- Covid-19 – Les clés de la réussite du déconfinement (404 lectures).
- Covid-19 – Le dispositif de la signature à distance des actes notariés validé par le Conseil d'État (510 lectures).
- Covid-19 – FAQ sur la passation et l'exécution des marchés publics (1 666 lectures).
- Prorogation des conseils d'administration ou de surveillance et des assemblées à distance (288 lectures).

■ **Lancement non abouti de la constitution d'un groupement de commande utilisable pour les masques et autres besoins identifiés dans l'avenir.**

En revanche, un dispositif d'alimentation en masques des Sem immobilières a été mis en place avec CDC Habitat. Discussions en cours avec l'UGAP en vue de la formalisation d'une convention-cadre pour l'ensemble du mouvement permettant de procéder à des achats groupés.

■ **Club des DAF le 1<sup>er</sup> juillet** dédié aux dispositifs d'accompagnement mis en place par les partenaires financiers des Epl (70 participants).

■ Séance de présentation des dispositifs du Plan de relance ouverts aux Epl par **Charlotte Gounot, conseillère en charge de la Relance, de la Transition écologique et du Suivi de l'exécution des réformes au cabinet de Bruno Le Maire.**

■ **Club des juristes le 16 décembre** sur les marchés publics et la crise sanitaire avec une intervention de Benoît Dingremont, sous-directeur du droit de la commande publique à la Direction des Affaires juridiques de Bercy, et les nouvelles dispositions de la loi Asap (104 participants).

■ **Organisation du Congrès et Salon des Epl les 14 et 15 octobre sur le thème « Les Epl meilleures alliées de la reprise », dans le respect strict d'un protocole sanitaire élaboré à cet effet :**

- 837 inscrits, dont 244 invités soit 71 % de participants payants ;
- 207 Epl représentées ;
- une quarantaine d'exposants sur le Salon ;

De plus, compte tenu des difficultés de déplacement des congressistes ultra-marins, la séance Outre-mer du 15/10 était accessible en ligne pour permettre une participation à distance (100 participants au total).

# Epl Territoires 2020

## Principales conclusions adoptées par le conseil d'administration du 8 septembre 2020

Le plan stratégique Epl Territoires 2020 a été adopté par le conseil d'administration du 7 mars 2012. Sa mise en œuvre a aussitôt été engagée sous l'impulsion du comité stratégie, présidé par Jean-Léonce Dupont puis par Richard Lioger. Un bilan à mi-parcours a été dressé par le conseil d'administration du 22 septembre 2016. Il a confirmé la trajectoire et ses modalités, tout en ajustant quelques priorités.

Un bilan détaillé à fin 2020 est en cours d'élaboration. La présente note vise à établir une conclusion synthétique en trois points.

### ■ Consécration de la stratégie de gamme :

- **Le précédent plan stratégique mis en œuvre entre 2003 et 2009** visait à introduire une gamme d'Entreprises publiques locales dans le paysage local français.
- **Les 3 composantes Sem, Spl et SemOp sont connues**, identifiées et utilisées par les élus. Elles ont su faire face avec succès à une offensive sans précédent de l'État en 2018 et 2019. Pour autant, la Sem doit continuer de conforter son positionnement, et **la SemOp démarre doucement**.
- Le positionnement entre les différentes composantes s'est clarifié, les débats générateurs de confusion sur la Sem *in house* et la possibilité pour la Spl d'intervenir pour des tiers ont quasiment disparu.
- **La filiale, 4<sup>e</sup> composante « génération spontanée » et de ce fait objet de critiques et questionnements**, est en voie de plus grande sécurisation et consolidation grâce à la mise en œuvre du Livre blanc sur l'économie mixte locale où elle occupe une place importante.

### ■ Poursuite de la montée en puissance de la gamme Epl dans de nombreux champs de l'action publique locale :

- Services à la personne (médico-social, maintien à domicile, vieillissement, petite enfance, restauration collective) ;
- Patrimonial et immobilier d'entreprise ;
- Transition écologique et environnement (ENR, rénovation énergétique...) ;
- Ingénierie publique ;
- Tourisme, culture, loisirs ;
- Cœur de ville.

Dans la reconfiguration en cours des bailleurs sociaux, **la Sem immobilière passe du positionnement d'outil menacé et en déclin à celui de composante moteur** tant de l'univers des organismes de logement social que du mouvement des Epl.

### Ces deux avancées significatives n'ont pu être obtenues que grâce :

- **Au soutien déterminé et systématique des parlementaires et des élus locaux**, l'impact du non-cumul ayant été pour le moment compensé par un renforcement de l'activité vers les parlementaires.
- **À une montée en puissance de l'action politique**, auparavant circonscrite aux membres du conseil d'administration et à quelques collaborateurs, qui est devenue l'affaire de tout « l'écosystème » : présidents et dirigeants d'Epl ; collaborateurs de la FedEpl ; fédérations d'élus ; fédérations professionnelles ; actionnaires privés.

## ■ Transformation de la FedEpl

Centrée sur des activités d'animation et d'assistance indifféremment mises en œuvre au national ou au régional en direction des seuls dirigeants avec la tentation croissante de proposer du « sur-mesure », **la FedEpl a recentré et clarifié l'ensemble de ce dispositif autour de l'accompagnement global des adhérents** dans la préparation et l'anticipation de leur avenir.

**Elle a surtout fait émerger une action territoriale dédiée aux élus**, au titre de leurs responsabilités tant en Epl qu'en collectivité locale.

Enfin, **la FedEpl a continué grâce à ces différentes évolutions de conforter l'action politique**, qui conditionne plus que tout sa raison d'être comme sa crédibilité auprès de ses adhérents au cœur de son action.

**Le plan stratégique Epl Territoires 2020 a atteint son objectif : la FedEpl a réussi sa mue**, en devenant une association d'élus, et elle a conforté son rôle aux côtés des Epl dans la préparation de leur avenir.

# Les adhésions

25 nouvelles collectivités locales ont adhéré à la Fédération des Epl, en plus des 5 collectivités ayant renouvelé leur adhésion et des 11 collectivités ayant rejoint la FedEpl fin 2019. Au total, 41 collectivités sont adhérentes à la FedEpl en 2020.

01

**DOMBES TOURISME**

*Châtillon-sur-Chalaronne*

06

**SPL RIVIERA FRANCAISE  
AMÉNAGEMENT**

*Menton*

11

**SEM ELO - ENR LOCALES  
D'OCCITANIE**

*Carcassonne*

14

**NORMANTRI**

*Colombelles*

21

**OFFICE DU TOURISME ET DE  
LA CULTURE DU PAYS D'ALÉSIA  
ET DE LA SEINE**

*Venarey-Les-Laumes*

22

**SEM ÉNERGIES 22**

*Saint-Brieuc*

25

**MBFC - MOBILITÉS  
BOURGOGNE-FRANCHE-  
COMTÉ**

*Thise*

28

**PL C'CHARTRES TOURISME**

*Chartres*

30

**SPL DESTINATION PAYS D'UZÈS  
PONT DU GARD**

*Uzes*

31

**SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE  
LES EAUX DU SAGE**

*Roques*

33

**TRIGIRONDE**

*Saint-Denis-de-Pile*

35

**TOURISME SAINT MEEN  
MONTAUBAN**

*Saint-Meen-Le-Grand*

35

**SPL FOUGÈRES TOURISME**

*Fougères*

38

**SPL ALEC DE LA GRANDE  
RÉGION GRENOBLOISE**

*Saint-Martin-d'Hères*

40

**SPL DESTINATION LANDES  
CHALOSSE**

*Saint-Sever*

40

**MACS ÉNERGIES**

*Saint-Vincent-de-Tyrosse*

42

**SPL SERVICES AUX  
POPULATIONS ENTRE LOIRE  
ET RHÔNE**

*Saint-Symphorien-de-Lay*

45

**SEM POUR LA RÉNOVATION  
ÉNERGETIQUE DES LOGEMENTS**

*Orléans*

60

**OISE ÉNERGIES  
RENOUVELABLES**

*Thourotte*

65

**SEML HA-PY ÉNERGIES**

*Tarbes*

66

**AEML PRATS' ENR**

*Prats-de-Mollo-La-Preste*

69

**ENFANCE EN HAUTS  
DU LYONNAIS**

*Duerne*

73

**AGENCE ÉCOMOBILITÉ SAVOIE  
MONT-BLANC**

*Chambéry*

**SEM 4V**

*Ugine*

75

**SIVAL**

*Paris*

76

**SPL ROUEN NORMANDIE  
AMÉNAGEMENT**

*Rouen*

77

**MSL - SEM**

*Moret-Loing-et-Orvanne*

84

**SPL TERRITOIRE VAUCLUSE**

*Avignon*

**SPL DURANCE PAYS D'AIGUES**

*La Tour d'Aigues*

87

**ELINA**

*Le-Palais-sur-Vienne*

93

**SAINT-DENIS COMMERCES**

*Saint-Denis*

93

**ILE-DE-FRANCE  
INVESTISSEMENTS ET  
TERRITOIRES**

*Saint-Ouen*

974

**SPL EDDEN**

*L'étang Salé*

974

**OTI DU SUD**

*Le Tampon*

# Les radiations

37

**SEMIVIT**

*Tours*

57

**SYDEME DÉVELOPPEMENT**

*Morsbach*

# Organismes dont la Fédération est membre

## Instances nationales

- /// Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru)
- /// Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS)
- /// Commission nationale de concertation (CNC)
- /// Commission nationale ÉcoQuartier (Ministère de la Cohésion des Territoires)
- /// Comité d'organisation des Assises européennes sur la transition énergétique
- /// Comité de suivi pour la mise en œuvre du droit au logement
- /// Comité des organisations patronales des professions immobilières (COPI)
- /// Comité des organisations représentant des employeurs de gardiens concierges et employés d'immeubles (Corege)
- /// Comité des partenaires du logement social
- /// Comité mixte paritaire des gardiens, concierges et employés d'immeubles
- /// Commission paritaire nationale d'interprétation
- /// Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle de l'immobilier (CEFI)
- /// Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle des gardiens, concierges et employés d'immeubles (CEGI)
- /// Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)
- /// Conférence nationale des territoires (CNT)
- /// Conseil national de la montagne (CNM)
- /// Conseil national de l'habitat (CNH)
- /// Conseil national du tourisme
- /// Conseil national d'orientation du programme Action cœur de ville
- /// Conseil national d'orientation de BPI France
- /// Conseil national du transport (comité de liaison pour l'accessibilité des transports)
- /// Fonds national d'aides à la pierre (Fnap)
- /// Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)
- /// Service national d'enregistrement des demandes de logement social (GIPSNE)

## Organismes sectoriels ou professionnels

- /// Agence nationale pour l'information et le logement (Anil)
- /// Apogée Association HQE Association Qualitel Avenir Transport
- /// Association pour la formation professionnelle continue des organismes du logement social (AFPOLS)
- /// Club ville aménagement
- /// Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat (Gridauh)
- /// Forum des politiques de l'habitat privé Institut de la gestion déléguée
- /// Institut de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- /// Ipsec
- /// Médiation de l'eau
- /// Observatoire des risques de la vie territoriale (Smacl)
- /// Office professionnel de qualification des urbanistes (OPQU) Observatoire social territorial (MNT) Réseau national des aménageurs
- /// Union du pôle funéraire public (UPFP)

## Europe

- /// SGI Europe (Services of General Interest, ex-CEEP)
- /// SGI France
- /// Cercle des délégués permanents à Bruxelles
- /// Cercle des Réseaux Européens

## PRÉSIDENTE

Président : **Patrick Jarry**  
Assistante : **Isabelle de Maisonneuve**

## DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général : **Thierry Durnerin**  
Assistante, relations avec le Parlement : **Isabelle de Maisonneuve**

### INTERMÉTIERS

Responsable :  
**Thierry Durnerin**  
Assistants : **Aline Bellois**,  
**Coralie Defours**

**Tourisme, Culture, Loisirs**  
Responsable :  
**Christelle Botz-Mesnil**

**Juridique**  
Responsable :  
**Marie Courrouyan**

**Immobilier et Développement économique**  
Responsable :  
**Philippe Clémendot**  
Responsable adjoint :  
**Fabien Guégan**  
Analystes financiers :  
**Guibert Hejoaka**,  
**Francky Rakotozafy**,  
**Abdoul Sylla**

**Mobilité et Environnement**  
Responsable :  
**Laure Lachaise**

**Aménagement**  
Responsable :  
**Olivier Toubiana**

**Ingénierie territoriale et Outre-mer**  
Chargée de mission :  
**Caroline Acosta**

**Développement de l'offre et animations**  
Chargée de mission :  
**Perrine Gouverec**

### COLLECTIVITÉS LOCALES

Responsable :  
**Florian Poirier**  
Assistante : **Céline Monnereau**  
Juriste : **Sabine Callies**  
Assistante suivi des projets :  
**Laurence Nègre**

Délégués territoriaux :

**Grand Est**  
**Nouvelle-Aquitaine**  
**François-Xavier Bichat**

**Ile-de-France**  
**Normandie**  
**Corse**  
**Paul-Adrien Buf**

**Bourgogne-Franche-Comté**  
**Bretagne-Pays de la Loire**  
**Centre-Val de Loire**  
**Olivier Lamoureux**

**Hauts-de-France**  
**Auvergne-Rhône-Alpes**  
**Hacène Lekadir**

**Occitanie**  
**Provence-Alpes**  
**Côte d'Azur**  
**Jean-Luc Vallet**

### PROMOTION

Responsable :  
**Benjamin Gallèpe**  
Assistante : **Anne Trecan**

Chargée de mission  
Europe et partenaires :  
**Cecilia Teruggi**

Responsable  
communication  
et marketing digital :  
**Peggy Banget-Mossaz**

Chargée du centre  
de documentation  
et du site internet :  
**Carine Le Guével**

Chargé de missions  
Veille et prospective :  
**Esteban Pratviel**

Chargée du marketing  
et de la formation :  
**Maud Rosé**

Chargée de mission  
événementiel :  
**Marie Marques-Collot**

### JURIDIQUE

Responsable :  
**Thierry Durnerin**

Chargé de mission :  
**Julien Péoc'h**

### RESSOURCES INTERNES

Responsable :  
**Sandra Antoine-Édouard**  
Assistante, RH :  
**Smahane Blandin**  
Hôtesse d'accueil :  
**Michäela Andriamady\***  
et **Frédérique Puzenat\***

Comptable :  
**Alexis Dahan**

Responsable des  
systèmes d'information :  
**Jean-Luc Petit\***

Chargé logistique  
et technique :  
**Michel Hamraoui**

\* Mis à disposition par une société extérieure.





Fédération des Epl  
95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris  
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22  
contact@lesepl.fr

**lesepl.fr**

